

CARREFOUR
DES
CULTURES

CarrefourdesCultures



Tel : 081/41.27.51
Fax : 081/74.98.70
Gsm : 0497/53.87
info@carrefourdescc

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

2019

TABLE DES MATIÈRES

Identification.....	3
Évolution de la structure.....	4
Introduction	8
Action Culturelle - Éducation Permanente.....	9
Introduction, vision et visée	10
1.1. Interculturalité/Diversité	13
Introduction	14
1.1.1. Peuples et Cultures	15
1.1.2. Orient-Occident - Regards et pratiques croisés	21
1.1.3. Tables de conversation - Langue et société	30
1.1.4. Au Féminin	38
1.1.5. Religion, le Soi et l'Altérité.....	44
1.1.6. Tribune Associative - Pratique interculturelle.....	50
1.2. Citoyenneté/Démocratie.....	54
Introduction.....	55
1.2.1. Citoyenneté pour Tous.....	56
1.2.2. Sur le Chemin des Urnes.....	61
1.3. Média/Communication.....	68
Introduction.....	69
1.3.1. Médias-Diversité-Citoyenneté.....	70
1.3.2. Livre Expression.....	76
1.3.3. Cinéma des Cultures.....	80
1.3.4. Publications	87
Action Sociale - Formations et Accompagnement	90
Introduction.....	91
2.1. Formations	93
2.1.1. FLEci.....	93
2.1.2. FLE ISP	101
2.1.3. FIC.....	106
2.2. Accompagnement socio-juridique.....	115
En guise de conclusion.....	123

IDENTIFICATION

Organisation	
Nom :	CARREFOUR DES CULTURES
Forme juridique :	Association sans but lucratif
Sigle :	CDC
Siège social :	Avenue Cardinal Mercier, 40- 5000 Namur
Numéro de compte :	BE88 0682 3516 8241
Numéro d'entreprise :	0864.036.606
Numéro ONSS :	1297714-43
Site web :	http://www.carrefourdescultures.org

Responsable de l'organisation	
Nom :	Khalil NEJJAR
Adresse :	Avenue Cardinal Mercier, 40- 5000 Namur
Tél. :	081/74.24.94
Email :	khalil.nejjar@carrefourdescultures.org
Fonction :	Administrateur délégué

Correspondant de l'organisation
Richard SAKA SAPU Avenue Cardinal Mercier, 40- 5000 Namur tél. : 081/74.24.94 email : richard.sakasapu@carrefourdescultures.org

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE

Le rapport 2018 faisait état des avancées en matière d'adaptation de la structure afin de répondre au mieux au défi de la double reconnaissance, l'éducation permanente et l'action sociale : statuts mieux adaptés à l'ouverture vers de nouveaux membres effectifs ou adhérents, règlement de travail et règlement d'ordre intérieur conformes au besoin d'efficacité des actions entreprises.

Dans le droit fil de ce travail, Carrefour des Cultures a rédigé un ensemble de dispositions-cadre qui permettent de régir au mieux les relations de travail au sein de la structure, et ce pour apporter d'effectivité et de l'efficacité dans les actions et projets réalisés.

La diversité de notre champ d'action, la multiplicité de nos activités, l'élargissement de l'équipe permanente, l'augmentation du public qui fréquente nos activités, nous ont invité à dessiner ce cadre susceptible d'apporter structuration et convivialité. Ces dispositions ont été mises en application pour toute personne qui travaille ou fréquente régulièrement les espaces de Carrefour des Cultures. Après évaluation et en concertation avec l'équipe permanente, ces dispositions ont été complétées et mises en application le 12 août 2019.

L'augmentation rapide du nombre des usagers et bénéficiaires de nos espaces de réflexion et de nos formations, nous ont décidé à louer de nouveaux locaux au 54 de l'avenue Cardinal Mercier. Ces locaux ont été aménagés afin d'offrir un environnement de qualité aux travailleurs, au public et aux partenaires. Ils ont fait l'objet d'une inauguration lors d'une réunion du Conseil d'Administration élargi aux membres de l'assemblée générale du 23 décembre 2019.

En relation avec l'augmentation de l'effectif de l'équipe permanente, l'assemblée générale du 20 mai 2019 a statué sur le dépôt des comptes de Carrefour des Cultures auprès de la Banque Nationale de Belgique et a chargé le Conseil d'administration de procéder en la matière, en s'appuyant sur les services du cabinet comptable Defoin & Cie.

La demande dont nous faisons état dans le rapport 2018 en lien avec la reconnaissance des services sociojuridiques que nous avons, jusque-là, financés dans le cadre d'ILLI appel à projets, a été partiellement rencontrée par le pouvoir subsidiant. Celui-ci nous octroie une reconnaissance pour un service d'accompagnement social permanent. Cette reconnaissance nous a été annoncée officiellement.

Le Bureau, dont l'activité a été consacrée en 2018, est devenu de plus en plus opérationnel. Il s'est concerté pratiquement de manière permanente et assure une présence effective pour garantir une proximité et une interaction continues avec l'équipe permanente dans la conception des différentes lignes conductrices des projets et la réalisation de leurs objectifs. De manière formelle, il s'est aussi souvent réuni pour préparer les réunions du CA et de l'AG.

Dans ce cadre, le Bureau a ainsi préparé la réunion élargie du Conseil d'administration du 23 décembre en procédant à l'analyse du Décret Éducation Permanente modifié.

Cette lecture analytique et critique des modifications apportées au décret relatif à la reconnaissance dans le champ de l'Éducation permanente, outre, sa dimension informative qui permet aux administrateurs et membres de rester vigilants, impliqués et responsables dans l'évolution de nos structures, a suscité réflexion et échanges constructifs autour de l'impact de ces modifications sur notre reconnaissance voire d'éventuelles adaptations ou réajustements de nos projets et visées en la matière.

Ainsi ces échanges ont mis en exergue les constats et conclusions suivants :

- Que les activités et le volume d'heures y consacré sont sous-estimés ou mal valorisés eu égard à la multiplication de projets et à la charge salariale y affectée ;
- Que nos productions notamment les publications structurelle « *Nouveau SouffLE* » et « *PluriCité* » demeure sans aucune reconnaissance ni source de financement ou quelconque récompense des efforts déployés pour leurs réalisations et diffusions ;
- Que la distinction entre la matière liée à l'action sociale et celle portant sur l'éducation permanente, quoiqu' elle ne devrait pas tracer une ligne de démarcation rigide entre les deux pôles, est appelée à faire l'objet d'un classement qui offre une clarté susceptible de répondre à la fois à nos demandes et aux exigences de nos partenaires financiers.

Fort de ces échanges et constats, le Bureau a été mandaté pour procéder à des devoirs complémentaires, près de l'inspection de l'éducation permanente, pour instruire cette situation et de se doter d'un regard expert et d'un avis éclairé susceptible de soutenir l'élaboration et la formulation de nos demandes futures.

Cette lecture, analyse et échanges et notamment autour du troisième constat ont permis d'interroger aussi les méthodes mises en chantier pour renforcer la dynamique et la complémentarité d'approches, de pratiques et d'activités entre les deux pôles.

L'année 2019 a constitué un vrai laboratoire pour mesurer l'impact de cette orientation sur le projet global, les objectifs spécifiques à chaque activité comme sur nos publics et partenaires.

La réalisation du projet tout au long de l'année 2019 nous reconforte dans nos démarches et dans nos choix.

Nous avons également fait état dans le rapport 2018 de notre volonté d'associer l'équipe permanente aux réflexions de la structure. Cette réflexion conjointe a débuté lors du séminaire du 30 octobre 2018 intitulé « projet global de Carrefour des Cultures, entre philosophie, pratique et appropriation ».

C'est ainsi que le Bureau et l'équipe permanente se sont réunis, ensemble, à de nombreuses reprises. Ce fut notamment le cas pour la mise en application, l'évaluation, les adaptations des « Dispositions-cadre » mais aussi pour réfléchir ensemble à l'évolution de la structure de travail.

À ces occasions, trois décisions majeures ont été entérinées :

- L'installation à la demande du personnel d'un outil de constatation des prestations effectuées ;
- La désignation au sein de l'équipe permanente d'un.e coordinateur/trice pour chacun des deux pôles d'activité de Carrefour des Cultures, Éducation permanente et Action sociale ;

- Affectation d'un membre de bureau au sein de chaque axe d'actions pour appuyer et soutenir le référent de l'équipe permanente dans le développement de différentes activités.

Dans le même ordre d'idées, le bureau a également interrogé la représentation et les mandats détenus par Carrefour des Cultures. Avec la même volonté de créer une dynamique et d'assurer la participation des membres de la structure au niveau de l'équipe permanente comme au niveau des organes statutaires de l'association, le bureau a fait appel à une vraie implication de tous les membres pour renforcer notre présence au sein des différents espaces de collaboration et de concertation. Ce qui fut le cas de notre mandat à la Commission de l'Action et de l'Intégration sociale du Conseil Économique, Social et Environnemental de la Région Wallonne, dans sa Section « Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère »

En conclusion nous pouvons affirmer que Carrefour des Cultures structure et amplifie de manière continue le lien étroit entre éducation permanente et action sociale. Toutes les thématiques abordées lors des cours de Français Langue Étrangère trouvent leur source dans l'Éducation permanente. La formation à la citoyenneté dispensée à Carrefour des Cultures répond entièrement au prescrit de l'Éducation permanente en favorisant une intégration citoyenne, soutenue par un esprit critique qui met au centre de son intérêt la chose publique dans ses dimensions sociale, économique, culturelle et politique.

Il ne peut y avoir d'action sociale au sein de Carrefour des Cultures qui ne réponde pas aux critères que nous venons de rappeler.

De la même manière, toute l'équipe pédagogique qui encadre les activités formatrices de l'action sociale s'imprègnent et appuient la démarche d'Éducation permanente présente au sein de Carrefour des Cultures.

Cette synergie d'actions est renforcée par la synergie entre la structure, et plus particulièrement entre les membres du Bureau et l'équipe permanente. En effet chaque membre du Bureau est attaché à une thématique à laquelle il apporte son aide et son éclairage.

Si l'action Carrefour des Cultures s'appuie sur trois piliers la Citoyenneté, la Démocratie et la Diversité sur lesquels repose la structure faîtière de l'Interculturalité, nous pouvons aujourd'hui affirmer que son socle est cimenté par l'étroit mélange entre une Action sociale d'Éducation permanente et une Éducation permanente à finalité sociale.

MANIÈRE DE VOIR

Depuis sa création, Carrefour des Cultures interroge l'état de santé de l'associatif et met la lumière sur son rapport avec les décideurs. Carrefour des Cultures pose un ensemble de questions pour repenser l'associatif sur les bases qui font de lui un acteur à part entière capable d'accompagner les transformations de société, plutôt que de devenir un centre de soins palliatifs pour combler les lacunes des services publics, suivre les directives des donateurs et mettre en œuvre des prestations de service.

Renoncer à la liberté associative est synonyme de renonciation à la liberté collective. C'est désertier l'espace public, réduire l'intérêt pour la chose publique, dénigrer la pluriactivité, enfin refuser le débat d'idées, la confrontation des positions et l'interaction source de toute fécondité.

Cependant, notre plaidoyer pour la liberté associative ne peut nullement constituer une revendication à l'égard des décideurs et des politiques mais plutôt une revendication qui interpelle l'associatif lui-même et le citoyen comme l'artisan de cette action politique. La liberté de l'associatif est un acquis de l'action collective non un octroi des décideurs ni un fait du prince.

Aujourd'hui, la société est en crise et nos démocraties se portent mal, leurs pathologies se diversifient et faussent tout diagnostic capable de dessiner un cadre de traitement. La désaffection du citoyen, l'affaiblissement des institutions démocratiques et l'implication défigurée de la société civile organisée rendent notre espace public stérile, dépourvu de tout imaginaire et intelligence susceptibles de nous aider à retrouver la confiance dans le bien-être collectif.

Face à de tels constats, problématiques et enjeux, les réponses comme les traitements exigent plus de responsabilité et plus d'engagements. Il s'agit de progresser vers une société ouverte, dont toutes les composantes peuvent s'investir et agir. Dans ce cadre le tissu associatif, comme toute libre initiative issue de la société civile, joue un rôle central. La liberté de l'initiative est essentielle, spécialement quant à la motivation, mais également quant à la responsabilisation de ses porteurs.

Il est donc essentiel que l'associatif s'érige, à travers des synergies efficaces, en véritable interlocuteur, capable de former une parole commune, d'anticiper sur les actions politiques, d'entrer en dialogue avec les institutions et l'institutionnel et, par là-même, de penser ensemble des perspectives où la participation et les préoccupations des citoyens sont centrales.

Hélas, l'associatif - en général - se trouve, aujourd'hui, dans un rapport de subordination, de faiblesse, de précarité, s'éloignant ainsi de sa mission première, à savoir la vigilance, le contrôle, la revendication, l'innovation et la transformation continue. Il est notoire que le palliatif continue à constituer la part dominante de son domaine de définition et d'action. Il est temps que l'associatif puisse puiser dans les principes fondateurs de sa création, pour repenser sa réflexion et son engagement au quotidien dans la sphère publique.

C'est cette manière de voir qui a guidé, guide et guidera l'action de Carrefour des Cultures.

*Propos recueillis au départ de notre contribution
faisant écho à l'initiative de Miroir Vagabond*

INTRODUCTION

Si on peut dire que 2019 a été une année chaude sur le plan climatique (la 2^e année la plus chaude dans le monde) et a vu des incendies gigantesques notamment en Amazonie brésilienne, on peut également faire le constat de situations politiques, sociales et économiques brûlantes.

Quelque 135 millions de personnes dans 55 pays affectés par les conflits et les problèmes climatiques étaient en situation « d'insécurité alimentaire aiguë ».

Souvenons-nous des vagues de manifestations à Hong-Kong, en Irak, en Algérie... Rappelons-nous la situation en Syrie avec l'abandon des Kurdes par les américains, des tensions dans le Golfe persique et des colonnes de migrants d'Amérique du Sud vers le Nord. En Europe, les incertitudes liées au Brexit font craindre une reprise des tensions à la frontière entre l'Ulster et l'Irlande. Enfin en Belgique l'échéance électorale du mois de mai a débouché sur une impasse pour la formation d'un gouvernement fédéral.

C'est dans ce contexte tendu que Carrefour des Cultures a poursuivi son action sociale à l'égard des populations migrantes et son activité d'éducation permanente.

L'intégration sociétale des arrivants dans notre pays passe par la résolution des problèmes sociaux, l'accompagnement à l'apprentissage du véhicule de la communication qu'est la langue, par la découverte des réalités politiques et économiques du pays d'accueil, par les formations à l'intégration citoyenne et par les échanges culturels. C'est ainsi que s'est prononcé le législateur dans les dispositions portant sur le parcours d'accueil.

Cette bonne volonté manifestée par les décideurs et facilitée par l'Administration, suffit-elle à elle seule pour apporter toutes les réponses à l'intégration citoyenne ? Carrefour des Cultures estime que ce n'est pas suffisant.

Depuis les discussions parlementaires portant sur ledit Décret relatif à l'accueil des personnes étrangères et jusqu'à ce jour, Carrefour des Cultures n'a point cessé de cultiver une manière de voir et d'agir qui associe le prescrit de cette loi-cadre aux valeurs et principes de l'Éducation permanente car c'est là, pour nous, l'occasion de faire fructifier nos approches, nos actions et les mettre en interaction avec les attentes des citoyens et les besoins de la chose publique.

Mieux, Carrefour des Cultures a fait de ce cadre un laboratoire de l'intersection entre l'Action sociale et l'Éducation permanente. Cette volonté s'est manifestée dans l'aspect méthodologique mais aussi dans les différents contenus en lien avec notre champ d'action. Comme nous pourrions le constater ensemble tout au long de ce rapport 2019, les activités de Carrefour des Cultures (espaces de réflexion, formations, animations Grand Public, etc...) ont fait de cette visée un outil axial dans les différentes articulations de nos thématiques mais aussi dans la manière d'approcher notre public.

Aujourd'hui, Carrefour des Cultures accueille plus d'une centaine de personnes par semaine qui se forment, échangent et participent activement à l'élévation des initiatives croisées entre Action sociale et Éducation permanente. Cette « action sociale d'éducation permanente » fait de ce public des acteurs qui, certes, progressent dans leur acquis formatifs mais surtout pensent en terme de citoyenneté et s'épanouissent dans leur vie sociale. Ce rapport se veut en être le reflet.

1 ACTION
CULTURELLE

ÉDUCATION PERMANENTE

Introduction, vision et visée

La fin de 2018 a été marquée par l'échéance électorale en lien avec la démocratie locale. Carrefour des Cultures a développé le projet « *Aux Urnes Citoyens* » une manière de poursuivre nos réflexions et nos visées quant aux multiples questionnements autour de la Démocratie et de son rapport avec ses acteurs les plus visibles à savoir les politiques, les corps intermédiaires et l'associatif. Les espaces que nous avons activés ont été aussi une occasion pour interroger le phénomène des nouvelles formes d'Action sociale et politique. Dans le même ordre d'idées nous avons fait part dans le dernier rapport des modifications des dispositions légales en matière d'Éducation permanente et de politique d'immigration/intégration notamment en lien avec le Décret portant sur le parcours d'intégration.

Il est clair que de tels faits et mesures ont eu une incidence directe sur notre plan d'action dédié l'année 2019 considérée comme année de référence pour le contrat-programme, mais aussi comme un laboratoire/observatoire pour la mise en œuvre des nouveaux procédés législatifs liés à l'immigration/intégration.

Si ces mesures ont constitué la base première pour penser nos différents axes et volets pour l'Éducation permanente en 2019, d'autres faits sont venus impacter le développement et l'évolution de nos approches et nos actions. Il s'agit de l'échéance électorale du 26 mai 2019, de la réforme du statut des sociétés et de la proposition de réforme des APE qui a vu naître un mouvement d'opposition de l'associatif et a suscité des réflexions sur sa liberté d'expression en lien avec les réformes du code sur les sociétés.

Au centre de tous ces dispositifs, propositions et réflexions, l'immigration a continué à susciter des déclarations politiques sous l'influence d'une campagne électorale à choix multiple (le Régional, le Fédéral et le supranational) particulièrement rude.

On trouvait là tout un menu pour relire les positionnements des formations dites classiques et démocratiques face à la remontée des intolérances mais aussi une manière de voir la politique de gauche à partir du mouvement plutôt qu'à partir de l'institué. Inutile de rappeler que les résultats de cette échéance, et à l'heure de ces lignes, n'ont débouché sur aucune majorité capable d'assurer la gestion de la chose publique au fédéral et ont mis en avant le rôle stabilisateur des gouvernements régionaux et communautaires qui, eux, se sont constitués en 2019.

Dans ce contexte et en toute harmonie avec le triptyque « *Diversité-Citoyenneté-Démocratie* » traversé par l'interculturalité, Carrefour des Cultures, structure et équipe permanente, ont choisi d'honorer l'engagement associatif qui le lie aux différentes institutions partenaires mais aussi à leur public en mettant en œuvre des actions et des réflexions interagissant avec cette parenthèse conjoncturelle.

Entre consolidation et impulsion, les thématiques qui en constituent le champ matériel ont connu une concrétisation qui souligne encore l'ambition et l'implication de Carrefour des Cultures comme acteur de transformation de société.

Ainsi les trois thématiques « Interculturalité/Diversité », « Citoyenneté/Démocratie » et « Média/Communication », dans un esprit qui favorise l'interaction plutôt que la juxtaposition, ont couvert et animé le développement de toutes les activités, réflexions, événements, informations et formations pour cette année 2019.

Dans le cadre de la **thématique « Interculturalité/Diversité »**, nous avons poursuivi les actions qui ont été entreprises en 2018. Il s'agit de :

- « *Orient-Occident* » espace qui a continué à explorer un nouveau public et de nouveaux contenus voire de nouvelles réalisations et productions ;
- « *Peuples et Cultures* » a connu une nouvelle structuration et un mode opérationnel nouveau vis-à-vis des communautés et en ce qui concerne la périodicité. Notre public des formations FLE et Citoyenneté a constitué l'acteur de ce procédé.

Dans le même ordre d'idées, « *Tribune Associative* » a interrogé les pratiques interculturelles et s'est ouverte sur le tissu associatif pour mesurer l'étendue de ces pratiques.

La nouveauté, qui n'en est pas vraiment une, est le projet « *Au Féminin : diversité & genre* ». Cet espace, activé à la fin du 3^e trimestre 2019, reste un pilier principal de ce que nous appelons les matières transversales pour nourrir les différents axes et projets de l'Éducation permanente mais aussi les différents espaces information/formation dédiés au public dit « nouveaux arrivants ».

Les tables de conversation ont matérialisé par excellence cette volonté de créer une jonction entre l'Éducation permanente et l'Action sociale. Elles ont fait de la langue française un outil pour penser et interroger les thématiques en lien avec le débat de société.

Au centre de l'interculturalité, le dialogue interculturel a refait surface au travers de l'initiative « *Religions, le Soi et l'Altérité* ».

En ce qui concerne la **thématique « Citoyenneté/Démocratie »**, celle-ci a pris une place très importante dans ce programme, et ce en relation avec l'échéance électorale et aux multiples questionnements portant sur les corps intermédiaires.

L'espace « *Citoyenneté pour Tous* » a continué à mettre en mouvement les questions liées à la citoyenneté de l'étranger et, par là même, créer un espace d'interaction entre la Formation à l'Intégration Citoyenne (FIC) énoncée dans le Décret et la citoyenneté comme principe universel.

« *Sur le Chemin des Urnes* » est l'expression d'un regard critique sur le déroulement du processus électoral et sur les nombreuses facettes de la démocratie représentative.

Enfin, la **thématique « Media/Communication »**, s'est concrétisée par la réalisation des espaces suivants :

- « *Informations/Désinformations - Zoom sur Bilad El Cham* » s'ouvrant ainsi sur le projet « *Peuples et Cultures* » et consacrant les lignes directives de « *Media-Diversité-Citoyenneté* » qui en constitue le cadre depuis 2012 ;
- « *Livre Expression* », dans la même lignée est venu renforcer cette approche à partir de la librairie Papyrus ;
- « *Cinéma des Cultures* », le rendez-vous annuel avec le 7^e art de Carrefour des Cultures, sous l'intitulé « *Lumières sur la citoyenneté* » a su développer une passerelle entre les exigences d'un média comme le cinéma et le débat consacré à la thématique citoyenne. La particularité de cette édition c'est qu'elle a prêté une attention toute particulière aux « *Matinées FLE* » destinées au public du parcours d'intégration.

Par ailleurs, les outils de communication de Carrefour des Cultures continuent de connaître des développements nouveaux qui consacrent une évolution conjuguant le fond et la forme et maintenant l'exigence de qualité qui sont l'image de marque de Carrefour des Cultures. Dans cet esprit le numéro 4 de la revue « *Nouveau SouffLE* » est un exemple de cette exigence.

1.1. Interculturalité/Diversité

Manière de voir

Les sociétés s'entrechoquent, s'entrelacent, se métissent, se « multiculturalisent », s'« interculturalisent ». Le défi est de taille : comment approcher ces réalités multiples sans s'écarter d'une culture de l'Humain « Une civilisation, quel que soit son génie intime, à se replier sur elle-même s'étiolé » a dit Aimé Césaire. Conjuguer égalité et diversité, affiner notre regard sur les différences pour comprendre combien elles sont constitutives de l'humanité de chacun, telle est la philosophie qui nous a guidés tout au long de notre recherche. Notre travail sur les rapports entre Orient et Occident s'est efforcé de se détacher de toute idéologie, des visions simplificatrices de nos imaginaires respectifs. L'esprit critique et le respect des autres doivent amener à la dénonciation des hiérarchisations entre toutes les cultures : savantes ou populaires, d'hier ou d'aujourd'hui, d'Orient ou d'Occident, noires ou blanches. Le refus de l'ethnocentrisme - qui nous isolerait des autres - et du relativisme - qui nous ferait accepter l'inacceptable - sont les adjuvants nécessaires à plus d'humanité.

Nous nous sommes efforcés de « désapprendre » pour côtoyer au plus près ce patrimoine commun de l'humanité qu'est la diversité culturelle. Nous avons la conviction que le « choc des civilisations » annoncé n'est pas une réalité mais un simple slogan et que le véritable problème est plutôt celui du choc des ignorances. Aussi notre désir est-il de susciter une réflexion sur la méconnaissance que nous avons de l'autre. À cette fin, nous voulons ouvrir des portes vers des domaines aussi variés que la langue et les lettres, la philosophie, les sciences, la vie quotidienne, les arts, la religion. Nombreuses racines communes et échanges d'univers poreux les uns aux autres, mais aussi différences, particularités seront largement illustrés. Nous voulons contribuer à décommunautariser la culture et à décomplexer les identités. Nous désirons aussi contribuer à la progression vers une citoyenneté qui se libère de ses liens à la nation et embrasse un état de bien-être de l'humain dans sa diversité.

Notre exposition « Orient-Occident » s'est voulue un « Dialogue » entre deux mondes que beaucoup opposent, hiérarchisent, exaltent ou dénigrent, par méconnaissance pour la plupart, par volonté destructrice aussi de ceux qui refusent droit de cité aux autres cultures.

Cette exposition, nous la voyons comme un moyen - parmi d'autres - d'approcher la richesse de la diversité et du dialogue.

Notre exposition ne se veut pas un tableau de l'Orient et de l'Occident qui enfermerait ceux-ci dans un carcan d'éléments repris, méthodiquement, à travers l'histoire. Les choix de notre équipe de travail correspondent à une véritable volonté de décentration par rapport aux certitudes et représentations habituelles. Cette exposition partira en voyage vers tout espace - et notamment les écoles, lieux de socialisation par excellence - où elle pourrait susciter la réflexion et alimenter le débat et, par là même, contribuer à élever le dialogue entre les deux hémisphères. Nous aimerions qu'elle ne reste pas figée mais, au contraire, qu'elle puisse évoluer dans le temps et s'enrichir grâce à vos critiques et apports personnels.

Propos recueillis au départ du carnet pédagogique de l'exposition « Orient-Occident »

Introduction

Nos sociétés se diversifient et la mobilité des femmes et des hommes ne cesse point de se multiplier. Au nord comme au sud, à l'est comme à l'ouest, dans les pays dits développés ou dans les pays en voie de développement, dans les démocraties comme dans les régimes qui bafouent les droits de vivre et de s'exprimer, le « saint marché » et son numérique a su imposer une diversité qui vit au seuil de précarité. Une diversité de forme, de fait et de vitrine qui met en arrière-plan une uniformité qui valorise l'arrogance et la hiérarchie de valeurs et d'appartenance. La diversité est une donnée réelle de nos sociétés mais les sociétés ont difficile à l'assumer.

Dans cette optique, il s'agit plus que jamais d'amener les imaginaires à s'interroger sur eux-mêmes, à prendre connaissance de la diversité et de la complexité des cultures, des communautés et des personnes, ainsi que de leurs constantes interactions. Il s'agit de nourrir l'idéal de la rencontre entre toutes les composantes des sociétés.

Face à cette diversité, l'interculturalité est une notion porteuse et enrichissante, du moins lorsqu'on la considère dans son ensemble. Malheureusement l'interculturalité demeure ghettoisée, communautarisée et la diversité, source de conflit, est rejetée. Les rapports entre les peuples et les cultures continuent à traverser des crises particulièrement périlleuses, où le conflit prend le pas sur le dialogue. Dans ce sens, il est donc plus que nécessaire d'offrir à la diversité un sens qui plaide pour un dialogue intelligent et des actions qui visent à promouvoir une coexistence féconde et durable des différentes cultures, sans aucune hiérarchisation.

À partir du triptyque diversité-citoyenneté-démocratie, nous avons conjugué notre manière de voir avec nos moyens d'action pour ouvrir des espaces, cultiver des champs d'action, et contribuer à des transformations qui donnent valeur et sens à une diversité capable d'impacter positivement et d'enrichir qualitativement l'intelligence collective.

Pour cette année 2019, la thématique Diversité et interculturalité a mis en mouvement, en réflexion et en réalisation des projets qui ont fait de notre public un acteur porteur d'une expression susceptible de nourrir le débat de société.

- Le projet « *Table de conversation : langues et société* » a créé un lien symétrique entre la langue du pays d'accueil et les problèmes sociétaux ;
- Le projet « *Au Féminin* », il consacré l'approche du genre pour donner réplique à l'interculturalité et à la diversité ;
- Le projet « *Religion, le Soi et l'Altérité* » a interrogé la place du culte dans le dialogue interculturel ;
- Le projet « *Peuples et Cultures* », tout en renouant les liens avec les éditions passées, propose de s'ouvrir sur la nouvelle immigration et faire d'elle une expression citoyenne.

Par ailleurs, de par les projets « *Orient- Occident* » et « *Tribune associative pour interroger les pratiques interculturelles* », Carrefour des Cultures s'est ouvert sur un public et des partenaires nouveaux pour d'une part, donner plus de visibilité à son outil didactique (exposition « *Orient-Occident* ») et d'autre part, pour associer le tissu associatif à s'interroger sur le concept et les pratiques interculturels.

1.1.1. Peuples et Cultures

1.1.1.1. Constats et enjeux

La première édition de « *Peuples et Cultures* » s'est déroulée de 2007 à 2008 : il s'agissait de mettre en avant des cultures et des communautés, et de contribuer à donner à leur présence sens et existence dans l'espace public, suscitant ainsi des curiosités et des interactions fécondes entre les peuples et leurs différentes composantes.

Depuis, le visage de l'immigration a évolué, s'est transformé, changeant d'âge, de profil, d'origine et de cause, tout un processus qui a connu plusieurs développements, approches et positionnements divers. Cette nouvelle situation nous a incité à rouvrir et réactiver l'initiative « *Peuples et Cultures* ».

Tout en conservant les visées initiales consacrées dans la première édition, l'objectif est de pouvoir adapter les axes de réflexion et de réalisation/matérialisation aux évolutions des discours et pratiques qui dominent nos sphères actuelles, mais aussi aux multiples spécificités de ce nouveau mouvement migratoire.

C'est dans cet esprit que la seconde édition de « *Peuples et Cultures* » a germé et s'est élevée pour constituer, dès 2019, une occasion de rencontrer cette nouvelle immigration et procéder avec elle aux interrogations autour du dialogue des peuples et aux confrontations des cultures dans des espaces communs qui favorisent l'interpénétration de l'identité et de l'altérité.

Dans le même ordre d'idées, l'autre paramètre qui est venu appuyer notre démarche et impacté sa mise en œuvre, a résidé dans l'élargissement de notre public et de sa diversité.

De concert avec la méthodologie générale consacrée dans le plan d'action de 2019, nous avons fait de notre public- premier acteur de cette initiative, et de nos différents espaces de formation ou de réflexion- le terrain par excellence pour cultiver nos objectifs et dessiner des scénarii pour leur mise en mouvement.

En somme, cette nouvelle version de « *Peuples et Cultures* » a choisi de procéder en deux temps : un premier, en interne, où la réalisation du projet dans ses différentes phases sera le fait, le dit et le produit du public de Carrefour des Cultures, de ses partenaires directs et de ses invités privilégiés et un deuxième temps, pour les développements du projet vers le grand public avec six bimestres dont chacun est dédié à chaque contrée et peuple élu dans le cadre de cette édition.

Ces contrées sont : L'Amérique latine, Le Maghreb, Bilad El Cham, les Grands Lacs, la Flandre et la Wallonie.

Un processus en amont suivi par un événement grand public qui se matérialise autour des activités et des espaces de rencontre et de création telle est la formule choisie pour mettre en dialogue et en complicité la citoyenneté et la diversité lors de cette deuxième édition de « *Peuple et Cultures* ».

1.1.1.2. Objectifs

- Présenter au public, d'une manière réflexive et d'une manière artistique, un paysage multiculturel dans lequel il évolue sans toujours nécessairement avoir pleinement conscience de ses richesses ;
- Contrer toute superficialité du regard vers l'Autre en confrontant les altérités ;
- Repousser tout cliché et lecture stéréotypée ;
- Inviter à une réappropriation de l'espace public ;
- Présenter un miroir complexe, séduisant et profond, en un mot interculturel, du territoire ;
- Favoriser l'interculturalité à travers le dialogue des peuples et cultures ;
- Promouvoir l'égalité des cultures et des individus ;
- Favoriser l'implication des citoyens de toutes origines dans le débat de société, ainsi que dans des projets centrés sur les enjeux du social comme de la diversité ;
- Favoriser le développement d'une image plus juste, complète et positive des personnes issues des migrations.

1.1.1.3. Méthodologie, articulation et réalisations

Conformément à la méthodologie déployée lors de toute initiative de Carrefour des Cultures, cette nouvelle version de « *Peuples et Cultures* » est né d'explorations et séances de réflexions par l'équipe en interne suivies de constitution des groupes de travail qui ont accompagné le projet et mené les différentes phases de réalisations et de productions qui se sont développées.

Les séances de travail réalisées en interne ont permis de dessiner la première articulation générale de cette initiative. Cette articulation a comporté deux temps et a mentionné plusieurs espaces. Dans le même sens, et en relation avec les conclusions et les analyses portant les caractéristiques de notre public ainsi que les spécificités du mouvement migratoire et les particularités de la conjoncture, l'équipe a choisi de mettre en avant dans un premier temps « Bilad El Cham » et de faire de cette contrée un champ à cultiver et un peuple qui s'exprime sur ses multiples réalités et facettes historiques, sociales, culturelles.

C'est ainsi que cette nouvelle version de « *Peuples et Cultures* » a connu une déclinaison en deux phases :

Une première phase a été centrée sur la réalisation d'une version de « *Peuples et Cultures* » en interne dédiée à « Bilad El Cham » et destinée à notre public et à nos partenaires directs, et une deuxième phase axée sur un travail de conception et de programmation relative à la réalisation ouverte vers le grand public dont la temporalité a été suggérée entre le printemps 2020 et automne 2021.

Autrement dit la première phase devrait constituer un vrai laboratoire pour mesurer l'intérêt et l'implication du public mais aussi pour apprécier ensemble nos forces, pour faire dialoguer les cultures et pour positionner ce dialogue dans la sphère publique.

C'est dans cette optique qu'un espace de réflexion, confrontation et échanges sur les aspects, dimensions et les constituants de l'identité de cette région a été mis en place. Cet espace a été porté par un groupe de participants majoritairement du genre féminin provenant largement de la Syrie, et ce lors de la première étape.

La seconde étape de cette phase a vu cet espace s'élargir et s'ouvrir à toute représentation communautaire ou culturelle participant à nos différentes formations, projets et activités. L'objectif étant d'interroger les conclusions et réalisations contenues dans le premier espace par des regards et des approches susceptibles de les nourrir et de leur assurer une exposition et une diffusion plus consistante et plus altruiste.

Les deux espaces se sont basés et organisés au travers de séances de réflexions, de débats d'idées et de construction en commun et ce de concert avec les objectifs fixés et la feuille de route concertée.

Suite à l'exploration réalisée en vue de cibler les profils requis pour le groupe de travail, un premier temps de rencontre a été organisé afin de penser ensemble le projet dans sa globalité et ses développements particuliers. Dans ce cadre, et après une fructueuse concertation, différentes thématiques ont été sélectionnées et leur organisation/réalisation a été mises en temps et en espaces, de même, des possibilités et suggestions de productions ont été émises et reprécisées.

Ainsi l'espace intitulé « Bilad El Cham » s'est structuré et matérialisé autour de plusieurs séances. Chaque rencontre a été consacrée aux différents développements propres à la thématique sélectionnée et a abouti à la réalisation d'un article pris en charge individuellement par un membre du groupe en lien direct avec le sujet abordé nourri par les échanges exprimés et facilités par les synthèses élaborées.

Il s'est agi ainsi de 5 rencontres d'échanges et de production autour des thématiques qui se sont profilées comme suit :

- « de l'existence et coexistence des peuples : la Syrie multiculturelle » le 20 mai ;
- « du culturel : Poésie syrienne, art d'expression de l'Homme » le 21 mai ;
- « de la géopolitique : Bilad El Cham, entre Occident et Orient » le 18 juin ;
- « du féminin : Femmes syriennes, Liberté, modernité et tradition » le 20 juin ;
- « du culturel : Bilad El Cham, terre de religion(s) » le 21 juin.

Il est à préciser que, pour respecter la qualité des expressions et l'adéquation des propos, les articles ont connu une première rédaction dans la langue d'origine des participants (à savoir, l'arabe) suivie d'une traduction par un membre de l'équipe Carrefour des Cultures en présence de chaque auteur participant.

Il est clair également que la richesse des thématiques a nécessité une ouverture vers l'extérieur, vers des regards plus experts sur la question, qui sont venus compléter les approches en lien avec les expériences plus subjectives des participants. Ainsi, un guide d'entretien a été réalisé par le groupe dans une séance spéciale, à partir duquel deux rencontres se sont matérialisées avec (Naji Habra, recteur de l'Université de Namur (UNamur) et Bichara Khader, spécialiste du Moyen Orient).

Après récolte, traitement et structuration des différentes matières, une publication a eu lieu dans le dossier « *Peuples et Cultures* » de la revue « *PluriCité 23* ».

Comme annoncé, et parallèlement à ces réflexions et productions, le groupe de travail s'est ouvert de manière plus large sur les membres des communautés présentes parmi le public de la première ligne de Carrefour des Cultures. L'objectif est de penser, construire et proposer ensemble un événement en interne à destination du public des différents espaces de formation, de réflexion ou d'activité proposées au sein de l'association. Le groupe s'est donc élargi tout en respectant un équilibre qui lie la différence des origines à la diversité d'approches.

Il s'est agi pour ce groupe élargi de rêver et de concevoir un événement qui célèbre « Bilad El Cham » par des communautés et des cultures et qui assure à ces dernières une présence dotée d'un esprit qui prône l'interaction et la complicité.

Ce groupe élargi a activé un espace de travail et de mise en commun autour de cinq séances qui ont conjugué les paramètres organisationnels de l'événement. Ces séances se sont déroulées le 8, 20 et 27 mai, le 11 et 18 juin.

Mettre en exergue sa culture, être en complicité avec les autres communautés, célébrer le pays de Cham, tels étaient les éléments d'analyse, de production de réalisation et d'organisation qui ont dominé l'événement qui a eu lieu le 25 juin 2019 dans le jardin de notre siège social et d'exploitation.

Les réflexions des uns et des autres, personnes ressources et groupe de travail, comme les contenus du grand événement ont constitué une base solide et une rampe de lancement la deuxième phase, à savoir celle qui s'ouvre sur le grand public.

Dès la rentrée de septembre 2019, le groupe porteur a poursuivi son travail pour repenser cette phase, ses bimestres, ses contrées, ses thématiques, ses publics, ses partenaires et pour en cadrer les aspects méthodologiques et organisationnels. Dans le même sens, il s'est constitué comme base de réflexion et d'organisation pour nourrir l'espace « *Média et Diversité* » qui avait élu lui aussi le conflit syrien pour en interroger le traitement médiatique. De ce fait, une passerelle entre l'axe interculturalité et l'axe média s'est construite autour de « Bilad El Cham ».

1.1.1.4. En bref et en chiffres

- Une séance de rencontre/information groupe de travail/responsable du projet ;
- Le 20 et 21 mai, le 18, 20 et 21 juin : 5 séances de réflexion et de production par le groupe de travail « Bilad El Cham » ;

- Guide d'entretien à destination des experts ;
- 2 ouvertures vers l'extérieur près de l'expert (Naji Habra, recteur FUNDP et Bichara Khader, spécialiste du Moyen-Orient) ;
- Un dossier « *Peuples et Cultures* » dans « *PluriCité 23* » : 5 thématiques développées, 4 articles parsemés de regards croisés, 5 intervenants ;
- Le 8, 20 et 27 mai, le 11 et 18 juin : 5 séances de réflexion et réalisation par le groupe de travail Grand événement ;
- Le 25 juin : un événement grand public interne : 70 participants, une exposition « Bilad El Cham », un stand culinaire « Bilad El Cham », un atelier danse latino, des musiques du monde, du pointillisme du Kazakhstan, les délices de l'Afrique et de la Chine etc. ;
- Un zoom sur le grand événement à partir d'une publication dans la revue « *Nouveau SouffLE 5* » dans un dossier consacré « Aux délices des Cultures ».

1.1.1.5. Public

Comme précisé ci-dessus « *Peuples et Cultures* », pour cette deuxième édition de l'année 2019, a visé prioritairement un public provenant de nos différentes formations et espaces de réflexion. L'objectif était de composer un premier groupe pour accompagner la réflexion autour des thématiques sélectionnées et assurer les réalisations programmées. Il s'est agi du groupe « Bilad El Cham » composé principalement de syriens et palestiniens d'origine.

Un deuxième groupe s'est formé pour penser et donner un contenu à l'événement et une forme à ses aspects organisationnels. Il s'est agi du groupe « événement » dont la composition, plus large et plus diversifiée a veillé sur l'équilibre entre les origines des participants et sur les représentations des différentes contrées.

Les deux groupes se sont donc inscrits dans diverses démarches ou activités ayant eu des développements lors du premier semestre de l'année 2019.

Pendant le deuxième semestre, un groupe « mixte » a poursuivi le travail sur les aspects organisationnels, de contenu, etc. pour aboutir à un plan d'action et un agenda couvrant les six contrées choisies.

Finalement, au vu des visées du projet « *Peuples et Cultures* », de ses larges développements, il est évident qu'après le premier chantier en interne, la suite des matérialisations notamment celles des bimestres dédiés à chaque contrée, permettra certainement à un public des plus diversifiés de participer dans les différents espaces promus à l'occasion.

1.1.1.6. Partenariat

L'initiative « *Peuples et Cultures* » a connu, lors de son premier développement, des apports, sous forme de réflexions de regards experts qui ont mené à la publication des articles dans le « *PluriCité 23* ». Ainsi pour compléter les réflexions des participants du groupe de travail, qui ont connu les dernières évolutions de la contrée mise en avant (à savoir : Bilad El Cham et la Grande Syrie), nous nous sommes adressés à ceux qui, par leur itinéraire social et académique, ont eu suffisamment de recul pour relire et analyser la situation actuelle de Bilad El Cham, son passé reluisant, son interaction avec l'Occident, les particularités de ses peuples à travers leurs arts et cultures...

Messieurs Naji Habra, recteur de l'Université de Namur (UNamur) et Bichara Khader, spécialiste du monde arabe à l'UCL, professeur émérite, ont de la sorte fait bénéficier les réflexions tout en apportant leur contribution au sein du dossier consacré.

D'autre part, en lien direct avec la feuille de route établie sur base des conclusions du premier chantier en interne et de la continuité des séances de travail par les responsables du projet lors du second semestre de 2019, plusieurs partenaires ont été abordés et ont marqué un intérêt pour l'initiative « *Peuples et Cultures* » : il s'agit de partenaires pressentis pour le bimestre « Amérique latine » et qui accompagneront le projet en ce qui concerne les aspects logistiques (Église d'Harschamp, Delta, UNamur, etc.) et/ou les développements des réflexions/productions tels que la Maison de l'Amérique latine, Hispano-Belga, Identité Amérindienne... qui ont marqué un intérêt profond pour ce projet et avec qui nous avons précisé les contours de notre collaboration.

1.1.1.7. Perspectives

Comme annoncé, la deuxième version de « *Peuples et Cultures* » est axée sur la mise en œuvre des bimestres dédiés aux différentes contrées choisies. C'est ainsi à travers du chantier mis en place le 1^{er} semestre 2019, le groupe porteur a procédé et activé un ensemble d'espaces de réflexion d'échanges autour des aspects en lien avec les contenus et leur scénarisation, de l'organisation et de l'ouverture vers les partenaires. En définitive, un travail d'exploration et de ressourcement pour établir un plan d'action qui conjugue les visées consacrées dans la philosophie du projet avec les spécificités de chaque peuple et culture et de faire de leur diversité une matière qui questionne nos connaissances et aiguise nos curiosités. Ainsi, en 2020 et jusqu'à la fin de l'automne 2021, « *Peuples et Cultures* » s'ouvrira sur le grand public pour visiter avec un regard conscient et généreux les réalités de la culture de l'Homme.

D'autre part, conformément à la philosophie de synergie au sein de Carrefour des Cultures, les thématiques et angles abordés lors des différents bimestres liés aux peuples et cultures feront l'objet de réflexions et de développements voire de réalisations au sein d'autres espaces de Carrefour des Cultures (formations/informations notamment, initiative de « *Cinéma des Cultures* », espace « *Au Féminin* » etc.).

1.1.2. Orient-Occident Regards et pratiques croisés

1.1.2.1. Constats et enjeux

Le début du 21^e siècle été marqué par les débats et polémiques qui se sont développés autour de la présence musulmane dans les sociétés occidentales. Ce phénomène a occupé les imaginaires et a préoccupé l'approche citoyenne de la société. Ainsi, des politiques et des positionnements ont fait jour et des actes et actions ont été posés et mis en œuvre. C'est dans cette ambiance que Carrefour des Cultures a activé un chantier pour mettre en question et en confrontations les multiples facettes et les divers angles qui lient, interagissent et composent le dialogue entre les deux sphères. Il s'est agi du projet « *Dialogue Orient-Occident* » qui après une large et longue réflexion et plusieurs réalisations, a connu l'élévation d'une exposition didactique ayant l'objectif de poursuivre les interactions d'idées et la diversité d'approches dans des espaces nouveaux et près d'un public diversifié.

Depuis, cette exposition a suscité l'intérêt de plusieurs opérateurs et a connu des représentations et des animations dans des différents espaces et avec plusieurs publics.

Il est à préciser que la diffusion de cette réalisation s'est matérialisée particulièrement dans les événements grand public de Carrefour des Cultures comme au sein dans de ceux développés par nos partenaires.

Dans le même sens, cette exposition a servi comme une accroche et une matière de base de nos espaces de formation et de réflexion. Mais là où le déploiement de cette diffusion a répondu adéquatement aux objectifs initiaux, c'était autour des activités et projets réalisés dans l'espace scolaire et avec ses acteurs et son public.

Inutile de rappeler que cet espace et public sont accessibles, et la mise en œuvre de toute animation, réflexion et construction sont facilitées par la stabilité et la structuration du monde de l'école.

Dans le même ordre d'idées, il faut noter que cette thématique et les polémiques qui l'ont enflammée avaient trouvé source et prétexte dans l'institution scolaire. De ce fait, il est d'une importance certaine de contribuer à lever le voile sur les incompréhensions et méconnaissances qui ne cessent de s'installer dans nos imaginaires et perturbent toute socialisation des jeunes et des plus jeunes.

Dans ce cadre, et en lien direct avec ces visées et volontés, Carrefour des Cultures a voulu relancer, voire ressusciter au début 2019, la réflexion à partir de cet outil pédagogique. C'est ainsi que le projet s'est ouvert de nouveau sur un public scolaire.

Nous tenons à préciser que notre intention est de ne pas faire une entorse aux principes et aux prescrits de l'Éducation permanente, mais notre intime volonté est plutôt de pouvoir mettre en débat et en confrontation un jeune public concerné par le débat de société mais ne dispose que de peu d'espace pour s'exprimer et faire parler ses contributions citoyennes.

Faire entrer l'Éducation permanente dans l'enceinte de l'école constitue pour nous une manière d'anticiper pour faire agir et interagir les jeunes avec les problèmes de société.

1.1.2.2. Objectifs

La version « *Orient-Occident* » de 2019 à l'instar des activités et des actions développées dans le passé s'est articulée autour des objectifs suivants :

- offrir à l'expression des jeunes la possibilité de débattre autour de l'interculturalité et des interactions entre les peuples, les cultures, dans leurs différentes dimensions ;
- favoriser le dialogue, distiller la communication, contre toute radicalisation ou extrémisme ;
- mobiliser un public peu sollicité par l'action politique et par la chose publique ;
- oeuvrer dans la déconstruction des stéréotypes, faire prendre connaissance de la diversité et de la complexité des cultures, communautés, ainsi que de leurs constantes interactions ;
- contribuer à transformer les imaginaires et rétablir le dialogue sur des bases qui valorisent la confrontation d'idées et la valorisation de la connaissance ;
- offrir à un public jeune plus de sens, de responsabilités, en les accompagnants dans une posture d'acteurs capables de produire et de diffuser ;
- créer une passerelle entre l'associatif et les établissements scolaires et renforcer les principes de l'Éducation permanente dans l'approche éducationnelle ;
- faire de l'esprit, des dispositions de l'éducation permanente un outil qui associe et implique toutes les composantes de la société.

1.1.2.3. Articulation

Le projet « *Orient-Occident* » s'est ouvert cette année 2019 sur deux établissements de l'enseignement secondaire et sur une école supérieure (HEPN).

Deux démarches et deux activités distinctes ont donc concerné cette édition :

- Stéréotypes, freins à l'interculturalité
- Orient-Occident, baromètre pour l'interculturalité

Ces deux projets ont constitué des espaces de réflexion et de construction en prenant en considération la spécificité de chaque démarche et de chaque public visé.

A. *Préjugés, freins à l'interculturalité*

A.1. *Enjeux et objectifs*

Le projet « *Préjugés, freins à l'interculturalité* » Cette activité a choisi d'interroger l'interculturalité sous l'angle des stéréotypes et les raccourcis qui restent dominant dans le rapport à l'altérité notamment quand il s'agit des relations entre les peuples, les communautés et leurs valeurs et pratiques respectives sociétales voire culturelles. La méconnaissance continue à prendre le pas sur la connaissance et favorise le repli et le rejet plutôt que le dialogue et la reconnaissance qui, par excellence font fructifier l'intelligence collectives et le bien être en commun.

C'est dans cet esprit et ce sens que cette activité a pu se développer avec les élèves de l'enseignement secondaire supérieur et a choisi de penser l'Altérité et les préjugés à partir d'une réflexion et une réalisation construites sur base de la philosophie de l'exposition « *Orient-Occident* ».

A.2. *Méthodologie, articulation et réalisations*

La mise en œuvre de ce projet s'est articulée en trois temps :

Le premier temps s'est axé sur les aspects organisationnels et méthodologiques, et sur la dimension réflexive qui fut consacrée à l'approche et le concept de l'interculturalité. Dans ce sens, la place du « *Dialogue Orient-Occident* » a été interrogée à partir de cette démarche interculturelle.

Dans sa phase de réflexion, le projet a été alimenté par la lecture critique de l'exposition « *Orient-Occident* » mais surtout sur les stéréotypes qui se déploient autour de cette thématique.

Quatre séances se sont développées et matérialisées dans ce premier temps et plusieurs réflexions et conclusions ont été retenues pour construire un plaidoyer qui favorise le dialogue interculturel et valorise la reconnaissance de la diversité. Le tout à la lumière de l'analyse de l'exposition « Orient-Occident », qui a élu un angle d'approche et une technique de lecture qui se sont acheminés vers les stéréotypes à l'égard de ce que l'on considère comme différent, et plus précisément sur la manière de la déconstruction de ceux-ci.

Ces séances de réflexion et de travail ont permis aux groupes participants de définir les matériaux et les contenus qui ont servi à la réalisation de présentation dudit projet lors de la « Journée du respect » organisée par l'établissement scolaire (Institut Saint-Joseph Jambes, ISJJ).

Le deuxième temps a concerné les réalisations proprement dit. Ainsi, les jeunes participants ont œuvré pour la matérialisation des productions qualifiées intermédiaires : quizz, synthèses, entretiens et enregistrements sonores, etc. Ces productions intermédiaires ont servi de contenu et de forme pour la réalisation de l'exposition « *Islam-Occident en mêmes* », et au même temps de se profiler comme des outils susceptibles d'offrir forme et force à la campagne de sensibilisation (Campagne d'affichage contre les stéréotypes). Cette campagne d'affichage a, sans doute, constitué la production par excellence et a facilité la diffusion de tout ce qui a été entrepris, en terme d'idées et de conclusions.

Enfin, un troisième temps a été dédié à la diffusion et à la sensibilisation, lesquelles se sont cristallisées autour de la présentation du projet et autour de la campagne d'affichage susmentionné, et ce près des établissements scolaires concernés (Institut de la Providence Ciney et Institut Saint-Joseph Jambes).

Un des points culminants du projet a ainsi résidé dans la manière de communiquer autour de l'initiative près des élèves de deux établissements scolaires en les invitant ainsi à offrir à la réflexion plus de continuité et de force.

En définitive, la temporalité, en lien avec la méthodologie et le phasage du projet s'est déclinée entre février et mai 2019 et a été articulée autour d'une phase de réflexion, d'une deuxième de réalisation et de production et d'une troisième de diffusion et sensibilisation.

A.3. En bref et en chiffres

Réflexion :

- Le 4 février : introduction et présentation du projet, discussions (ISJJ) ;
- Le 4 février : discussions autour d'« *Orient-Occident* » Débat portant sur différents sujets liés à l'exposition « *Orient-Occident* » (ISJJ) ;
- Le 5 février : introduction et présentation du projet, discussions (Ciney) ;
- Le 7 février : discussions autour d'« *Orient-Occident* » Débat portant sur différents sujets liés à l'exposition « *Orient-Occident* » (Ciney).

Réalisations :

- Le 11 février : enregistrements des capsules audio (entretiens individuels) ;
- Le 25 février : retour sur les audio et élaboration du canevas du projet « campagne d’affichage » ;
- Le 28 février : journée du respect : présentation du projet « *Préjugés, freins à l’interculturalité* » aux établissements concernés ;
- Le 11 mars : réalisation de la campagne d’affichage « *Stéréotypes, freins à l’interculturel* » ISJJ ;
- Le 18 mars : réalisation de « *Islam-Occident* » en « mèmes » ISJJ.

Diffusion :

- Le 6 mai : diffusion campagne d’affichage (exposition stéréotypes) et animation autour de l’exposition ;
- Le 13 mai : retour sur la campagne d’affichage, amélioration des supports et diffusion plus large.

A.4. Public

Le projet a réuni un public jeune et diversifié, issu des classes de l’enseignement secondaire supérieur. Il s’est agi de 65 élèves, de 16 à 18 ans, de 5 classes, issus de deux écoles (ISJJ et IP Ciney). Les participants ont construit le projet, depuis les phases d’explorations/réflexions jusqu’aux phases de réalisations/productions et sensibilisation.

D’autre part, outre le public participant direct, le projet, à partir de ses différents développements, a pu toucher un public très large. Il s’agit des élèves de seconde supérieure de deux établissements concernés, ainsi que le corps enseignant.

De plus, comme précisé plus avant, les outils élaborés lors de l’initiative peuvent connaître une diffusion plus large via l’utilisation (et la diffusion) future de ce matériel didactique par les enseignants des écoles concernées.

A.5. Partenariat

Le projet s’est ouvert sur une expression jeune et a choisi l’école comme espace pour développement. Ainsi l’Institut de la Providence Ciney et Institut Saint-Joseph Jambes ont constitué les partenaires premiers de cette initiative.

B. Exposition Orient-Occident, baromètre de l'interculturel

B.1. Enjeux et objectifs

Outre son utilisation pour nourrir les approches et analyses développées lors de la phase de réflexion du projet « *Stéréotypes, freins à l'interculturalité* », l'exposition « *Orient-Occident* », imaginée, élaborée et proposée par Carrefour des Cultures, a connu une nouvelle présence et une utilisation plus didactique au sein d'une école supérieure.

En effet, Carrefour des Cultures, depuis plusieurs années reçoit des stagiaires provenant de plusieurs écoles de l'enseignement supérieur. C'est dans ce cadre que nous avons accueilli deux jeunes issus de la Haute École Provinciale de Namur (HEPN).

Il est clair qu'une telle collaboration constitue une occasion propice pour faire parler nos objectifs et associer les stagiaires à nos réflexions et actions.

Ainsi pour cette année 2019, et de concert avec l'option académiques des deux stagiaires, à savoir la coopération internationale, nous avons proposé l'exposition « *Orient-Occident* » comme matière et base de leur exploration, réalisation et production.

Préalablement à l'installation de l'exposition, les deux étudiants animateurs, guidés par le porteur de projet de Carrefour des Cultures, ont réalisé une animation à destination des Bac1, sur la question du dialogue « *Islam-Occident* » et dans son lien avec l'altérité et de l'interculturalité.

En somme cette initiative est venue consolider notre approche et conviction de construire un pont solide entre l'enseignement et le débat de société et de contribuer à la progression vers une citoyenneté qui se libère se cultive en dehors de l'événementiel.

B.2. Méthodologie, articulation et réalisations

L'objectif premier de ce projet est de pouvoir occasionner à notre exposition et les visées qui s'y rapportent un espace de réflexion, de partage, de connaissance et de questionnement, et de faire de nos stagiaires des messagers, des communicants, des guides et des animateurs autour du dialogue des peuples et des cultures et notamment celui qui associe l'Orient à l'Occident.

Ainsi, la phase d'exploration et de documentation a constitué le fer de lance de cette activité. Cette phase a fait l'objet des travaux individuels et des séances de mise en commun nourrie d'analyses et d'élaboration. Ces séances dites collectives ont associés les stagiaires au maître de stages et aux membres de l'équipe permanente ayant la gestion de l'axe de l'interculturalité. Cette même phase a facilité la familiarisation avec le contenu de l'exposition et son articulation.

Dans ce sens le dossier pédagogique portant sur les objectifs, les thématiques ainsi que sur le plaidoyer en lien avec l'exposition est venu appuyer les travaux des stagiaires et renforcer leurs questionnements et analyses. L'objectif étant de mettre en animation les différents contenus lors des séances programmées à l'attention de leurs camarades de classe/école et au même temps de se munir d'arguments et de connaissance suffisante pour accompagner et guider le grand public invité à visiter l'exposition.

Ainsi, pour développer et mettre en pratique ces activités et visées, une rencontre autour de la lecture de l'exposition et du carnet pédagogique y attendant a été organisée. Cette lecture a permis de développer plusieurs connaissances autour de la thématique mais également de préparer les étudiants stagiaires à penser des activités nouvelles qui viendraient enrichir les supports existants.

La phase de communication a ensuite été lancée : il s'est agi de construire des outils de communication et déterminer les différents canaux de diffusion. En ce sens, une affiche a été élaborée par les étudiants stagiaires, et diffusée dans l'établissement. Également, des invitations ont été envoyées au public via le réseau Facebook. Sur ce même réseau, une page particulière a été créée pour promouvoir l'événement, via le profil de Carrefour des Cultures.

La phase de production s'est ainsi activée pour procéder à la réalisation des outils susceptibles d'accompagner la diffusion et la sensibilisation programmées en troisième temps.

À partir de différents travaux, synthèses et contenus d'animation élaborés par les étudiants stagiaires, le projet s'est concrétisé par la tenue de l'exposition, les animations y attendant, et l'atelier/animation « *Baromètre de l'interculturel* » près du public composé des étudiants de Bac1 et également près d'élèves de l'ISJJ comme cité supra.

Il est à préciser que si les animations autour de l'exposition ont concerné « *Orient-Occident* » et ses déclinaisons, « *Baromètre de l'interculturel* » a consisté en une réflexion collective autour du concept de l'interculturalité, des variations de son traitement actuel.

Suite à ces développements, une capsule vidéo a été élaborée par les étudiants stagiaires afin de promouvoir leurs réalisations.

Un point d'évaluation est venu clôturer l'ensemble du processus.

B.3. En bref et en chiffres

- Le 11, 12 et 19 février : 3 séances de réflexion collective, de lecture et d'analyse autour de l'exposition et du carnet y attendant ;
- 4 réalisations :
 - Affiche de promotion,
 - Outils quizzes,
 - Baromètre de l'interculturel,

- Capsule vidéo,
- Exposition « *Orient-Occident* » sur le campus de l'HEPN (mardi 26 au jeudi 28 février).
- 5 temps d'animations :
 - Le 18 février : journée d'animation à l'ISJJ (Baromètre de l'interculturel et lecture de l'exposition « *Orient-Occident* ») ;
 - Du mardi 26 au jeudi 28 février : ateliers/quizzes autour de l'exposition ;
 - Le 27 février : animation classe BC1 (Baromètre de l'interculturel).
- Un temps d'évaluation.

B.4. Public

Outre les étudiants animateurs porteurs du projet ainsi que le groupe de Bac1 à destination duquel une animation particulière (suite à laquelle le « *Baromètre de l'interculturel* » a été créé) a été réalisée en « classe », l'ensemble des étudiants évoluant sur le campus de l'HEPN, de même que leurs professeurs, ont été interpellés lors de la semaine qui a vu se développer différentes activités de questionnements et de réflexions (quizz, jeux...) autour de l'exposition « *Orient-Occident* ».

B.5. Partenariat

La Haute École Provinciale de Namur, établissement des deux étudiants stagiaires porteurs du projet, a été le partenaire par excellence pour cette initiative : elle a assuré, notamment l'accueil de l'exposition et des activités développées autour de celle-ci.

1.1.2.4. Perspectives générales

Comme annoncé plus avant, notre objectif est de pouvoir offrir sens et force au dialogue entre les communautés, les cultures et les cultes. Il est clair que l'islam aujourd'hui dérange, fait peur, voire suscite une réflexion continue sur l'adaptation de cette religion dans la sphère publique. Face à de telles analyses et approches, l'extrême gagne du terrain et envahit nos imaginaires individuels et collectifs. Poser un acte et œuvrer pour le dialogue exige une volonté et un engagement continue de la part de toute force vive de la société. C'est dans cette démarche que l'exposition « *Orient-Occident* » s'était inscrite et a pu voyager voire investir initiatives développées par le tissu associatif ou institutions notamment les établissements scolaires.

Cette exposition doit sans cesse évoluer pour s'adapter aux débats de société. Et à l'heure du numérique, notre objectif est de réaliser une version virtuelle de l'exposition pour lui assurer une ouverture plus large.

Outre cette ambition, notre objectif est également de pouvoir structurer la communication autour de cette exposition pour lui donner plus de visibilité.

1.1.3. Tables de conversation Langue et société

1.1.3.1. Constats et enjeux

La mise en place du parcours d'accueil pour les nouveaux arrivants- depuis lors rebaptisé « parcours d'intégration » a marqué une nouvelle étape dans les politiques d'immigration et d'intégration. Les acteurs et opérateurs en la matière ont vu leur champ d'action se multiplier et se diversifier pour s'adapter aux prescrits des politiques développées et des dispositions qui en découlent ainsi qu'aux besoins du terrain et aux demandes grandissantes du public.

Carrefour des Cultures, à partir de son identité d'acteur d'Éducation permanente et opérateur reconnu comme initiative locale d'intégration, ne cesse point de créer l'équilibre entre ces deux profils et de développer des intersections partant des exigences et de l'esprit des dispositions légales, tout en mettant au centre de ses préoccupations l'intérêt des usagers et les exigences de la société.

Il est clair que le contenu du parcours d'Intégration ne comporte aucune dimension d'interculturalité, de bien-être collectif et encore moins de l'Éducation permanente. Les séances des formations se limitent à la diffusion de connaissances académiques et des informations pratiques reçues passivement par les primo-arrivants. Nulle trace du dialogue citoyen et interculturel prôné par la Commission du Dialogue Interculturel, ni du principe de réciprocité de l'intégration reconnu par l'Europe et par les Assises belges de l'Interculturalité, l'intégration est vue comme le fait exclusif du migrant.

Carrefour des Cultures, dès le début, a fait de l'espace FLE (Français Langue Étrangère) une formation qui associe la citoyenneté et l'interculturalité à l'apprentissage linguistique faisant ainsi de la langue française une rampe de lancement citoyen et un laboratoire pour les pratiques interculturelles.

L'apprentissage de toute langue ne peut porter ses fruits qu'avec une ouverture sur l'altérité et une utilisation assidue, comme l'expliquait un sociolinguiste de l'UCL : « on peut donner autant d'heure de français qu'on veut, si à côté de cela, il n'y a pas d'utilisation de la langue en dehors du cours, ça donne le même effet que chez les milliers de petits wallons qui apprennent le néerlandais mais ne l'utilisent jamais, et qui, au final, parlent comme des patates. C'est donc un préalable nécessaire, mais absolument pas suffisant ».

Dans ce sens et après lecture et analyse de notre expérience dans le cadre de FLECI, Carrefour des Cultures a pu constater que nombre des bénéficiaires regrettaient de ne pas avoir beaucoup l'occasion de pratiquer le français en dehors des cours. En effet, il s'agit d'un public fragilisé qui a peu d'opportunités d'interagir avec des francophones, si ce n'est lors de démarches administratives.

De ces analyses et constats est née l'idée d'activer un espace de conversation de réflexion et de construction en commun qui conjugue les principes élémentaires de l'Éducation permanente avec les aspects linguistiques valorisés dans le parcours d'accueil. Il s'agit de l'initiative « *Table de conversation : langue et société* ».

1.1.3.2. Objectifs

En lien avec les enjeux précités, la philosophie et les visées de l'espace « *Interculturalité/Diversité* », l'initiative « *Table de conversation : langue et société* » se développe à partir des objectifs suivants :

- favoriser les liens entre l'expression orale de la langue française et l'accès à l'espace public ;
- faire de la langue du pays d'accueil une langue vivante ayant une utilité et une pratique dans les différentes sphères du quotidien du public issu de l'immigration plutôt qu'une langue étrangère prescrite dans les contraintes décrétées ;
- cultiver la diversité d'approches autour des débats de société et accentuer la dimension citoyenne notamment chez les composantes les plus fragilisées ;
- adoucir l'isolement psychologique social et culturel de cette nouvelle immigration ;
- créer les conditions qui favorisent l'interaction culturelle et linguistiques, et qui font fructifier l'épanouissement individuel et l'intelligence collective ;
- dresser un pont entre cet espace d'expression et de réflexion et les différents projets et activités développées par Carrefour des Cultures.

En somme, dépasser la timidité initiale qui empêche de s'exprimer dans une langue autre que sa langue maternelle ; donner la possibilité aux usagers et participants de s'exprimer sur des constatations qui les étonnent/effrayent/surprennent/émerveillent ; exprimer en français des considérations, des réflexions, des points de vue ; s'interroger et interroger les us/codes sociaux/lois, etc. de la société belge mais aussi de leur pays d'origine. La finalité primordiale est de permettre aux participants d'être des citoyens qui s'approprient la chose et l'espace public. Enfin faire de l'esprit critique, élément moteur de l'éducation permanente, le soubassement de cet espace.

1.1.3.3. Méthodologie, articulation et réalisations

Comme suite aux différentes lectures et analyses des besoins du terrain et des aspirations manifestées par le public de nos diverses formations, nous avons procédé à une phase d'exploration et de communication de proximité soutenue par des entretiens individuels dont l'objectif est de composer des groupes homogènes au niveau des connaissances linguistiques et hétérogènes sur le plan de l'origine sociale et culturelle. Dans le même esprit nous avons assuré une ouverture sur un public provenant des autres espaces de formations organisés par des opérateurs tiers ou conseillés par le CAI (Centre d'Action Interculturelle de Namur). De ce fait, la fin de l'année académique a été propice pour œuvrer dans cette direction et par là même activer des espaces et programmer des séances dédiées à notre initiative et aux objectifs qu'elle s'est fixés.

Ainsi, deux sessions ont été planifiées endéans le deuxième semestre de l'année 2019. Une session d'été axée sur deux modules composés sur base des connaissances linguistiques et une deuxième d'automne destinée au niveau avancé et qui a coïncidé avec le calendrier de nos formations de FLE.

Libérer l'expression telle est l'objectif et le leitmotiv de ces espaces où le participant se constitue comme producteur d'idées et artisan de leur interpénétration avec les réflexions de l'altérité.

Bien entendu, et comme pour l'ensemble de nos activités, la démarche est la plus participative possible (implication des publics dans l'initiation, l'élaboration, le développement comme l'évaluation des projets).

Dans le même sens, la promotion du débat est bien entendu ici une démarche centrale, alliée à cette libération de la parole en commun. Il est notoire que les interactions avec les différentes initiatives de l'association sont cultivées le plus possible favorisant ainsi chez le participant la volonté de s'inscrire dans les objectifs et les approches développées dans les différents projets de Carrefour des Cultures.

Ainsi, la première séance de chaque session est consacrée à la mise en place d'une charte. Chaque participant est invité à réfléchir, puis à exprimer ce qui, pour lui, est nécessaire pour assurer des conditions agréables et productives pour la réalisation du projet. Chacune des propositions est soumise au groupe qui décide de la garder ou pas. Cette charte est ensuite mise au propre par l'animatrice et distribuée à chacun à la séance suivante pour relecture et approbation.

Lors de la première séance, nous procédons à un brainstorming de thèmes autour desquels nous trouverions intéressant de discuter. Puis, nous établissons un calendrier. Pour chaque session, nous choisissons un thème et chaque apprenant est responsable de préparer un petit exposé pour présenter le thème. La conversation naît ensuite de ce que la personne responsable du sujet aura proposé. Nous laissons très libres les apprenants quant à la manière d'aborder le sujet choisi. En effet, il s'agit ici de faire émerger la parole de l'apprenant, et non de la restreindre ni de lui ajouter un stress supplémentaire, car développer un petit exposé en français et prendre la parole devant un groupe constituent déjà un effort important. De plus, cela leur permet d'aborder réellement l'angle qui les intéresse.

Souvent, les apprenants préparent d'eux-mêmes un support papier, une présentation PowerPoint ou encore prévoient un diaporama sur une tablette.

Le rôle de l'animatrice des tables de conversation est d'abord d'être garante du cadre et de distribuer la parole le plus également possible. Si la parole bloque, l'animatrice pose des questions pour approfondir tel ou tel propos qui a été émis plus tôt ou donne un avis personnel afin de relancer la conversation. L'animatrice conclut aussi les échanges et lorsqu'elle le juge, nécessaire, s'arrête sur certains points linguistiques afin de remédier à certaines erreurs commises par les apprenants. Cela peut aller de l'usage d'un temps de la conjugaison à la prononciation de certains sons, en passant par l'explication de certains mots de vocabulaire.

Il faut remarquer que pour le niveau débutant, l'ensemble des formatrices s'est réuni et a décidé des thématiques à aborder. Un planning a été prévu et adapté en fonction des besoins des participants lors des différentes séances. À ce niveau, les intéressés ne possèdent pas encore un niveau de langue suffisant pour échanger autour d'un thème qui n'est pas directement lié avec des actions de la vie quotidienne. Pour cette raison, nous avons créé un ensemble d'activités orales visant le développement des compétences langagières liées à ces actions de la vie quotidienne.

En 2019, le projet « *Table de conversation : Langue et société* » s'est organisé en deux sessions. La première était une session d'été et comportait deux niveaux : débutant et avancé. Chaque niveau a pu bénéficier de sept séances de trois heures. Plusieurs formatrices sont intervenues dans chacun des modules. La deuxième session s'est déroulée en parallèle au module FLECI de septembre à décembre, à raison d'une fois par semaine. Nous avons eu au total douze séances de trois heures. Elles étaient destinées à un public de niveau avancé en français. Une seule formatrice a encadré ce groupe.

La session d'Été

Pour le niveau débutant, les séances étaient constituées de diverses activités de répétitions et de productions orales. Celles-ci visaient à instituer des automatismes dans leur pratique du français, à corriger leur prononciation et, bien entendu, leur donner une certaine autonomie dans diverses situations de la vie quotidienne. Les thèmes abordés ont été les suivants :

- se présenter et poser des questions
- parler de sa situation familiale et présenter une personne
- décrire un lieu
- demander et donner un prix
- exprimer un besoin
- demander un rendez-vous
- indiquer la nature d'un problème de santé

En ce qui concerne le niveau avancé, la première séance a été consacrée à la rédaction d'une charte et aux choix des thématiques qui seraient abordées. Celles-ci ont été ensuite réparties entre les participants, de telle sorte que chacun soit responsable de l'une d'elle. Ainsi, lors de chaque séance, la personne de référence présentait son thème et celui-ci était ensuite discuté par tous les participants.

Le 17 juillet, nous avons discuté des politiques migratoires existantes. Chacun a pu exprimer son ressenti et partager son expérience s'il le voulait.

Le 24 juillet, nous avons abordé la thématique de la musique. Après une définition du son, une présentation des notes et des différents types d'instruments de musique, nous avons essayé de définir ensemble ce qu'était la musique.

Le 31 juillet a été consacré au cinéma. Après une petite présentation de quelques mouvements cinématographiques, des différents genres de film et du vocabulaire relatif au cinéma, les participants ont pu découvrir les synopsis de différents films belges et parler de ceux qui les intéressaient ou pas, d'expliquer leur choix, ...

Le 7 août, le thème était « de la fracture numérique à la fracture numérique ». Les participants se sont exprimés autour de l'usage du numérique dans notre société, ses avantages et ses inconvénients.

La session du 14 août a été consacrée à la pauvreté. Nous nous sommes interrogés sur les causes de celles-ci, ses effets et les solutions envisageables à notre échelle.

Enfin, lors de la dernière séance (**21 août**), nous avons échangé autour de la perception de la culture belge. Chacun a pu développer comment il percevait la culture belge, les spécificités de celle-ci pour lui, quelles différences il voyait avec sa propre culture, etc. Lors de cette séance, nous nous sommes interrogés notamment sur la place et le rôle de la femme dans nos cultures.

Session d'Automne septembre/décembre 2019

Comme expliqué précédemment, la première séance a été consacrée à l'élaboration d'un planning reprenant les thématiques que nous souhaitons aborder et d'une charte. Pour cette session, nous avons aussi décidé de lire un livre. Lors de la deuxième séance, l'animatrice a donc proposés deux titres et c'est le livre « Un autre choix » qui a été retenu par les participants. Ce livre a été lu en partie en classe et en partie à la maison. La formatrice s'était procurée à la bibliothèque plusieurs exemplaires du livre choisi et les avaient répartis auprès des participants.

Dans un premier temps, les séances de ce module ont été consacrées à une présentation du pays d'origine de chaque participant. Nous avons donc discuté du Venezuela et de sa situation politique actuelle, de la Corée du Sud et du fait que nombreuses personnes n'y pratiquent pas de religion, de la Tunisie et enfin du Maroc.

Ensuite, nous avons discuté du mariage. Ce thème a été abordé sous un angle religieux, principalement sous l'égide d'un animateur de l'Éducation permanente. Cet espace débat s'est articulé autour de deux séances et s'est ouvert sur des approches et problématiques en lien avec la thématique principale. Ainsi lors de ces séances, nous nous sommes aussi posé la question de savoir si les religions étaient un facteur de rassemblement ou de division.

Lors de la séance suivante, nous avons abordé les relations hommes/femmes et le féminisme.

Le 4 novembre, chacun a pu raconter une histoire qui lui tenait à cœur. Cette séance a aussi été l'occasion pour chacun.e. d'évoquer des auteur.e.s qu'elle ou il affectionne dans sa langue d'origine.

Le 18 novembre a été consacré à une première évaluation du projet en vue de rédiger un article dans notre revue « *Nouveau Souffle* ».

Le 25 novembre, nous avons essayé de définir ce qu'est la liberté. Nous nous sommes intéressés aux différentes définitions données par le Robert et puis nous avons tenté de produire la nôtre. Nous en avons conclu que la liberté était la possibilité de vivre à notre propre manière, tout en respectant les opinions et les manières de vie. Nous avons aussi relevé ce qui nous a semblé être un paradoxe : si la liberté est la possibilité de faire ce que l'on veut, elle vient aussi avec de lourdes responsabilités, comme celle d'assumer nos choix ou celle de ne pas entraver la liberté des autres.

Le 2 décembre, la réflexion et la conversation ont porté sur les changements climatiques et l'écologie. Chacun a fait part de ses observations quant à un éventuel changement climatique et s'est exprimé sur les possibilités et les réponses à mettre en œuvre pour contrer les déviations et les délires de l'Humain face au bien-être de la collectivité sur la planète Terre.

Enfin, **le 9 décembre**, nous avons devisé autour du thème de la vieillesse, des changements qui ont lieu à cette période de la vie, comment nous aimerions la vivre et comment la vieillesse se vit dans le pays d'origine de chacun.

1.1.3.4. En bref et en chiffres

Deux sessions : session été et session automne.

1. Session Été juillet/août 2019 : *deux ateliers sur base des connaissances linguistiques*

- Atelier I : sept séances de trois heures par semaine :
 - Participants : 8 membres ;
 - Production : synthèses.
- Atelier II : sept séances de trois heures par semaine :
 - Participants : 9 membres ;
 - Production : exposés des participants et synthèses des discussions.

2. Session Automne septembre/décembre 2019 : *atelier unique (niveau avancé)*

- Participants : 6 membres ;
- Production : synthèses des discussions et articles développés dans les rubriques de la revue « *Nouveau SouffLE* ». Un seul article : celui présentant et évaluant les tables de conversation.

1.1.3.5. Public

Les espaces développés dans le cadre de la présente initiative visent notamment un public issu de la nouvelle immigration. Il provient principalement des participants de nos différentes formations et services ainsi que des personnes suggérées par le CAI ou issues des centres Croix-Rouge.

Cette première expérience a mis à jour quelques indicateurs qui nous incitent à questionner notre manière de faire et d'agir afin d'ouvrir ces espaces à un public nouveau et diversifié, et ce en adéquation avec ses besoins et ses contraintes. Dans ce sens, nous avons bien constaté que la session d'été a attiré plus de public. Et notre première lecture nous a révélé que cette période de l'année est plus propice à la spécificité de ce public qui se trouve inactif avec peu d'alternatives pendant un temps très long.

Ce premier constat, quoiqu'il reflète une réalité certaine ne peut à lui seul consacrer et motiver nos méthodes et nos approches communicationnelles en la matière. Dans cette optique, nous envisageons pour la deuxième année de cette initiative d'apporter plus de structuration aux différentes phases de la réalisation du projet et notamment dans sa phase de la communication et d'ouverture sur les publics et sur les partenaires.

En définitive, nos sessions et nos séances ont pu accueillir 23 participants provenant d'horizons différents, ce qui a favorisé la libération de la parole et a offert plus de consistance à la réflexion individuelle et à des constructions en commun. Ainsi les participants sont allés au-delà des dispositions du Décret et ont manifesté une volonté libre capable de comprendre et d'assimiler une intégration nourrie par leurs expressions citoyennes.

1.1.3.6. Partenariat

2019 a constitué le fer de lance de notre initiative et nous avons fait de cette première année un laboratoire pour observer nos choix, nos orientations et nos pratiques confrontés à ceux du public participant. Il est clair, que nous avons fonctionné en interne, sans partenariat nonobstant celui en lien avec la communication.

Comme tout projet, la collaboration et l'ouverture sur les différents opérateurs et acteurs de terrain est plus que nécessaire pour répondre aux exigences et objectifs de ce projet comme à son évolution dans le temps et dans l'espace. Il s'agit pour nous de pouvoir mettre en interactions continues cette libération de l'expression chez notre public face aux multiples réalités de la vie quotidienne et au débat de société.

Dans cet esprit, nous envisageons une large ouverture sur diverses institutions et organismes de la chose publique pour créer les conditions favorables au déploiement de ces interactions. Cette ouverture concernerait les des personnes ressources et expert.e.s qui de par de par leur connaissance et pratiques, susciteraient les questionnements et les réflexes les plus curieux pour libérer cette expression citoyenne. C'est pourquoi, lors de l'évaluation du deuxième module avec les participants, l'envie de s'ouvrir sur l'extérieur a émergé. Cette envie sera donc prise en compte en 2020.

1.1.3.7. Perspectives

La structuration de notre initiative constituera la préoccupation première de l'année 2020. L'objectif est de consolider ce que nous avons entrepris et de mettre en mouvement les partenariats envisagés pour offrir des impulsions nouvelles en lien avec les contenus et leur développement ainsi qu'avec les réalisations/productions en commun.

Dans le même ordre d'idées et pour répondre le plus efficacement possible aux visées de notre projet global, nous continuerons à œuvrer pour que cet espace d'expression s'avère une vraie passerelle qui incite les participants à intégrer voire alimenter nos axes de réflexions et d'action.

1.1.4. Au Féminin

1.1.4.1. Constats et enjeux

Carrefour des Cultures s'est intéressé à la « thématique » du féminin depuis son projet initial voici plus de quinze ans. L'espace « *Immigration au féminin, perspectives de genre* » a constitué une thématique à part entière et a donné naissance à plusieurs projets, activités, débats, échanges, analyses, productions, rencontres, propositions artistiques, réflexions et réalisations etc. tels que : « *Talents de femmes* », « *L'Amour en immigration* », « *Levons le voile sur le voile* », « *Migrantes, réalités et médias* », « *Quand l'expression féminine embrasse la diversité* », etc.

L'axe du féminin a également connu de multiples participations dans de nombreuses autres initiatives développées par Carrefour des Cultures ainsi que des liens et collaborations avec celles d'opérateurs externes.

Lors du deuxième contrat programme, nous avons annoncé que la thématique « Femmes » devenait transversale, nourrissant ainsi les différents pôles développés.

Et c'est précisément cette attention développée dans la transversalité qui a été la source de l'initiative entamée en septembre 2019, intitulée « *Au Féminin* ».

En effet, depuis son agrément dans le champ du parcours d'intégration, Carrefour des Cultures accueille quotidiennement un public large (plus d'une centaine de personnes/semaine) et diversifié de migrant.e.s primo-arrivant.e.s. tant dans les cours de FLE que dans les cours de citoyenneté.

Au sein de ce public, les femmes représentent une large majorité.

En plus de ces formations, Carrefour des Cultures développe - en parallèle - un service d'accompagnement sociojuridique.

Au travers de ces permanences sociales/juridiques, nous avons pu mettre l'accent sur les difficultés majeures rencontrées par ces femmes primo-arrivantes.

Outre la barrière de la langue, ces femmes font état de problèmes économiques majeurs, de situations complexes qui peuvent être assimilées à de l'exploitation sexuelle, de problèmes de garde d'enfants, de difficultés en lien avec les acteurs de l'aide sociale en seconde ligne qui agissent en fonction de leurs critères sans prendre en compte, souvent par pure méconnaissance, les spécificités culturelles des femmes qu'ils sont censés aider.

Tous ces éléments contribuent à nimber ces femmes primo-arrivantes d'un profond sentiment permanent d'isolement qu'elles sont heureuses de rompre en franchissant la porte de Carrefour des Cultures.

Considérant ces facteurs, la nécessité d'ouvrir un espace d'échange, de réflexion en commun à et avec ce public est devenu une évidence pour Carrefour des Cultures.

Cet espace nous l'avons appelé « *Au Féminin* ». Nous l'avons voulu plus autonome, tout en étant à même, si possible, de se déverser sur les autres champs d'activités.

1.1.4.2. Objectifs

En lien avec les enjeux précités, l'initiative « *Au Féminin* » se développe à partir des objectifs suivants :

- libérer la parole et l'expression féminine des personnes primo-arrivantes en priorité mais aussi de toute femme qui souhaiterait s'associer à cette action ;
- favoriser l'accès à l'espace public et aider à comprendre sa complexité ;
- développer un espace de rencontre et d'interaction en liens avec les diversités de ces femmes, entre origine et culture, entre social et politique ;
- valoriser l'expression féminine dans le dialogue des peuples et dans tout processus de l'intégration et de la citoyenneté active ;
- stimuler la migrante à se constituer comme acteur dans tout plaidoyer ou revendication qui consacre l'égalité de genre et l'égalité des droits ;
- lutter contre toute hiérarchisation des cultures, des croyances, des classes et contre les expressions diverses (médiatiques ou autres) souvent stigmatisantes à l'encontre des femmes migrantes et des femmes en général.

1.1.4.3. Méthodologie, articulation et réalisations

En septembre 2019, tout en considérant ce qui a été entrepris et réalisé auparavant par Carrefour des Cultures et en toute harmonie avec les demandes et les besoins manifestés par ce nouveau public féminin, l'initiative/projet « *Au Féminin* » a germé dans une optique de contextualisation.

Le travail s'est déclenché d'abord en interne : des temps de réunions, réflexions, documentation, ont été propices à lancer la phase d'exploration. Ainsi, une réflexion et une analyse se sont développées dans un espace mixte qui associe l'équipe de l'Action sociale à celle de l'Éducation permanente pour élaborer ensemble les orientations générales du projet ainsi que sa mise en œuvre.

Une première action de communication/exploration a été développée vers le public potentiel pour investiguer et évaluer ses approches et ses intérêts, son profil et notamment pour veiller sur une complémentarité et une harmonie au sein du groupe de travail porteur. Pour ce faire, un formulaire d'entretien a été élaboré par la responsable du projet. Ce formulaire a permis la mise en place de temps d'entretiens individuels qui, sur base de participations volontaires, ont donné naissance au groupe de travail « *Au Féminin* ».

C'est ainsi que des espaces de rencontre ont été programmés pour apporter une structuration au projet. Le groupe a reprécisé les objectifs, dessiné les lignes du calendrier, les premières thématiques à développer ainsi que les réalisations en lien avec ces dernières.

Le cheminement du projet, sa structuration initiale, son premier développement, se sont construits d'après les concertations du groupe de travail. Ainsi, certains membres du groupe ont été choisis pour remplir un rôle particulier, en plus de leur apport général au travail de fond mené autour du projet. À cet effet, une participante est davantage en charge de l'axe communication/rédaction, la deuxième accompagne l'appui par les outils numériques, etc... Cette manière de faire contribue, sans aucun doute, à un réel investissement de la part des participantes qui sont, plus que jamais actrices actives plutôt que des spectatrices passives.

Selon ces conclusions, le groupe de travail a fixé la temporalité en lien avec le développement du projet laquelle a été tracée comme suit :

- des temps/espaces de réflexion, en lien avec les problématiques relatives aux thématiques élues ;
- des temps/espaces de réalisations/productions en lien avec les conclusions et les enseignements que proposent les espaces de réflexions ;
- un temps consacré à la diffusion des conclusions et productions lors de l'événement grand public.

Dans le même sens, les participantes, après échanges et confrontations d'idées, ont défini la méthodologie qui traverserait la mise en réflexion des thématiques ainsi que celle qui porterait sur les réalisations et productions qui en découlent. L'articulation suivante a été approuvée :

- temps de réflexions (expression libre et subjective)/rencontres notamment avec un public de 2^e ligne/échanges sur la thématique ;
- temps de réalisation et de production ;
- temps d'ouverture sur le grand public et de diffusion ;
- un dernier temps consacré à l'évaluation.

Il faut préciser que toute cette articulation, ses aspects pédagogiques, le choix des thématiques et leur déclinaison ont fait l'objet d'une concertation et une validation lors de la rencontre organisée en date du 28 novembre.2019.

En ce qui concerne la seconde rencontre, qui s'est déroulée le 12 décembre 2019, la priorité a été donnée à la sélection des thématiques mais également à la manière de les décliner. Cet espace rencontre a constitué un laboratoire pour mesurer nos forces et nos limites quant aux développements et analyses des thématiques dans un temps ultérieur. Ainsi, chaque participante a eu l'occasion de présenter brièvement au groupe une thématique qu'elle juge intéressante à travailler. Chaque expression a donné lieu à une justification/argumentation du choix élu. Ensuite, lors d'une phase de concertation, débats d'idées et consensus ont constitué la clé pour élire les thématiques qui sont mises en avant dans les développements du projet.

De cette justification/argumentation et concertation, les thématiques suivantes ont été sélectionnées avec intérêt et consentement :

- Identités du féminin,
- Femme dans l'espace public,
- Musulmanes et citoyennes,
- Face aux discriminations linguistiques,
- La violence a-t-elle un sexe ?

Par ailleurs, un 3^e temps a été dédié à la réflexion/concertation autour de la programmation de la 12^e édition de « *Cinéma des Cultures* » et plus particulièrement à la séance en lien avec l'altérité féminine.

1.1.4.4. En bref et en chiffres

- Le 21 novembre : entretiens individuels autour de deux séances de trois heures programmés ;
- Le 28 novembre : une séance de trois heures portant sur aspects méthodologiques et élaboration calendrier général ;
- Le 12 décembre : une séance de trois heures consacrée à la sélection des thématiques et à leur articulation ainsi qu'à l'élaboration de la feuille de route ;
- Le 12 décembre : une séance d'une heure portant sur la participation dans la programmation du film dédié à la soirée organisée dans le cadre de la 12^e édition de cinéma des cultures.

1.1.4.5. Public

Nous l'avons vu, le projet « *Au Féminin* » se construit sur base des réflexions et propositions du groupe de travail.

La mise sur pied de ce groupe a été pensée d'après certains critères de sélection à même de faire bénéficier la réflexion des approches les plus diversifiées et de proposer des réalisations représentatives des singularités tout en construisant un plaidoyer commun et en élevant une parole collective.

Lors des entretiens individuels, outre les aspects liés au parcours et à l'intérêt suscité par l'initiative proposée, nous avons apporté une attention particulière à la diversification de l'âge et l'origine des participantes. Le niveau de langue fut également considéré

Le groupe de travail est, de la sorte, composé de femmes, migrantes primo-arrivantes pour la grande majorité d'entre elles, d'âge et d'origine diversifiés, pratiquant le français à partir d'un niveau usuel à « indépendant ». Le Maghreb, l'Amérique latine, l'Afrique subsaharienne tels sont les origines des participantes du groupe de travail porteur.

Ce groupe s'ouvrira vers un public de 2^e ligne. Il s'agit des acteurs (actrices surtout) issus du monde associatif, de l'institutionnel, de l'académique, etc.

Concernant le public « indirectement bénéficiaire », il s'agira du public provenant des événements grand public. Concernant ces deux types du public, leur sélection fera l'objet de concertation au sein du groupe de travail d'une part en harmonie avec l'évolution des thématiques abordées et d'autre part, en adéquation avec la déclinaison de l'événement grand public.

Le projet « *Au Féminin* » est porté par une dizaine de femmes qui, par leur intérêt et assiduité, offriront, sans aucun doute, à ce projet la matérialisation effective du projet comme conçu et programmé lors des séances de réflexions précitées.

1.1.4.6. Partenariat

Pour ce projet, récemment activé, plusieurs collaborations ont été envisagées.

Ainsi, l'association bruxelloise AWSA-be, dont la consistance du travail en matière de promotion des droits et des cultures de la femme arabe n'est plus à démontrer, a déjà marqué son intérêt pour notre initiative « *Au Féminin* ».

De même, l'asbl Vie Féminine, bureau général et antenne locale de la Province, a été approchée, et une première collaboration se matérialisera lors du développement de la thématique « Identités et féminin ».

Concernant l'aspect plus culturel, le « Delta » (Maison de la Culture de la Province de Namur) pourrait constituer l'institution par excellence pour accompagner ce projet.

Le lien interculturel sera également renforcé par l'approche des associations féminines à dimension communautaire.

Le partenariat est lancé et il se consolidera à partir de 2020.

1.1.4.7. Perspectives

L'espace « *Au Féminin* » a été lancé depuis la rentrée académique 2019,

Les temps qui le structurent, de même que les éléments en lien avec le champ d'action, les modalités de participation, objectifs et visées, etc., ont été pensés.

En 2020, il se serait agi d'appliquer cette feuille de route, tout en reconsidérant les ajustements qui ne manqueraient pas d'être nécessaires selon l'évolution des différents développements. Les circonstances exceptionnelles actuelles rendent incertains les découpages temporels prévus par le groupe de travail.

On peut dès à présent affirmer que cet espace « *Au Féminin* » aura de grandes incidences sur :

- le contenu des cours de Français Langue Étrangère et des cours de citoyenneté (FIC) ;
- les bimestres de l'activité « *Peuples et Cultures* ». « *Au Féminin* », de par ses réflexions et réalisations, activera un espace au sein de chaque édition de « *Peuples et Cultures* », contribuant ainsi faire du pluriel du groupe « *Au Féminin* » un leitmotiv pour consacrer l'expression féminine au travers des contrées et des continents, des cultures et des sociétés ;
- le contenu des thématiques abordées lors de la prochaine édition du « *Forum des médias alternatifs et des alternatives médiatiques* » ;
- l'animation dans et autour de la programmation de « *Cinéma des Cultures* ». À l'heure de ces lignes, nous vous précisons que l'intervention du groupe de travail « *Au Féminin* » a été effective pour penser la réalisation de la soirée dédiée à la l'altérité féminine.

Concernant la production plus proprement dite, le projet « *Au Féminin* » bénéficiera de réalisations en liens avec les réflexions et conclusions contenues dans les rencontres/séances et espaces dédiés à chaque thématique et à ses déclinaisons. Dans le même esprit de concertation et d'échange, les réalisations seront élues à partir des savoir-faire du groupe de travail mais également de tout partenariat vers le monde extérieur.

Il faut préciser que ces réalisations sont multiformes : elles peuvent se matérialiser par l'expression écrite, par l'audio comme par l'image, et être didactiques.

La nature des thématiques constituerait un élément déterminant dans l'élection du média utilisé et sa destination.

1.1.5. Religion, le Soi et l'Altérité

1.1.5.1. Constats et enjeux

Le Décret relatif au parcours d'intégration et les formations édictées dans ses dispositions constituent une volonté certaine, un cadre non négligeable et un favorisant de cette intégration tant évoquée, mais ces formations ne peuvent à elles seules, élever une vraie interaction entre les sujets visés et la société d'accueil dans une approche qui plaide pour une citoyenneté qui libère les expressions individuelles et collectives. Il s'agit donc pour nous de nourrir et renforcer ce cadre par des approches et des actions qui créent les conditions favorables à une vraie implication des intéressés dans la chose publique. C'est dans cet esprit que l'axe diversité et interculturalité et ses différentes composantes s'inscrit et agit.

Notre objectif est d'approcher voire activer des ateliers de réflexion additionnels aux espaces de formation créant ainsi une passerelle entre le parcours de l'intégration et les principes de l'éducation permanente. Il s'agit des ateliers pour réfléchir et questionner le rapport au soi, à l'autre et à la société dans laquelle l'individu évolue, et par là même, construire une parole et une action en commun susceptible de contribuer à la mise en œuvre d'un dialogue et un débat pour un bien-être collectif. L'objectif est de prendre conscience des différences qui nous entourent, et de les appréhender avec réflexion, hauteur et interaction qui produisent une complémentarité et une richesse de l'imaginaire collectif.

Cette démarche ne peut s'enclencher sans repousser les méconnaissances, source de tout conflit, ni sans développer l'esprit critique indispensable au débat d'idées

Au centre de ces méconnaissances et connaissances des croyances et des convictions, des certitudes et incertitudes, la spiritualité et les religions suscitent des interrogations, des incompréhensions et des polémiques de mauvais goût qui impactent tout dialogue, stigmatisent la diversité et déforcent les développements d'une identité citoyenne évolutive et transformatrice de notre conscience et notre intelligence collective. Inclure le regard d'un public fraîchement installé en Belgique dans de telles réflexions constitue une manière de nous informer ensemble sur les différents aspects de ces débats et de l'apprécier selon les spécificités de chacun facilitant ainsi son rôle d'acteur à part entière de son intégration et de son rapport à l'altérité.

Ainsi et en toute harmonie avec les directives et les orientations méthodologique en lien avec la feuille de route élaborée pour cette année 2019, nous avons activé un espace atelier autour de cette problématique. Il s'agit de l'activité « *Religions, le Soi et l'Altérité* ».

Ainsi, lors du second semestre 2019, différents temps ont été programmés pour penser, co-construire et réaliser avec le public provenant de nos diverses formations.

1.1.5.2. Objectifs

Le projet « *Religions, le Soi et l'Altérité* » s'est inscrit, s'est armé et s'est développé autour des objectifs et principes suivants :

- favoriser le dialogue, distiller la communication, contre toute radicalisation ou extrémisme ;
- offrir sens et force au dialogue entre les communautés, les cultures et les cultes ;
- donner la parole à des communautés issues de différentes origines culturelles ou cultuelles ;
- favoriser la confrontation des regards et des approches des hommes et femmes privés de toute expression qui dépassent leur soliloque ;
- poser un acte et œuvrer pour le dialogue en rassemblant les différentes convictions et sensibilités et levant le voile sur la méconnaissance qui demeure l'adversaire premier du dialogue et de l'ouverture ;
- mobiliser un public, de par son isolement et sa marginalisation peu informé, pour marquer un intérêt pour le débat de société et pour la chose publique ;
- œuvrer dans la déconstruction des stéréotypes, faire prendre connaissance de la diversité et de la complexité des cultures, communautés, ainsi que de leurs constantes interactions ;
- contribuer à transformer les imaginaires et rétablir le dialogue sur des bases qui valorisent la confrontation d'idées et la valorisation de la connaissance.

En définitive, et de concert avec nos visées nos approches et nos positionnements, créer des interactions entre les prescrits du décret portant sur le parcours d'intégration et les principes moteurs de l'Éducation permanente transformant ainsi les inhibitions provoquées par les contraintes en expressions libres motivées par des volontés de s'inscrire dans une démarche citoyenne qui allie la participation à l'engagement quotidien

1.1.5.3. Méthodologie, articulation et réalisations

Dans le cadre de renforcement de la collaboration et de la dynamique entre les membres de l'Action sociale et de l'équipe de l'Éducation permanente, la thématique portant sur la religion a été élue pour être développée dans les deux espaces respectifs. Ainsi une réunion de travail associant les formatrices FLE aux animateurs de l'Éducation permanente, a permis de réfléchir sur la mise en œuvre d'un plan d'action qui traverserait les différentes activités propres à chaque espace, et ce de l'exploration à la réflexion, en considérant les réalisations finales dont bénéficiera le projet.

Dans un premier temps, l'équipe de l'Éducation permanente a mené un travail d'enquête et d'exploration près des experts et personnes ressources autour du sujet traité (les religions) à partir de différentes sous-thématiques imaginées au préalable et reflétées par le guide d'entretien. La matière ainsi récoltée servira de base à la réflexion, aux analyses et aux relectures des groupes FLECI qui feraient partie du second temps du projet.

Ainsi, concernant l'espace « *Religions, le Soi et l'Altérité* » développé près de ces groupes, il s'est agi d'abord pour les porteurs du projet de penser son articulation, tout en respectant les fondamentaux et les principes de la méthodologie développée à Carrefour des Cultures, et de structurer le projet selon des espaces de rencontres, de réflexion et débats et des espaces réservés à la production/réalisation. Il faut préciser que ce deuxième temps, consacré aux ateliers réalisés en lien avec le FLE, a constitué le temps le plus important de ce projet.

Outre les aspects pédagogiques relatifs à l'apprentissage du français proprement dit l'occasion a été propice pour les formatrices d'assurer les préliminaires et introduire les ateliers programmés autour du projet « *Religions, le Soi et l'Altérité* ». En ce sens, les groupes ciblés ont été précisés et sélectionnés selon un niveau de langue requis : usuel au minimum. Dans le même esprit, il a été décidé que les animations soient proposées dans les différents ateliers par un duo composé d'une formatrice FLE et d'un animateur de l'Éducation permanente. Une feuille de route a été établie et une séance d'information l'attention du public a été organisée pour faire part des objectifs de la démarche ainsi que de ses aspects organisationnels. Outre cette séance d'information et d'analyse des besoins, le développement du projet a été axé sur deux parties. La première, concernant le tronc commun, a été destinée aux différents groupes pour penser et interroger la thématique générale et élire les angles d'approches en lien avec les sous-thématiques et a connu un temps de relecture des matières rassemblées lors du temps d'exploration/enquête près des experts.

La deuxième partie s'est organisée à partir de la réflexion autour d'une sous thématique accordée à chaque groupe.

Il faut souligner que la production, élément important de ce projet, s'est matérialisée à partir des matières récoltées au terme de chaque séance de réflexion, de manière collective ou individuelle, pour assurer une contribution dans les rubriques de nos publications dans « *Nouveau SoufFLE 6* » comme dans « *PluriCité 23* ».

De concert avec l'articulation précitée, nous avons activé quatre ateliers et avons sélectionné avec les participants quatre sous-thématiques à développer séparément au sein de chaque groupe.

Ainsi ce déploiement s'est profilé comme suit :

- Religion, croyances et spiritualité s'est développée le 28 et 29 novembre et le 4 décembre ;
- Religion(s) et identité s'est développée le 17 et 18 octobre ;
- Les religions, entre idées préconçues et méconnaissances s'est développée le 15 octobre, le 6, 12, 13 et 18 novembre ;
- Le mariage, institution religieuse ? s'est développée le 17 octobre.

Chaque sous-thématique a été consacrée, selon sa nature et selon les contraintes liées à la temporalité, dans un espace-temps qui allait d'une à quatre séances de trois heures.

Dans le même sens, la sous-thématique proposée a débuté par une présentation de la problématique posée ainsi que des différents champs de réflexion susceptibles de donner force et consistance aux échanges et à la construction des analyses et synthèses en commun. Dans ce cadre, la matière récoltée lors des entretiens/enquêtes a été proposée aux participants afin qu'ils puissent l'annoter, contribuant ainsi à élire les angles d'approches/les thématiques et lancer leurs réflexions.

Suite à cela, chaque participant a pu s'exprimer à partir de sa spécificité, ses croyances et son rapport à l'altérité de manière libre et productrice. Il est clair que la thématique telle que la religion suscite la polémique et accentue les sensibilités des uns et des autres. Au centre de ces réflexions et interventions, l'altérité a occupé une place très importante ce qui a doté ces diverses confrontations d'un esprit qui prône la fraternité et le droit à la diversité. Différents questionnements et problématiques soulevés lors des interventions ont été collectés, en vue d'un développement en commun. Après le travail de réflexion, d'échange, de confrontation, une synthèse générale a été rédigée pour chaque sous-thématique abordée.

Ces matières ont constitué la base pour assurer la réalisation/production. Il s'est agi d'une contribution finale sous forme d'articles publiés dans un dossier consacré à cet effet dans le sixième numéro de la revue « *Nouveau SouffLE* » ainsi que d'une publication, suite aux enquêtes réalisés près des experts, au sein du dossier de la revue « *PluriCité 24* ».

1.1.5.4. En bref et en chiffres

- Participation d'une trentaine de personnes aux différentes phases du projet ;
- 10 séances (de 3h) de réflexion, annotations de enquêtes et réalisation des synthèses ;
- 4 thématiques ont été débattues, autour de « Religions, le Soi et l'Altérité » :
 - le 28 et 29 novembre et le 4 décembre : « Religion, croyances et spiritualité » ;
 - le 17 et 18 octobre : « Religion(s) et identité » ;
 - le 15 octobre, le 6, 12, 13 et 18 novembre : « Les religions, entre idées préconçues et méconnaissances » ;
 - le 17 octobre : « Le mariage, institution religieuse ».
- Le 23, 25 juillet, le 1 et 19 août, le 4, 11, 16, 18 septembre et le 4 octobre : 10 entretiens portant sur l'enquête près des experts ;

- 3 Productions :
 - Guide d'entretien Approches experts ;
 - Synthèses des réflexions ;
 - Articles dans « *Nouveau SoufFLE 6* » et « *PluriCité 24* ».

1.1.5.5. Public

Le projet « *Religions, le Soi et l'Altérité* » s'est développé selon la même politique de Carrefour des Cultures à l'égard du public participant, dessinée pour cette année 2019. Il s'agit de porter un intérêt particulier à notre public issu des espaces de formation/réflexion au sein du projet global de Carrefour des Cultures. Il faut signaler que cette politique a porté ses fruits dans les différents axes développés et, bien entendu, pour ce projet en particulier. De ce fait, les formations dédiées à l'apprentissage du FLE ont constitué un vrai réservoir pour le projet « *Religions, le Soi et l'Altérité* ».

Ce réservoir a répondu aux objectifs fixés quant à la diversité d'approche. Cette diversité a été consacrée au niveau de la diversité culturelle, culturelle, sociale, avec néanmoins un déséquilibre certain concernant la répartition basée sur le genre. Il faut préciser que la présence féminine est plus prononcée, conformément aux caractéristiques de notre public initial. Faut-il signaler encore que le public participant s'est constitué depuis le départ comme un public acteur à part entière des différentes réflexions et réalisations. Cette nouvelle dynamique qui se crée à travers tout le projet de Carrefour des Cultures est annonciatrice d'une nouvelle manière de faire et d'agir dans les développements de nos projets à savoir une appropriation totale du projet par le public de Carrefour des Cultures qui devient ainsi moteur principal de la continuité du projet et de ses perspectives.

C'est ainsi que le projet « *Religions, le Soi et l'Altérité* » a pu accueillir la participation et l'expression d'une trentaine de personnes, qui ont œuvré avec volonté et générosité pour matérialiser les objectifs que nous nous sommes assignés.

Par ailleurs, il faut ajouter à ce public de 1^{ère} ligne des personnes (Il s'est agi notamment du professeur Gergely, le communicant Edmond Blattchen, et le chercheur Abdessamad Belhaj) qui, de par leurs expertises, leurs engagements, ont marqué un intérêt particulier pour le projet dès le départ et qui ont permis, par leurs approches et réflexions, de lancer, nourrir voire accompagner les réflexions, les problématiques, développées par le public de 1^{ère} ligne. L'ensemble de ces interventions ont nourri, un public plus large (à savoir les lecteurs de nos publications et de nos revues).

1.1.5.6. Partenariat

Il faut souligner en premier lieu la collaboration et la dynamique internes qui se sont développées entre l'équipe de l'Action sociale et les celle de l'Éducation permanente pour mettre en œuvre leurs forces, leur complicité et leurs complémentarités à disposition du projet « *Religions, le Soi et l'Altérité* ». Par ailleurs, cette initiative s'est ouverte sur un ensemble d'institutions et corps intermédiaires ayant l'expertise dans le champ de la thématique traitée : La Maison de la Laïcité, le Centre d'Action Laïque, asbl Les Amis de l'Islam, l'Abbaye de Maredsous, le Cereo asbl, le Musée Juif, Actions in Mediteranean, l'Union Bouddhique, le Consistoire Juif, le Comité central du culte Anglican, le Synode Fédéral Protestant.

1.1.5.7. Perspectives

Interroger la place des cultes dans le dialogue interculturel constitue pour nous une occasion pour approfondir et actualiser cette thématique dans les débats de société.

Le projet « *Religions, le Soi et l'Altérité* » continuera à s'ouvrir un public plus large et notamment au niveau des communautés et des institutions liées aux cultes. Il est clair qu'une telle thématique, est appelée à traverser les différents espaces développés à Carrefour des Cultures tels que l'espace « *Au Féminin* », le projet « *Peuples et Cultures* », « *Médias* », etc.

1.1.6. Tribune Associative Pratique interculturelle

1.1.6.1. Constats et enjeux

L'une des missions premières de Carrefour des Cultures, à partir de sa thématique «*Interculturalité*», est de mettre en œuvre des initiatives permettant de définir et comprendre ce concept, de mettre en valeur ses bienfaits et questionner les confusions qui perturbent et freinent ses développements et son évolution. Il s'agit de faire se rencontrer, dialoguer et échanger tous les acteurs, notamment associatifs et citoyens, autour de cette interculturalité.

Cette visée se développe près de différents publics, à de multiples niveaux. Ainsi, si l'interculturel est une composante, une philosophie majeure de tout déploiement d'initiatives de Carrefour des Cultures sur le terrain, il s'agit également de prendre de la hauteur sur ses/ces pratiques, et de poser la réflexion autant sur les compréhensions diverses voire les méconnaissances et confusions en lien direct avec le concept tout en échangeant sur les manières de faire vivre l'interculturalité, de la vivre au quotidien et sur la place publique. Carrefour des Cultures avait activé, par le passé, différents espaces : groupe de travail, tables rondes, événement grand public etc. pour contribuer à répondre à ces multiples constats et interroger les différentes pratiques.

En 2019, Carrefour des Cultures, en collaboration avec l'asbl AFiCo, a relancé une initiative, en ciblant la société civile organisée, afin d'interroger, de questionner les approches liées à l'interculturalité et les pratiques interculturelles du secteur. Le projet «*Tribune Associative pour interroger les pratiques interculturelles*» s'est ainsi développé autour des enquêtes qualitatives et quantitatives pour mesurer les pratiques et les discours qui se développent dans l'espace public. Autrement dit, il s'agissait d'inviter la société civile organisée à s'exprimer sur sa réflexion et son action en lien avec l'interculturalité, la valorisation de la diversité et le développement de dialogue continu entre les spécificités des cultures et le pluriel de notre imaginaire collectif. Le projet poursuit également, à l'heure de ces lignes, une exploration concernant l'activation des espaces de réflexion collective où chaque acteur, ou plus exactement chaque association, puisse exprimer son point de vue sur ses réflexions, ses actions, son plaidoyer, et les confronter aux autres réflexions et pratiques. L'objectif étant de construire ensemble des définitions du concept d'interculturalité et des pratiques qui en découlent, mais surtout de penser en commun des campagnes de sensibilisation et de mobilisation à l'intention des différents publics et diverses institutions.

1.1.6.2. Objectifs

Il est clair que dans une conjoncture où amalgames et confusions dominent l'imaginaire citoyen, suscitent des conflits qui sont eux-mêmes sources et origines des attitudes xénophobes, racistes et extrémistes, l'associatif et tout opérateur politique ou social doit faire parler sa responsabilité et mesurer ses pratiques. L'objectif est pour développer un dialogue et un débat de société qui plaide l'égalité des droits, des cultures, des arts, et consacre la connaissance et la reconnaissance comme les deux versants indispensables à la cohésion sociale et à la création et créativité continues des citoyens.

Renforcer nos croyances et nos plaidoyers, élever une parole commune nourrie par la diversité des approches, tels sont les objectifs de notre initiative ; une tribune pour questionner l'interculturalité et donne la parole à toute expression pour la renforcer par sa spécificité.

Par ailleurs cette initiative vise à mettre en mouvement les objectifs suivants :

- favoriser les synergies et la concertation autour de des pratiques, les traitements et les actions déployées pour renforcer l'interculturalité.
- inciter et encourager les acteurs directs de la diversité à devenir des personnes ressources pour penser et développer le concept de l'interculturalité et le mettre en mouvement dans la sphère publique.
- faire des synthèses et des conclusions de nos enquêtes un plaidoyer pour interpellier les décideurs et tout corps intermédiaire sur les discours ambiants et sur leurs pratiques au quotidien.
- valoriser la diversité d'approches pour construire tout projet de société.

1.1.6.3. Méthodologie, articulation et réalisations

En lien direct avec l'intérêt marqué, d'une part, par Carrefour des Cultures pour la synergie associative et l'ouverture vers l'extérieur pour consolider toute démarche et tout projet en lien avec ses réflexions et actions et, d'autre part, par la volonté manifestée par AFICo pour promouvoir l'interculturalité et l'approcher à partir des regards des différents acteurs dont le plaidoyer et le champ d'action sont animés par la dimension interculturelle, les deux associations ont manifesté leur volonté respective pour construire un projet en commun autour des pratiques interculturelles des corps intermédiaires.

Pour ce faire, une première réunion a servi à délimiter la collaboration et donner un contenu et une forme à cette initiative. Une deuxième séance s'est axée sur les aspects dits de méthode, d'organisation et de la temporalité.

Les quatre sessions suivantes ont concerné l'élaboration du guide d'entretien et la cartographie des panels potentiels. Il est clair que ces séances ont fait l'objet d'une réflexion continue sur les concepts et pratiques interculturels dont nos approches respectives et leurs mises en œuvre ont constitué une matière et une base pour construire nos questionnements près des différents acteurs.

Une fois ces analyses et contenus établis, le choix des panels a été arrêté, non sans une confrontation d'idées autour du concept des corps intermédiaires et notamment des rapports de ces derniers avec la thématique de l'interculturalité. Cette confrontation d'idées a également abouti à une répartition des enquêtes près des acteurs visés.

À l'instar de la pédagogie et la gestion de projet choisies par les deux associations, une phase de communication a été établie et un chronogramme a été réalisé pour procéder à cette enquête. L'enquête s'est ensuite concrétisée par des entretiens individuels prônant la maïeutique comme approche et méthode.

Enfin, des séances ont été consacrées à la première analyse et au traitement de la matière récoltée près des acteurs du terrain. Depuis chaque partenaire a poursuivi l'acheminement de son enquête et les réalisations qui en découlent. C'est ainsi que Carrefour des Cultures a consacré un temps précieux pour interroger la thématique près du monde associatif qui œuvre en matière d'interculturalité ou ayant un intérêt pour la thématique immigration/intégration. De par les synthèses, les conclusions contenues dans cette enquête/action, Carrefour des Cultures a pris l'initiative d'élaborer un carnet dédié à ces réflexions : il s'agit de « *Interculturalité en question : acte 1, associations* ».

Ainsi la réalisation et l'articulation de l'initiative se sont matérialisées autour de :

- de la conception de l'enquête (choix des acteurs à interroger, détermination de la méthode d'entretiens, élaboration des questions, répartition des tâches entre les deux associations)
- la communication destinée aux panels choisis
- des entretiens individuels
- traitement, synthèses et conclusions de la matière récoltée
- élaboration et finalisation des conclusions et la synthèse
- publication et recommandations

En ce qui concerne la réalisation à proprement parler, elle a visé les matériaux suivants :

- le guide d'entretien
- le carnet « *Interculturalité en question : acte 1, associations* ».

1.1.6.4. Public

Il est difficile de parler en termes de « public » pour cette activité, s'agissant d'une collaboration avec notre partenaire AFICo et d'une ouverture vers des acteurs qui, de par leurs projets et plaidoyers ont nourris notre réflexion première. Par ailleurs, et comme nous avons eu l'occasion de le signifier, la réalisation du carnet et sa diffusion ont pu s'ouvrir sur un public plus large lors de nos événements grand public mais surtout au travers de nos outils de communication numérique.

Dans le même sens, et en toute harmonie avec la jonction et l'interaction qui se développe entre nos deux pôles de l'éducation permanente et de l'action sociale, de telle production servira à nourrir les thématiques programmées dans le cadre de nos formations FLE et FIC. Il est notoire que le public de ces différentes formations, nombreux et diversifié, offrira de multiples relectures et interprétations des thèses contenues dans ce carnet, ce qui fera de lui une personne ressource à part entière du concept et des pratiques interculturelles.

1.1.6.5. Partenariat

Comme déjà précisé, le projet « *Tribune pour interroger les pratiques interculturelles* » a été pensé, construit et mené en collaboration avec AFICo.

Un panel constitué de membres du tissu associatif, qui œuvrent dans le champ de l'interculturalité et qui ont donc un lien direct, de terrain et/ou d'analyse et de seconde ligne autour de la thématique, a participé aux enquêtes qui ont constitué la matière première de la réalisation du carnet « Tribune, interculturalité en question ».

Il s'est agi, pour Carrefour des Cultures, de : IRFAM, MDL Namur, CC Omar Khayam, CRIlux, AWSA-be, Bruxelles Refugees, Les Scouts, asbl Centre Placet, CBAI, asbl Annoncer la Couleu, Collectif des Femmes, Namur, Caravane pour la paix et la solidarité, Espace Magh, etc.

1.1.6.6. Perspectives

Le projet « *Tribune pour interroger les pratiques interculturelles* » se poursuit. Ainsi, le carnet diffusé près des partenaires constituera la base de la réflexion pour l'activation des espaces de réflexion collective où chaque acteur participant à l'enquête/réflexion puisse exprimer son point de vue sur ses réflexions, ses actions, son plaidoyer, et les confronter aux autres réflexions et pratiques. Ces espaces s'ouvriront également sur d'autres acteurs du monde associatif qui n'ont pas encore été approchés dans le panel constituant les enquêtes du carnet « *Interculturalité en question* ».

1.2. Citoyenneté/Démocratie

Manière de voir

Les campagnes électorales se suivent et, malheureusement, continuent à se ressembler. Nos sociétés sont en crise. Loin de n'être qu'économiques, ces crises sont également politiques, sociales et culturelles. Une de leurs dimensions centrales est le manque d'investissement du citoyen dans la chose publique. Cette situation entraîne un confinement de la politique dans les mains des élus. Or, une démocratie doit bien sûr être l'affaire de l'ensemble de la cité. Elle ne peut fonctionner sans accompagnement, sans contrôle par la société civile. La redynamisation de la citoyenneté, son réinvestissement de l'espace public est donc un enjeu majeur. Enjeu qui appelle au développement d'une culture de la participation, d'une culture de la politique qui redonne à celle-ci ses lettres de noblesse, en alimentant la conscience de cette réalité : tout problème de société est politique, et tout problème politique est un problème de société.

Au centre de cette réflexion, les campagnes électorales sont une responsabilité de l'ensemble de la société. Elles ne devraient en rien être le fait des seuls politiques, ce qui est malheureusement le cas. Il ne s'agit pas d'obtenir des sièges, mais d'agir suivant une vision de société plaidant pour l'égalité des droits et la justice sociale. Pour que, plutôt que des visages sur des affiches, ce soient des visions, qu'on nous propose, autour desquelles on débattre, élise et s'engage. Des visions qui ne viennent donc pas seulement des politiques, mais aussi de tous les acteurs de la société civile ; citoyens, associations et autres corps intermédiaires doivent pouvoir eux aussi faire campagne.

Au cœur de ces défis se trouve la sphère médiatique. L'information est, pour toute société démocratique, l'oxygène qui permet de respirer socialement. Bien entendu, une série de questions se posent ici : les médias sont-ils à la hauteur des défis concernés ? Ont-ils l'indépendance nécessaire ? Qu'en est-il, à ces égards, des médias dits classiques et, d'autre part, de ceux qu'on peut considérer comme alternatifs ?

Cependant, les responsabilités à l'égard de l'information n'incombent pas qu'aux médias. Elles concernent également les politiques et, là aussi, les acteurs de la société civile organisée, ou encore les institutionnels. Ces divers acteurs ont à informer le citoyen sur leurs projets et visions, ainsi qu'à l'associer le plus possible à l'élaboration et aux développements de ces politiques. La démocratie ne doit pas s'étouffer dans l'isolement et mourir dans l'isolement...

Notre démocratie vacille et notre espace public est déserté. Intellectuels, artistes, corps intermédiaires, cèdent à la logique dominante, et manifestent peu d'enthousiasme et de volonté face à la politique et aux enjeux collectifs. Et pourtant, la démocratie signifie la dignité de l'homme qui œuvre continuellement à sa construction et à son élévation. C'est nous tous qui la bâtissons, en participant à son renforcement, en confrontant nos idées, aspirations, moyens et spécificités.

*Propos recueillis au départ du journal de campagne
« Aux urnes citoyens, société civile en campagne »*

Introduction

La citoyenneté, avec la diversité et la démocratie, traversées par l'interculturalité forment le triptyque qui caractérise le champ de réflexion et d'action de Carrefour des Cultures. Elle constitue le point de départ de tous nos développements et la case d'aboutissements de toutes nos réalisations. Elle édicte notre méthode, influence nos pratiques et guide nos objectifs et nos visées.

Il est notoire que toute initiative qui se développe dans le champ de l'Éducation permanente devrait contribuer à nourrir la citoyenneté dans ses dimensions individuelles et collectives et faire d'elle un moteur de transformation de la société et d'élévation en commun des aspirations de ses différentes composantes.

Dans ce sens, il est essentiel pour Carrefour des Cultures que la citoyenneté soit large et inclusive : autrement dit, il s'agit d'une citoyenneté qui consacre un espace égal à tous pour s'exprimer, penser et construire ensemble à partir des diversités d'approches respectives et des ambitions d'être artisans et acteurs de la chose publique.

C'est dans cette optique que nous avons activé « *Citoyenneté pour Tous* », espace dédié à la citoyenneté des étrangers ; ou plus exactement à interroger la citoyenneté dans son universalité la libérant ainsi de la locomotive de la nation.

Dans le même ordre d'idées, bien que notre conviction soit de faire de la citoyenneté une pratique quotidienne et continue, il faut préciser que la conjoncture pourrait constituer des espaces temps pour relire notre implication et interroger les transformations. C'est dans ce cadre que les échéances électorales, en général, et celle de 2019 en particulier, ont constitué ce rendez-vous de questionnement, d'interrogation et de réflexion en commun autour de la citoyenneté et de son rapport dans le renforcement de la démocratie.

En somme, « *Citoyenneté pour Tous* » pour interroger la citoyenneté des étrangers et « *Sur le Chemin des Urnes* » espace de réflexion collective pour relire les forces et limites de la démocratie représentative et de l'engagement citoyen, ont constitué les deux espaces/activités contenus dans notre thématique « *Citoyenneté/Démocratie* ».

1.2.1. Citoyenneté pour Tous

1.2.1.1. Constats et enjeux

La citoyenneté des personnes étrangères continue à faire débat dans la sphère publique et suscite plusieurs interrogations et questionnements qui mettent face à face le concept de la citoyenneté et la réalité de l'immigration/intégration.

Le décret « Parcours d'accueil », rebaptisé « Parcours d'intégration », cristallise l'étendue de ces débats et de ces questionnements.

Ainsi, le législateur a fait de la Formation à l'Intégration Citoyenne un des piliers principaux dudit parcours.

Carrefour des Cultures, conscient que la citoyenneté est indivisible et qu'elle ne doit connaître aucune hiérarchisation quelle que soit son origine : de culture, de genre, de classe etc., a activé l'espace « *Citoyenneté pour Tous* » pour penser la citoyenneté dans sa dimension universelle mais aussi dans sa spécificité locale.

Répondre à de telles préoccupations, créer un lien de causalité entre la diversité d'approches et le débat de société, tels sont les principes moteurs de cet espace.

De ce fait, « *Citoyenneté pour Tous* », tout en s'inscrivant dans une démarche qui appelle à l'implication et à l'engagement citoyen, favorise un concept progressiste et évolutif de l'intégration. Il s'agit d'une intégration plurielle, qui ne se fige pas dans le temps mais qui, plutôt, tient les meilleures répliques aux différentes réalités de société.

1.2.1.2. Objectifs

« *Citoyenneté pour Tous* » vise une structuration qui crée une passerelle intelligente entre les dispositions légales relatives au décret « parcours d'intégration » et les principes d'Éducation permanente qui prônent une autonomisation de l'individu, le développement de son esprit critique et son épanouissement.

Cette structuration met en avant et en mouvement les principes suivants :

- lutter contre toute hiérarchisation de la citoyenneté
- cultiver un espace qui met en mouvement la citoyenneté des participants, leur esprit critique, ainsi que leur implication active dans l'espace public ;
- aider les citoyens habituellement absents des débats à pouvoir s'exprimer ;

- informer le citoyen sur les enjeux qui dominent la société et qui impactent sa vie quotidienne ;
- créer un lien symétrique entre l'intégration de personnes issues de l'immigration et la citoyenneté dans sa dimension locale et universelle ;
- dynamiser une citoyenneté inclusive et active en favorisant la participation des minorités dans la chose publique ;
- faire de l'étranger-citoyen un acteur incontournable de sa société ;
- favoriser l'éveil citoyen ;
- contribuer au développement d'un contrôle citoyen.

1.2.1.3. Méthodologie, articulation et réalisations

« *Citoyenneté pour Tous* », comme annoncé dans nos différents rapports et littératures, s'est ouverte dès sa deuxième année sur le CEFOC pour associer l'expertise des deux partenaires et conjuguer l'aspect réflexif aux techniques de l'animation.

Dans ce sens, outre la consécration de cette collaboration dans la convention, chaque édition réserve un temps de préparation pour délimiter les contours et la mise en œuvre des objectifs qu'elle s'est assignés. Cette phase de préparation se clôture par les entretiens individuels destinés aux participants potentiels.

Il a été convenu aussi entre les deux partenaires que Carrefour des Cultures prenait davantage en charge l'aspect réflexion et que le CEFOC s'occuperait de la dimension didactique dans les différentes animations, bien que les deux espaces soient en permanence interconnectés.

Les animateurs avaient pour rôle d'encadrer le débat et de dégager les lignes directrices afin de structurer les conclusions et les synthèses. À cette fin, ces derniers préparent un cadre général, les thématiques à aborder et articulent les sous thématiques propres à chaque séance.

Après cette phase de préparation, la phase de réalisation s'est ouverte à partir du 15 janvier 2019 et s'est étendue sur 13 séances, jusqu'au 7 mai 2019.

Cette phase de réalisation a concerné un volet informatif et un volet d'échange et de débat autour de la vie quotidienne, pour se terminer en interaction avec le projet « *Aux Urnes Citoyens* » qui a constitué une occasion pour mettre face à face les institutions de la démocratie dans ses différentes d'approches d'une part et l'entendement des participants nourri par l'esprit critique d'autre part. Ces trois volets ont constitué les composantes de la dimension réflexive. Cette dimension réflexive a été alimentée par des animations dites didactiques, qui ont visé à favoriser la confrontation d'idées.

De ce fait, l'aspect informatif s'est articulé plus particulièrement sur les institutions politiques de la Belgique en mettant l'accent, fortement, sur les techniques du système fédéral, tout en explicitant les pouvoirs du régional, du communautaire, voire celui qui porte sur les organes de la démocratie locale.

Dans ce sens, et en relation avec notre approche sur l'intégration dite citoyenne, nous avons donné une place importante à la culture et ses acteurs.

Pour finir, nous avons aussi réservé un espace-temps pour questionner le rôle de ces différents acteurs et institutions face au quotidien des citoyens notamment ceux issus de l'immigration.

Par ailleurs, et en lien avec ce dernier volet du pôle réflexif, les animations didactiques se sont développées autour des thématiques suivantes :

- L'éducation, qu'est-ce que c'est ? C'est quoi apprendre ?
- École- Enseignement/Éducation :
 - Quelle formation/information pour les générations ?
 - École, un creuset pour les inégalités ?

Dans le même ordre d'idées, de concert avec l'articulation précitée, un espace s'est ouvert autour du volet échange et débats. Ce dernier a mis au centre de ses développements l'échéance électorale du 26 mai 2019, s'ouvrant ainsi sur le projet « *Sur le Chemin des Urnes* ».

L'occasion a, de la sorte, été propice pour développer les thématiques suivantes :

- la citoyenneté, entre local et global
- la démocratie face à l'échéance électorale
- une société civile en campagne
- moi, la démocratie et mon pays d'origine.

Ces thématiques ont offert, par les différentes animations réflexives, une relecture de la démocratie en Belgique à partir de la parenthèse électorale, permettant ainsi au groupe participant d'acquérir une base pour questionner sa citoyenneté et son implication dans le processus démocratique. Cette base a également été nécessaire pour faciliter le développement d'un regard critique autour des objectifs assignés au projet « *Sur le Chemin des Urnes* ». Il est clair que, dans ces réflexions et échanges, la place de la migration et la diversité a été prépondérante et a suscité la curiosité et les réflexes les moins attendus. En clair, la multiculturalité et l'interculturalité ont été questionnées à partir de leurs forces et faiblesses pour offrir à la démocratie un sens universel d'où l'intérêt du choix de la thématique « Moi, la démocratie et mon pays d'origine ». Au centre de ces séances, notre partenaire (le CEFOC) a axé son animation sur la partie dédiée à la démocratie locale. Cette animation a permis de confronter un élu de la démocratie locale, à savoir l'animateur Pontien Kabongo, aux questionnements multiples des participants.

1.2.1.4. En bref et en chiffres

- 6 participants ;
- 1 partenaire/animateur ;
- 14 séances de réflexions/animations entre le 15 janvier et le 7 mai 2019 ;
- Le 16 et 23 mai, le 28 novembre et le 12 décembre : 4 activités extérieures en lien avec le projet ;
- Contributions dans la réalisation du projet « *Sur le Chemin des Urnes* », notamment la partie portant l'immigration ;
- Repas interculturel de clôture.

1.2.1.5. Public

Le projet « *Citoyenneté pour Tous* » fonctionne davantage comme un groupe de travail et de réflexion que comme une formation.

La grande majorité des participants sont recrutés en interne, ou via nos canaux habituels de communication. Six personnes ont composé ce groupe de travail, après avoir été entendues dans le cadre d'entretiens individuels dont l'objectif est de déterminer les besoins individuels et de créer une dynamique de groupe.

1.2.1.6. Partenariat

Pour cette année 2019, nous avons essentiellement travaillé en collaboration avec le Centre de Formation Cardijn (CEFOC) de Namur.

Cette collaboration a été axée notamment sur les points suivants :

- mise à disposition d'un animateur/formateur.
- concertation sur l'ensemble des thématiques.
- animation des espaces en lien avec le projet « *Sur le Chemin des Urnes* ».

1.2.1.7. Perspectives

L'espace de réflexion et de travail « *Citoyenneté pour Tous* » a plus que répondu aux attentes de départ. Ainsi, la grande majorité des participants semblent avoir acquis les notions développées mais surtout approfondi leur regard critique à la sortie des différents espaces de réflexion. Différents indicateurs nous le prouvent. Les évaluations intermédiaires et finales, les discussions lors des espaces, les tours de tables lors des repas interculturels et surtout l'inscription de nombreux participants à nos autres espaces et projets : « *Au Féminin* », « *Peuples et Cultures* », « *Médias* », « *Tribune pour la liberté d'expression* », etc. Et cela tant pour les groupes de travail qu'en tant que participants à nos événements grand public.

Cependant, la priorité pour 2020 sera de réaliser davantage les productions autour des conclusions et synthèses contenues dans nos séances de réflexion. Il sera donc nécessaire de structurer notre travail et de prévoir des temps de pour la réalisation de ces supports, tout en s'ouvrant de manière plus large sur des partenaires nouveaux.

Également, il s'agira de donner plus de visibilité à l'espace « *Citoyenneté pour Tous* ». Dans ce sens nous travaillons sur une plateforme interactive sur notre site Internet. Cette interface ouvrira nos différentes réflexions, animations, activités, etc. à toute personne intéressé, directement ou indirectement.

1.2.2. Sur le Chemin des Urnes

1.2.2.1. Constats et enjeux

Carrefour des Cultures propose et active plusieurs espaces de rencontres et de réflexions citoyennes visant à favoriser la participation de toutes les composantes de la société dans le processus démocratique, en cultivant par là le débat autour de la chose publique. Démocratie, œuvre citoyenne ; Démocratie entre local et global ; les traités transatlantiques ; « *Aux Urnes Citoyens* » et d'autres nombreuses initiatives se sont articulées et réalisées en mettant en avant cet objectif axial.

En 2019, donnant réplique et suite logique au projet « *Aux Urnes Citoyens* » qui s'est articulé autour de l'échéance électorale d'octobre 2018, le projet « *Sur le Chemin des Urnes* » est venu s'inscrire dans cette optique tout en proposant une autre manière pour lire les visées des politiques, les engagements de la société civile organisée et les aspirations citoyennes à l'occasion de cette deuxième échéance électorale de mai 2019.

Conscients que toute campagne électorale ne doit nullement être réservée aux politiques mais doit constituer un espace de participation de toutes les forces vives de la société, le projet « *Sur le Chemin des Urnes* » s'est proposé d'activer des espaces de réflexion, d'idées, de débats et de confrontations, pour lire, avec implication et esprit critique, les différents développements des problèmes sociaux et sociétaux, surtout à l'heure où la démocratie représentative est pointée comme un système qui ne répond plus, ou presque pas, aux exigences de la participation, et du contrôle citoyen.

Au centre de ces réflexions, il est clair que la citoyenneté de personnes étrangères continue à susciter polémiques et débats favorisant la montée des extrêmes plutôt qu'une réelle confrontation d'idées sur les vrais maux qui rongent et freinent le développement de la démocratie. De ce fait, le projet « *Sur le Chemin des Urnes* » a dédié un espace pour mettre en avant la particularité de ce débat.

En somme, « *Sur le Chemin des Urnes* » a poursuivi les objectifs du projet « *Aux Urnes Citoyens* » et a consacré le triptyque qui forme le champ d'action de Carrefour des Cultures à savoir Démocratie-Diversité-Citoyenneté.

1.2.2.2. Objectifs

« *Sur le Chemin des Urnes* », a visé à mettre en débat l'état de nos démocraties en lien avec la participation citoyenne et, en même temps, de mesurer la place de l'immigration dans ce débat. Il est important de souligner que les développements des projets ont coïncidé avec le phénomène des Gilets jaunes, ce qui a permis de créer un deuxième lien entre ces nouveaux mouvements citoyens et la chose publique.

Ainsi, les objectifs poursuivis par le projet ont été les suivants :

- contribuer au développement de réflexions, d'actions et de plaidoyers communs, à travers des espaces de réflexion et de concertation ;
- contribuer au développement d'un contrôle citoyen ;
- dynamiser une citoyenneté inclusive, en continuant à favoriser la participation active des minorités dans la chose publique ;
- contribuer au développement d'interpellations et de plaidoyers, ainsi qu'à leur mise en valeur auprès des décideurs notamment ;
- donner à une expression quasi absente du débat, l'occasion de se prononcer, de participer et de s'impliquer dans le devenir de la société.

1.2.2.3. Méthodologie, articulation et réalisations

« *Sur le Chemin des Urnes* » s'est structuré autour de trois pôles et plusieurs espaces évoluant parallèlement, les uns enrichissant les autres. Ils correspondent moins à des phases distinctes qu'à un ensemble de réflexions, d'activités et de productions relevant d'une même démarche, tendant vers un même objectif ; à savoir, la réappropriation de l'espace public par des citoyens critiques et conscients. Ainsi, les pôles et espaces structurant le projet se sont développés comme suit :

Le pôle réflexion s'est matérialisé d'une part dans l'espace « *Citoyenneté pour Tous* » comme annoncé supra. Cette réflexion s'est élargie sur notre partenaire IRFAM, plus précisément concernant la thématique en lien avec la migration. Ainsi, d'abord, le projet « *Sur le Chemin des Urnes* » a profité de la présence du groupe de travail « *Citoyenneté pour Tous* » pour ouvrir un lieu de rencontre et de concertation citoyenne autours de la parenthèse électorale. Cet espace de réflexion a analysé les différentes institutions démocratiques en lien avec le fédéral, le législatif et les européennes, dans un premier temps, puis a interrogé les programmes des formations politiques et ce notamment en rapport avec la place du migrant dans leurs différentes orientations et choix politiques.

Pour ce faire, les conclusions et synthèses réalisées autour du projet « *Aux Urnes Citoyens* » ainsi que le journal de campagne réalisé dans ce cadre ont servi comme base pour questionner les deux thématiques programmées à savoir, « *La Migration dans le champ politique* » et « *Démocratie, services publics et justice sociale* ». Il est à préciser aussi que le groupe de réflexion a procédé à une analyse comparative entre la démocratie et ses institutions dans le pays d'origine et le pays d'accueil, offrant ainsi au projet une dimension interculturelle.

Par ailleurs ces réflexions et conclusions ont permis de participer à l'élaboration du guide d'entretien qui a servi de base à la réalisation de l'enquête près des personnes ressources. Cela souligne la participation de ce public dans les différentes phases du projet.

Le second espace qui a permis de matérialiser le pôle réflexion s'est déroulé en partenariat avec IRFAM. Cet espace a été axé premièrement sur la délimitation de la thématique et bien entendu son développement, et deuxièmement il a été consacré aux aspects organisationnels en lien avec la réalisation de la table ronde programmée, « *La Migration dans le champ politique* », événement ouvert au grand public. Cette concertation autour des aspects organisationnels voire réflexifs a concerné les questions suivantes :

- précision des différents panels.
- réflexion de fond sur les enquêtes, les thématiques, les questionnaires mis en œuvre par Carrefour des Cultures (lors des GT « *Citoyenneté pour Tous* »).
- aspect organisationnel de l'événement grand public.
- aspect communicationnel de l'événement grand public.
- retour et analyse des entretiens réalisés avec les différents intervenants extérieurs.

Tous ces aspects ont été précédés, bien entendu, d'une analyse générale des thématiques choisies, laquelle a porté discussion sur les thématiques centrales du débat :

- corps constitués, citoyens et politiques ; comment mesurer nos actions politiques concernant la dimension participative ?
- les initiatives citoyennes constituent-elles un départ adéquat à l'établissement d'une démocratie participative ?
- la migration dans le champ politique
- démocratie, service public et justice sociale

Le pôle production/enquête, quant à lui, s'est réalisé avec les différents acteurs concernés par le sujet traité et a couvert les deux thématiques précitées. Il s'est agi de mesurer le discours politique et les propositions émises dans les différents programmes, mais aussi d'évaluer la participation et l'implication du citoyen et des corps intermédiaires. Comme précisé, le guide d'entretien a servi de base pour cette enquête.

En bref, cette production a voulu associer le politique au corps intermédiaire pour cultiver, selon la spécificité de chacun, les approches, les convictions et les actions respectives. L'objectif étant de pouvoir développer par la suite un débat et des échanges destinés au grand public.

L'enquête s'est déclinée en deux parties et ce en harmonie avec les deux thématiques programmées.

Concernant l'enquête portant sur « *La Migration dans le champ politique* », elle a développé les points suivants :

- traitement de la question migratoire d'un point de vue politique
- migration, frein ou enrichissement pour la vie politique, sociale, culturelle et économique ?
- les extrêmes et leur impact sur les programmes politiques des partis dits démocratiques
- la citoyenneté au centre du parcours d'intégration
- les caractéristiques de l'immigration actuelle
- comment décomplexer l'immigration dans l'imaginaire de ceux qui la choisissent et ceux qui se voient contraints de la subir ?

Quant à la deuxième enquête, elle a visé les questionnements suivants :

- lien entre service public et démocratie
- quelle coexistence entre démocratie, service public et marché ?
- l'Europe et le service public
- un service public transeuropéen pour freiner l'hégémonie du marché ?
- citoyenneté et réhabilitation de l'autorité publique.

Ces deux enquêtes ont été réalisées entre le 11 avril et le 14 mai 2019, elles ont visé le politique, l'associatif et l'académique.

Finalement, le pôle diffusion/sensibilisation s'est ouvert sur le grand public, autour de deux tables rondes mettant en avant les thématiques élues.

Pour la première thématique « *La Migration dans le champ politique* », il a été question de relire cette problématique avec justesse et d'évaluer la présence des migrants comme des acteurs économiques, sociaux et culturels, dont leur impact sur la société, leur valeur ajoutée ou leur déficit, et par là même de sortir de cette vision frileuse du politique qui ne fait que renforcer l'extrême et ses finalités démagogiques. Cette soirée a eu lieu le 16 mai 2019 entre 18h30 et 21h30. Elle s'est articulée autour des temps suivants :

- Accueil
- Présentation de la soirée (+ Vidéo montage)

- 1^{re} Espace table ronde : Constat des forces vives locales, revendications et recommandations destinées à la 2^e table ronde

Avec la participation de UNIA, CAI, Croix-Rouge, Culture et Démocratie, Bruxelles Refugees

Reformulation et synthétisation des contenus de la 1^{ère} table ronde et le public en lien avec l'étude Apport de l'autre, par Altay Manço

Présentation étude IRFAM méta-synthèse : « Avoir une politique d'immigration : Impacts sur les droits et le travail des migrants »

- 2^e Espace table ronde : Positions et réponses des représentants politiques

Le deuxième espace a concerné les approches et les réponses du politique aux différentes lectures et interrogations contenues dans le premier espace

Avec la participation de Cécile Cornet (Ecolo), Monique Félix (Défi), Robin Bruyère (PTB), Fabien Martin (PS), Benoit Dispa (CDH), Sabine Laruelle (MR)

- Échange entre les deux panels
- Questions- réponses public

Le deuxième espace grand public a été dédié à la thématique « *Démocratie, service public et justice sociale* » : Le service public recule, s'étiole et cède à l'hégémonie du marché et aux directives de l'Europe qui fait de ce dernier, l'allier principale capable d'assurer tout progrès et prospérité de la société. Quel parallélisme peut-on faire entre la démocratie et le service public, autrement dit peut-on penser une démocratie en absence de ce dernier. Quelle sont les forces et les limites du service public, pour une redistribution basée sur la justice sociale ? Le marché est-il en mesure de protéger les plus faibles et d'offrir plus de justice et d'équité aux différentes composantes de la société ? Le service public, voire la collectivité peut-elle être un acteur économique en dehors de ses fonctions régaliennes ? Tels furent les questionnements qui avaient dominé cette soirée et auxquels les acteurs de la société civile comme ceux du politique avec la complicité du public avaient tenté d'y répondre.

En somme cette soirée qui a eu lieu le 23 mai s'est organisée de la manière suivante :

- Présentation de la soirée
- Mots de bienvenue Jean-Claude Garot
- 1^{re} table ronde- Société civile organisée :

Avec la participation de Clarisse Ramakers (UCM), Bruno Poncelet (CEPAG), Guy Fays (FGTB), Olivier Vermeulen (Agora), Christine Pirson (MOC), Christine Mahy (RWLP)

- Conclusion et interpellation par l'animateur (Jean-Claude Garot).

- 2^e table ronde - Positions et réponses des représentants politiques, avec la participation de Stéphane Hazée (Ecolo), Pierre Yves Dupuis (Défi), Thierry Warmoes (PTB), Etienne Bertrand (CDH), David Clarinval (MR), Eliane Tillieux (PS)
- Échange entre les intervenants des deux tables rondes
- Questions-réponses intervenants/citoyens

En définitive, l'ensemble des activités réalisées lors de ce projet ont fait l'objet de synthèses et de publication. Dans le même esprit, ces productions ont pu, également, alimenter la réflexion et les débats dans d'autres espaces primordiaux à Carrefour des Cultures, à savoir, les FIC (Formation à l'Intégration Citoyenne), la « *Citoyenneté pour Tous* » et les nombreux GT organisé en interne.

Ainsi, la thématique 6 des formations à l'intégration citoyenne et du projet citoyenneté pour tous intitulée « Une société en campagne », a été entièrement alimentée par les différents contenus. C'est là, aussi, pour nous une manière de faire de la citoyenneté une pratique basée sur le développement du projet et non une accumulation de concepts théoriques issus de l'expertise.

1.2.2.4. En bref et en chiffres

Réflexions

- 6 Membres participants au groupe de travail ;
- Le 7 février, le 29 mars, le 25 avril, le 2 et 7 mai : 5 Séances de réflexion en Groupe de travail ;
- Le 13 et 14 mai : 2 Séances de Travail inter partenaire en lien avec le projet.

Enquêtes

- 24 entretiens/interviews de personnes ressources.

Événements grand public

- Le 16 et 23 mai : 2 tables rondes ;
- 4 panels ;
- 12 intervenants politiques ;
- 12 intervenants de la société civile organisée (Médias, académique et associatif) ;
- 100 personnes présents à l'événement grand public.

Productions

- synthèses des discussions ;
- retranscription des interviews ;
- rédaction des articles.

1.2.2.5. Public

Concernant le groupe de travail et de réflexion interne à notre structure, il s'agissait principalement des membres de l'équipe d'éducation permanente à savoir 4 personnes. Il faut aussi comptabiliser deux membres du bureau qui ont participé activement à ce projet.

Pour ce qui est du groupe de réflexion et de travail il s'est agi d'un groupe « *Citoyenneté pour Tous* » composé de 6 participants.

Nous pouvons comptabiliser une cinquantaine de personnes présentes lors de notre événement du 16 mai 2019 et une cinquantaine d'individus pour la conférence-débat du 23 mai 2019.

Ce projet a touché approximativement 150 personnes directement en lien avec nos activités et plus de 250 indirectement, via les contenus et les productions proposés à nos différents groupes FIC et groupe de travail Éducation permanente.

1.2.2.6. Partenariat

Nous avons travaillé en partenariat étroit avec deux associations ;

D'abord, avec l'institut de recherche, de formation et d'action sur les migrations (IRFAM), une association d'Éducation permanente.

Par ailleurs nous nous sommes ouverts sur des institutions et le tissu associatif pour réaliser nos enquêtes, mais aussi pour leur participation, comme intervenants, dans les différents espaces de réflexion dédiés au grand public.

Il faut préciser que l'événement du 23 mai a été réalisé en collaboration avec l'association « POUR ». Cette collaboration s'est principalement axée sur l'animation.

1.2.2.7. Perspectives

Comme nous pouvons le constater ensemble, « *Au Urnes Citoyens* » comme « *Sur le Chemin des Urnes* » ont fait de l'échéance électorale une occasion et une parenthèse pour susciter la réflexion et le débat autour de la démocratie.

Sans aucun doute, cette démarche peut trouver une continuité en lien avec les prochaines échéances électorales. À l'heure de ce rapport et conscient que le temps qui nous sépare au prochain rendez-vous électoral s'avère assez lointain (sauf une crise ou un fait immédiat), nous avons décidé de profiter de ce temps pour relancer la réflexion autour de la démocratie hors période électorale. Pour ce faire, nous avons pensé de ressusciter notre projet « *Démocratie à la une* » et interroger la démocratie en temps de crise, et ce de concert avec la crise sanitaire Covid-19.

1.3. Média/Communication

Manière de voir

« Si on ne croit pas à la liberté d'expression de ceux qu'on méprise, on n'y croit pas du tout », disait Noam Chomsky.

Depuis 2012, Carrefour des Cultures, loin de se focaliser sur les aspects problématiques de la relation entre les médias, la diversité et la citoyenneté, a choisi de dégager les potentialités pour faire parler une Information susceptible d'éclairer et de pouvoir aider à transformer et à se transformer.

C'est ainsi qu'en 2019, le projet « Informations/Désinformations : Zoom sur le pays de Cham » a vu le jour. Une démarche alliant action et réflexion s'est articulée autour de deux temps :

- Un travail d'exploration/enquête près des personnes-ressources ;*
- Un questionnement sur les conclusions de cette enquête permettant d'associer le grand public et les personnes-ressources interrogées au travers de deux espaces programmés le 21 novembre et le 12 décembre 2019.*

À notre surprise, et malgré confirmation préalable de tous les participants, nous avons reçu des messages de désistement pour l'espace que nous avons programmé le 21 novembre 2019. Ces messages remettaient en cause cette diversité et le pluriel de la parole journalistique formalisant ainsi une logique de la rupture.

Carrefour des Cultures a invité ces personnes à reconsidérer leur décision à la lumière des principes moteurs de son action.

Malheureusement, le silence a pris le pas sur le dialogue et nous n'avons reçu aucune réponse susceptible de nous éclairer sur leur positionnement ni de prémisse d'ouverture en faveur du droit à la confrontation des idées.

Face à une telle situation et après consultation d'une part des personnes qui accompagnent le projet de Carrefour des Cultures dans ses réflexions et actions, et après information/concertation avec les personnes invitées dans le cadre du premier panel, le Bureau de Carrefour des Cultures, pour répondre aux objectifs qu'il s'est fixé et pour offrir encore plus d'éclat à la diversité d'approches et au débat d'idées, a décidé de reporter la tenue de cet espace à une date ultérieure et continue à plaider, haut et fort, pour la liberté d'expression et pour les principes moteurs qui ont fait l'objet du plaidoyer de la 5^e édition du « Forum des Médias alternatifs et des alternatives médiatiques » et qui se décline comme suit :

- stimuler le développement d'un plaidoyer commun aux acteurs médiatiques œuvrant à une transformation sociétale ;*
- valoriser au sein des médias la démarche d'Éducation permanente qui consacre l'esprit critique et la co-construction des savoirs par le citoyen et pour le citoyen ;*
- favoriser la rencontre, le débat et la recherche commune entre les différents acteurs concernés - et notamment entre médias alternatifs et médias généraux.*

Communiqué de Carrefour des Cultures portant sur le report de la table ronde du 21 novembre 2019

Introduction

La thématique « *Média et Communication* » occupe une place importante dans les projets et les visées de Carrefour des Cultures. De ce fait son renforcement, sa consolidation et son évolution constituent un objectif premier pour contribuer à faire face individuellement et collectivement à un discours médiatique qui ne cesse de s'uniformiser et de s'écarter de son rôle d'informer et de susciter l'éveil citoyen. Il est de notre responsabilité de rester vigilant et critique à son égard mais aussi à l'égard de toute confusion distillée par les réseaux sociaux voire par ceux qui se veulent alternatifs.

Ces différents phénomènes font tous apparaître cette nécessité de continuer à favoriser l'éducation aux médias, le fait d'outiller le citoyen dans ce domaine, ainsi qu'à soutenir et à alimenter le développement de médias élevant une autre voix et confectionnant des images qui invitent à la réflexion et à la construction.

Carrefour des Cultures veut contribuer à répondre à ces enjeux à la fois par ses propres et modestes productions (les outils de communication et publications de l'association), ainsi qu'à travers des projets qui suggèrent la rencontre et la confrontation d'idées dynamisant un public provenant des horizons divers.

Pour cette année 2019, la thématique « *Média et Communication* » a poursuivi son développement et a cultivé ses espaces dédiés à la réflexion production diffusion et sensibilisation.

Ainsi l'espace « *Médias-Diversité-Citoyenneté* » de par le projet le projet « *Médias - Informations/ Désinformations - Zoom sur les conflits au Moyen-Orient* » a mis en mouvement la problématique portant sur les conflits internationaux.

Dans le même sens, « *Livre Expression* » a activé un espace vers le grand public offrant ainsi à ce thème plus dynamique et de diffusion.

« *Cinéma des Cultures* » a célébré son onzième édition « *Lumières sur la citoyenneté* » accompagnant ainsi la parenthèse électorale du 26 mai.

Enfin, nos publications sont venues soutenir et valoriser les différents contenus produits dans les réalisations de nos axes de réflexion et d'action.

1.3.1. Médias-Diversité-Citoyenneté

Médias - Informations/Désinformations - Zoom sur les conflits au Moyen-Orient

1.3.1.1. Constats et enjeux

« Médias-Diversité-Citoyenneté » s'ouvre sur les différents acteurs médiatiques à partir d'une expression et d'un questionnement qui invitent à repenser les modalités de participation du citoyen au sein des médias. Au cœur du processus, le trio de cette thématique est décliné autour des concepts de démocratie participative, de visibilité des minorités, de médias associatifs et de diversité. Cet espace est rythmé par des cycles thématiques annuels articulés entre réflexion, production, diffusion et sensibilisation. Comme annoncé, cet espace a choisi, pour cette année, de mettre en question et en réflexion la place des médias dans la géopolitique et plus précisément dans les conflits internationaux et plus particulièrement encore dans le conflit syrien. Il est important de constater que cette thématique a trouvé sa source dans les développements des deux projets « Aux Urnes Citoyens » et « Sur le Chemin des Urnes », et a rencontré sa consolidation et sa précision avec l'initiative « Peuples et Cultures » qui a mis en exergue « Bilad El Cham » à l'occasion de sa première édition réalisée en interne.

C'est ainsi que le projet « Médias - Informations/Désinformations - Zoom sur les conflits au Moyen-Orient » a vu sa naissance et ses déploiements. En effet, certains participants du projet « Aux Urnes Citoyens », avaient manifesté le souhait de réfléchir sur les conflits dans leur pays d'origine et surtout du rôle des médias dans la transmission des informations en lien avec certains conflits. Dans le même sens, pour ces participants, de par une telle initiative, l'occasion était propice pour lever le voile sur les multiples facettes du dernier flux migratoire et sur son lien causal.

1.3.1.2. Objectifs

Carrefour des Cultures, par cette initiative a souhaité poursuivre ses visées quant à la lecture critique de l'information et à l'investigation de celle-ci, à la promotion et au soutien des médias et productions médiatiques de valeur (alternatives comme au sein des grands médias), au développement de médias citoyens de qualité, à l'introduction de bien davantage de diversité d'approches et à la pluralité culturelle.

C'est dans cet esprit que s'est développé le projet « Médias - Informations/Désinformations - Zoom sur les conflits au Moyen-Orient ».

Ainsi, il s'est agi de :

- mener un travail d'analyse des médias, notamment du point de vue de l'interculturalité et de la diversité, mais aussi en lien avec les enjeux de la démocratie participative ;

- stimuler et accompagner, chez les citoyens, une lecture critique des médias fondée sur la rigueur et capable d'alimenter des positionnements engagés ;
- favoriser et accompagner la production de médias citoyens et alternatifs, avec divers publics, notamment ceux qui sont plus fragilisés socialement et issus des migrations, mais aussi stimuler chez ces publics le développement de compétences en matière de production médiatique ;
- favoriser la rencontre et la collaboration entre acteurs des médias classiques et alternatifs et communautaires, et donner ainsi plus de visibilité à ces médias d'habitude bien moins connus ;
- stimuler l'éveil et l'implication citoyenne par une information qui s'écarte de la confusion et les incompréhensions et qui consacre plutôt l'engagement pour mieux servir l'intelligence collective ;
- continuer à développer les moyens communicationnels et médiatiques à partir de Carrefour des Cultures.

1.3.1.3. Méthodologie, articulation et réalisations

L'objectif qui domine notre initiative réside dans notre capacité de lire, de questionner avec un regard critique le traitement médiatique en lien avec la situation dans les régions du Moyen-Orient et en particulier dans la région du Cham, pour ensuite penser et construire des pistes et des éléments de réponse susceptibles d'apporter sens, éclairage et compréhension à notre rapport aux médias et par là même œuvrer pour transformer les certitudes proposées par l'uniformité à des incertitudes nécessitant analyses et rigueur médiatique. Pourquoi l'actualité est vue de cette manière ? Quels sont les médias qui traitent ces informations et pourquoi la traitent-ils ainsi ? Quels sont leurs intérêts ? Comment amorcer des alternatives à ce cloisonnement médiatique qui reste dans une vision réductrice et freine la compréhension et l'implication ?

C'est dans cet esprit que notre démarche a pris forme en élisant notre mode d'articulation qui conjugue des pôles dédiés à la réflexion, la production, ainsi qu'à la diffusion/sensibilisation avec des espaces ouverts à des publics diversifiés dont le groupe porteur constitue le moteur qui réfléchit, active et construit.

L'initiative s'est à nouveau centrée en particulier sur le travail du groupe porteur composé des hommes et des femmes issus majoritairement de l'immigration notamment de l'immigration syrienne et latino soutenus par l'équipe permanente dont la personne ayant la charge de l'espace « *Média et Communication* » a constitué le référent le communicant et l'animateur.

De ce fait, trois temps et un préliminaire ont accompagné et guidé notre démarche :

La phase préliminaire a visé des aspects organisationnels et de méthodologie et a permis de procéder à une réflexion générale autour du contenu à développer.

Cette phase a concerné la composition du groupe de travail, a dessiné un plan d'action et a précisé la temporalité du projet.

Dans le même ordre d'idées, et en lien avec le contenu et les enjeux, les acteurs du groupe ont sélectionné les thématiques et ont facilité leur première déclinaison en sous-thématiques.

Les travaux contenus dans ces préliminaires ont été consacrés dans deux séances de trois heures, et ce à partir de la deuxième quinzaine de juillet 2019.

Suite aux explorations et réalisations de la phase préliminaire, un premier temps a été consacré à la réflexion proprement dite. Il faut bien préciser que la réflexion s'est développée tout au long du projet : elle s'est cultivée d'abord au sein du groupe porteur du projet pour ensuite s'ouvrir sur les personnes ressources lors de l'enquête et, enfin, elle a pu s'élargir près du grand public lors de la réalisation de l'événement (tables rondes).

Ainsi, la sélection des thématiques réalisées dans la phase préliminaire s'est profilée entre des thèmes d'ordre général et d'autres, plus spécifiques, créant ainsi le lien entre les médias et l'éveil citoyen.

Elles se sont profilées comme suit :

- la politique internationale et les choix régionaux
- migrations et conflits
- les conflits et les guerres dans les pays d'origine
- la démocratie et la citoyenneté, une dimension universelle
- la liberté d'expression à l'heure des crises et des conflits
- le conflit syrien en question

Ces différentes thématiques ont fait l'objet, pour chacune d'entre elles, d'une séance de réflexion en commun, d'élaboration de synthèses et conclusions en vue de construire le guide d'entretien destiné à l'enquête près des personnes ressources.

Cette phase de réflexion a été propice pour mettre en avant les multiples questionnements autour de chaque thématique. La pertinence de ces questionnements a ouvert la possibilité d'enrichir les réflexions collectives par les approches d'hommes et de femmes ayant une expertise en la matière.

Un deuxième temps, suite logique, a été consacré à l'enquête programmée près des experts sélectionnés.

Ainsi, plusieurs entretiens ont été réalisés, en interne comme en externe, à partir des panels choisis, et ont offert la possibilité au groupe porteur de rebondir, en direct comme en différé, en présentiel comme à distance, lors de la finalisation des synthèses en lien avec ces entretiens. Ces entretiens ont concerné les thèmes suivants :

- responsabilité des médias généraux, quel impact sur l'éclairage du citoyen et quelle transformation dans l'imaginaire collectif ?
- le conflit, traitement politique et discours médiatique, entre le similaire et le dissemblable
- le traitement médiatique entre l'approche du dominant et la neutralité du journaliste
- les médias alternatifs, quel rôle, quelle présence et quel lien avec l'éveil citoyen

Nous tenons à préciser que, dans ce cadre, une rencontre particulière a été organisée, avec une personne ayant une compétence et une connaissance de la région, pour questionner la présence et la revendication kurde au centre de ce conflit.

Par ailleurs, cette phase dédiée à l'enquête a constitué une introduction à la réflexion élargie programmée autour de l'événement tables rondes, ouvert au grand public.

Le troisième temps qui a décliné le projet a vu se développer l'événement grand public, pour sensibiliser et diffuser les questionnements du groupe porteur mais aussi les approches et analyses contenues dans les différents entretiens. Deux séances ont été consacrées pour penser cet événement et son articulation.

L'événement a visé l'organisation de deux tables rondes : la première a été axée sur « *Devoir d'informer et droit de s'informer, responsabilités et limites du journaliste et du citoyen* » programmée le 21 novembre 2019. Et la seconde autour de « *Conflits/migration, quelle lecture des médias ?* » qui a eu lieu le 12 décembre 2019.

Il est à préciser que, comme annoncé dans le communiqué repris dans la rubrique « Manière de voir » supra, l'activité annoncée le 21 novembre a été reportée à cause du désistement de certains invités qui ont manifesté leur refus de dialoguer avec des représentants de médias alternatifs. Plus que cela, ces acteurs ont procédé à une campagne de dénigrement dont le but fut de discréditer l'initiative et obliger ses organisateurs à l'annuler. C'est ainsi que nous avons rédigé notre communiqué pour lever le voile sur l'étendue de ces différentes escarmouches et pour valoriser le dialogue et la liberté d'expression et condamner tout agissement qui catégorise et prononce des sentences sommaires sans aucune explication ni valorisation de l'intelligence du public.

En revanche, la deuxième table ronde a bien connu une matérialisation le 12 décembre. L'occasion a été propice pour consacrer une vraie collaboration entre les médias alternatifs et généraux, dont l'objectif commun est d'informer pour éveiller et transformer.

Par ailleurs, quelques aspects de la réflexion contenue au sein du groupe de travail a été une base pour penser et organiser « *Livre Expression* », qui a consacré la même thématique à savoir le conflit syrien. Il est à noter que ces contenus ont également servis à nourrir d'autres espaces de réflexion et notamment la 12^e édition de « *Cinéma des Cultures* ».

1.3.1.4. En bref et en chiffres

- Le 26 juillet, le 18 et 27 septembre, le 9, 16, 23 et 24 octobre, le 13 et 20 novembre : 9 séances de travail et de réflexion par le groupe porteur ;
- Un guide d'entretien à destination de l'enquête exploratoire ;
- 10 entretiens près des personnes ressources ;
- Le 10 décembre : rencontre inter partenaire avec Pierre Doumont ;
- 1 rencontre entre le groupe de travail et de réflexion avec une militante pour les droits du peuple kurde autour de son expérience de terrain ;
- Le 21 novembre et le 12 décembre : 2 tables rondes/événements grand public, dont celle du 21 novembre reportée.

1.3.1.5. Public

Comme annoncé, le groupe de travail porteur de projet s'est constitué à partir des différents espaces de réflexion et de formation de Carrefour des Cultures. Il faut préciser que la majorité du groupe de travail a participé au projet « *Aux Urnes Citoyens* » et a manifesté la volonté d'œuvrer dans ce projet « *Médias* ». Il s'agit de 8 personnes, soutenues par l'équipe permanente dont la personne de référence du projet. Par ailleurs, l'événement a visé un public recruté par le biais de la communication générale et un public qui fréquente Carrefour des Cultures au sein de ses différentes activités, que nous considérons comme un public « interne ». Cinquante personnes ont assisté et suivi le débat du 12 décembre 2019.

1.3.1.6. Partenariat

Nous avons pour ce projet, collaboré avec le monde associatif, académique et médiatique, principalement concernant les espaces relatifs aux entretiens et enquête, et de l'événement grand public.

Pour le panel « Académiciens », il s'est agi de : Bichara Khader (UCL), Jihane Sfeir et Maxime Hellin (ULB), Elisabeth Vandenheede (ULB).

Pour le panel « Associatif » : Nathalie Janne d'Othée (CNCD 111111), Jonathan Piron (Etopia), Laurent D'Altoe (CEPAG).

Pour « Médias » : Jean Bricmont- académicien et journaliste, Sarah Bouchetob (AJE), Baudouin Loos (Le Soir), Aurore Van Opstal- journaliste indépendant, Benjamin Moriamé (Médor), Michel Collon (Investig'ation). Par ailleurs, nous avons bénéficié du soutien du journaliste de Canal C (Pierre Doumont) pour l'animation de la soirée débat.

1.3.1.7. Perspectives

Il est à noter que si « *Médias - Informations/Désinformations* » a fait pour cette 1^{ère} édition un zoom sur les conflits au Moyen-Orient, l'objectif est que l'initiative et ces manières de voir puissent accompagner le projet « Peuples et Cultures » dans les différentes contrées élues par ce dernier. Déjà, nous pouvons annoncer que la deuxième édition de « *Médias - Informations/Désinformations* » sera consacrée à l'Amérique latine pour lire encore le rôle des médias dans la transmission de l'information et créer le lien entre le dernier flux migratoire des ressortissants latinos et la situation actuelle dans leurs pays respectifs.

En somme, la première édition a constitué une amorce d'un long cycle d'espaces de réflexion, d'enquêtes et d'entretiens ainsi que d'événements grand public dédiés à chaque contrée et à son lien avec l'information/la désinformation.

Dans le même sens, nous tenons préciser que la parenthèse que nous avons vécue lors de la première thématique programmée pour l'événement grand public et ce qui a mené à son report nous pousse, plus que jamais, à questionner et à repenser la liberté d'expression dans nos démocraties.

1.3.2. Livre Expression

1.3.2.1. Constats et enjeux

L'ensemble de thématiques et des projets développés à Carrefour des Cultures trouve une ouverture vers le grand public. C'est ainsi que la phase de diffusion et de sensibilisation constitue l'étape finale de la méthodologie déployée dans nos réalisations. Il est vrai qu'une certaine visibilité de nos actions et réflexions est bien matérialisée par la politique de communication liée à chaque volet d'activités. Mais cela reste insuffisant pour offrir plus d'ébruitement et de sonorité à nos valeurs, nos visées, en somme à notre manière de cultiver le champ d'action qui est le nôtre. Dans le même sens, il faut préciser que le public ne peut se limiter aux participants directs de nos activités mais doit plutôt s'élargir vers ceux et celles qui ont la possibilité et la volonté de creuser et de débattre autour de nos thématiques. C'est dans cet esprit que « *Livre Expression* » est né, et évolue en traversant toutes nos activités et en s'associant au monde du livre, qu'est celui de la librairie. Depuis sa première édition, et comme nous avons eu l'occasion de le préciser par ailleurs, « *Livre Expression* » a élu la librairie Papyrus comme partenaire pour penser cette activité et mettre en œuvre ses différents objectifs.

1.3.2.2. Objectifs

« *Livre Expression* », ce nouvel espace grand public, vise à mettre en valeur le livre dans ses créations littéraires mais aussi dans ses dimensions essayistes en lien avec le débat de société. Et ce, à travers des rencontres publiques, mettant en avant des auteurs peu connus et des thèmes en lien avec la diversité et la démocratie notamment les thèmes peu développés dans l'espace public.

Par ailleurs, les objectifs qui suivent constituent l'identité de « *Livre Expression* » et de ses aspirations :

- donner plus d'écho aux réflexions et productions développées dans nos projets ;
- créer un lien continu entre nos thématiques et le grand public ;
- faciliter la réflexion et la confrontation d'idées en commun ;
- valoriser le livre et les auteurs ;
- renforcer les synergies entre les acteurs de la culture et les opérateurs du projet de société.

1.3.2.3. Méthodologie, articulation et réalisations

Le projet se veut comme un lieu de réflexion, de diffusion et d'ouverture vers le grand public pour mettre en avant des auteurs peu connus et des thématiques moins développées dans un espace public déserté et friand d'une culture de consommation soutenue par un marché qui aliène et domine la pensée et les consciences individuelles et collectives.

Au cœur de la librairie Papyrus, notre partenaire, pour ce projet « *Livre Expression* » élève débat et dialogue à partir des exposés et des analyses réalisés par nos invités et soutenus par les interventions du public participant.

Les thèmes élus tournent prioritairement autour de la diversité, de la citoyenneté, de la démocratie, les médias, et des différents enjeux qui y sont liés.

Depuis 2016, cette activité, en collaboration avec la librairie Papyrus commence à prendre forme et a vu se développer des sujets tels que la libre expression, la laïcité, les médias-mensonges, etc.

Pour cette édition 2019, « *Livre Expression* » 2019 a choisi d'une part, d'accompagner et de ressourcer le projet « *Peuples et Cultures* » et, d'autre part, développer une complicité certaine avec le projet « *Médias-Diversité-Citoyenneté* ». Dans ce sens, le groupe de travail porteur de ce dernier a manifesté le souhait d'élargir son temps de travail pour penser et organiser cette édition de Livre expression, qui a choisi de mettre « Bilad El Cham » sous le regard des médias et plus précisément en choisissant le livre « *Jours tranquilles à Damas* », de François Janne d'Othée.

Ainsi, le groupe de travail, à partir de plusieurs séances de réflexion, a analysé le contenu de cet ouvrage, en commun, après lectures individuelles.

Suite à ces approches et analyses, un guide d'entretien rassemblant les questions les plus axiales a été élaboré, afin d'interroger et débattre avec l'auteur, premièrement par visioconférence.

Le guide d'entretien a également constitué une base pour une concertation autour d'une rencontre pratique réalisée avec le journaliste partenaire Benjamin Moriamé (Médor).

Nous tenons à préciser que cette édition de « *Livre Expression* » a connu les mêmes difficultés que le projet en lien avec « *Médias-Diversité-Citoyenneté* » : les détenteurs de la pensée unique, une fois de plus, ont voulu perturber la tenue de cette manifestation en distillant des communications fallacieuses dans les réseaux sociaux. Ce fait nous a poussé, avec les partenaires, à analyser la situation et élire un choix qui ne pouvait léser ni l'un ni l'autre et, surtout de veiller aux intérêts de notre partenaire opérateur dans le monde du livre mais aussi acteur commercial. Enfin, nous avons, par notre résistance et notre compréhension de la situation, maintenu l'activité et lui avons donné une matérialisation en date du 21 novembre 2019.

Dans la suite logique de l'évolution du projet et en vue de sa réalisation, outre notre résistance pour son maintien, nous avons développé une double communication : pour attirer le public et lever le voile sur les incompréhensions suscitées par les campagnes de dénigrement qui met à mal la diversité d'approches.

Ainsi, cette activité a pu attirer un public assez diversifié qui, par son témoignage et ses questionnements, a offert à ce rendez-vous annuel une valeur additionnelle notamment par la présence d'hommes et de femmes qui ont connu ce conflit sur le terrain avant leur migration vers le territoire belge.

Nous soulignons que l'animation, par Benjamin Moriamé, a facilité cette réflexion et ces témoignages (il faut dire que ce journaliste connaît bien l'activité de Carrefour des Cultures et fréquente souvent ses espaces de réflexion et ses activités).

1.3.2.4. En bref et en chiffres

- Le 9, 16 et 23 octobre : 3 rencontres de réflexion et de réalisation du groupe de travail ;
- Réalisation du guide d'entretien ;
- Concertation avec le journaliste/animateur ;
- Le 12 septembre, le 8 octobre, le 4 et 18 novembre : 4 rencontres inter partenaire dont 1 visioconférence entre le groupe de travail et l'auteur invité (François Janne d'Othée) ;
- Le 28 novembre : rencontre grand public à la librairie Papyrus autour de l'ouvrage « Jours tranquilles à Damas », animé par Benjamin Moriamé.

1.3.2.5. Public

Le public direct de ce projet est celui qui a porté « Médias-Diversité-Citoyenneté ». L'événement s'est bien entendu ouvert sur le grand public, provenant d'horizons différents: le public de la librairie Papyrus, celui de nos espaces de réflexion et formation, mais également un public nouveau qui a marqué le souhait d'échanger et un intérêt pour la contrée de Bilad El Cham et le conflit syrien.

En définitive, il y avait une cinquantaine de personnes qui ont pu assister et contribuer à ce moment de réflexion, d'information et de débat.

1.3.2.6. Partenariat

Il est clair que la librairie Papyrus constitue le partenaire premier et le co-auteur de cette initiative.

De même, Benjamin Moriamé, à partir de son identité journalistique, a contribué à faire de cette rencontre un débat d'idées plutôt que des escarmouches entre les médias alternatifs et généraux et a favorisé l'expression d'un public peu bavard et peu sollicité.

Bien entendu, l'édition « Jours tranquilles à Damas » et l'auteur François Janne d'Othée, ont honoré leur engagement face à une thématique telle que celle proposée.

1.3.2.7. Perspectives

Comme annoncé, « *Livre Expression* » a pris plus d'autonomie et de structuration, et nous envisageons de consolider encore cette initiative pour ses éditions suivantes. Les choix se feront le plus souvent en lien avec les problématiques abordés dans nos projets en cours, en particulier ceux auxquels le plus d'attention est accordée actuellement : « *Peuples et Cultures* », « *Médias-Diversité-Citoyenneté* », et autres projets de Carrefour des Cultures. Par ailleurs, à l'instar du projet « *Médias-Diversité-Citoyenneté* », « *Livre Expression* » fera des contrées visitées par « *Peuples et Cultures* » une matière pour nourrir les réflexions à partir des expressions et créations littéraires du livre.

Également, nous avons considéré qu'il serait intéressant de nous ouvrir à d'autres librairies et de les intéresser à notre initiative. De la sorte, « *Livre Expression* » se multiplierait, dans le temps et dans l'espace. Également, notre souhait serait de s'ouvrir sur les acteurs culturels : seule une telle collaboration peut faire évoluer notre initiative et contribuer à répondre aux objectifs que nous lui avons assignés.

1.3.3. Cinéma des Cultures

11^e édition « Lumière sur la citoyenneté »

1.3.3.1. Constats et enjeux

« *Cinéma des Cultures* », depuis sa naissance en 2009, n'a eu de cesse de lier conjonctures et débats de société au 7^e art, qui reste un des médias les plus puissants, parmi tous ceux qui dominent nos imaginaires et orientent nos choix, voire nos lignes de conduite et d'expression.

L'initiative, depuis ses premiers développements, a mis en avant le débat de société en associant le conjoncturel à l'intemporel. C'est dans cet esprit que les deux échéances électorales (octobre 2018 et mai 2019) ont constitué une occasion propice pour construire cette passerelle qui lie le 7^e art à la réflexion du citoyen.

Il est clair que notre plaidoyer quant à la démocratie et son état de santé a constitué le point moteur pour mettre en avant cette parenthèse électorale.

La 11^e édition de « *Cinéma des Cultures* » « Lumières sur la citoyenneté » s'est inscrite dans cette orientation, pour consacrer le dialogue et la concertation citoyenne, et interroger par là même l'implication du citoyen dans la réhabilitation de la démocratie.

L'occasion a été propice lors de cette édition pour repenser la citoyenneté des étrangers et interroger ces sujets à s'exprimer sur leur façon de voir et d'agir quand il s'agit de la démocratie mais surtout quand celle-ci est paraphrasée par le 7^e art.

Cette 11^e édition a constitué aussi une réplique pour faire parler la diversité culturelle et son apport sur le développement des imaginaires individuels et collectifs.

En somme, entre continuité, consolidation et évolution, « *Cinéma des Cultures* » a offert une place très importante au concept de l'intégration comme dessiné dans le décret portant sur le parcours d'intégration, en activant des espaces « *Matinées FLE* » qui donneraient plus de sens à l'expression minoritaire et plus de force à son inclusion dans la société.

C'est autour de ces principes, ces valeurs, cette manière de voir, que « *Cinéma des Cultures* » a ouvert ces espaces de réflexion pour cette année 2019.

1.3.3.2. Objectifs

« *Cinéma des Cultures* » reste, par excellence, l'événement grand public de Carrefour des Cultures pour asseoir ses objectifs et ses visées.

De ce fait, il constitue une occasion de s'ouvrir sur la société et d'offrir à ses à différentes composantes la possibilité de se rencontrer, de dialoguer et de cultiver des interactions font émerger un imaginaire collectif qui croit à l'apport de toutes ses singularités. Cette édition a été propice pour consolider cet objectif central et lui donner une impulsion nouvelle.

Par ailleurs, les objectifs opérationnels propres à cette édition se sont articulés autour des éléments suivants :

- réaliser des animations répondant aux besoins de publics spécifiques, tels que ceux des cours d'alphabétisation ou de Français Langue Étrangère ;
- répondre aux exigences de la conjoncture (en l'occurrence pour cette édition : l'échéance électorale) ;
- promouvoir, soutenir et utiliser le cinéma d'auteur ;
- tisser les liens et s'ouvrir sur un public nouveau et susciter son intérêt pour d'autres activités citoyennes développées au sein de Carrefour des Cultures ;
- construire des ponts entre cette initiative et d'autres espaces de Carrefour des Cultures (telles que les médias, les problématiques de genre, le dialogue entre les peuples et les cultures, etc.).

1.3.3.3. Méthodologie, articulation et réalisations

La 11^e édition de « *Cinéma des Cultures* » a été programmée pour la semaine 29 avril au 3 mai 2019. Elle s'est construite en prenant directement en considération les différentes réflexions et annotations émises lors des évaluations réalisées avec nos partenaires, notre public, et plus particulièrement celles pensées avec l'équipe permanente, autour de l'édition précédente.

Ainsi, l'intérêt confirmé par nos partenaires autour des « *Matinées FLE* » a constitué une priorité pour envelopper et matérialiser cette édition. En ce sens, il est clair que ces dernières ont connu un traitement tout particulier, à même de répondre à la demande croissante et de justifier l'intérêt souligné.

En définitive il s'agissait pour l'édition 2019 de « *Cinéma des Cultures* » de conjuguer ce qui a été entrepris en 2018 avec ces nouvelles visées et approches.

Cette édition s'est articulée, d'abord, autour de préliminaires qui ont trouvé source dans les conclusions des évaluations près des partenaires et qui ont porté sur les aspects organisationnels à dimension davantage quantitative que qualitative.

Ces préliminaires ont été le fait du groupe de travail, ou plus exactement du comité de projet en interne (équipe permanente et structure de Carrefour des Cultures). Pour ce faire, il est clair que l'initiative a été considérée dans son caractère global comme dans les spécificités de ses deux espaces « *Soirées débats* » et « *Matinées FLE* ».

Par ailleurs, il est à préciser que le cinéma a constitué une thématique à part entière dans les formations de Français Langue Étrangère. Ainsi, le groupe de travail initial s'est ouvert aux différentes formatrices afin d'envisager ensemble la manière d'introduire le projet « *Cinéma des Cultures* » près des bénéficiaires et usagers des groupes FLE tout en envisageant la possibilité de s'inscrire, avec ce public, dans un espace de réflexion pour penser, développer et réaliser cette 11^e édition.

Sur cette base, un groupe de travail et de réflexion a été constitué, afin d'accompagner le projet dans ses 2 espaces (« *Soirées débats* » et « *Matinées FLE* ») et ses différents développements.

À cet effet, plusieurs séances ont été programmées pour analyser les possibilités de mise en œuvre de ce projet autour de : programmation, thèmes, partenariats, outils communicationnels accompagnant la politique de communication, outils spécifiques aux animations et aux aspects pédagogiques, partenariat à développer, aspects de logistique etc.

Afin de poursuivre ces différents développements, la phase de préparation/réflexion a débuté par un travail pour mettre en lumière la thématique centrale à savoir la citoyenneté. Dans le même sens, il s'est agi également de mettre en déclinaison les autres thématiques programmées pour les soirées débats comme pour les « *Matinées FLE* ».

Les conclusions de cette première étape ont abouti au premier jet autour de la programmation et l'articulation de cette édition. Ainsi, cette dernière s'est déclinée, pour les « *Soirées débats* » sur 4 temps structurés autour des thématiques suivantes :

- soirée d'ouverture qui a traité de la question des relations et des liens entre cultures comme entre personnes.
- soirée thématique autour de l'interculturalité.
- soirée découverte à partir d'une culture particulière.
- soirée de débat en lien direct avec la thématique générale à savoir l'échéance électorale et ses enjeux.

Par ailleurs, les « *Matinées FLE* » se sont aussi articulées sur 4 matinées, à partir des thématiques suivantes : Le mariage mixte, Cinéma passerelle pour l'interculturel, Dans la peau de l'autre.

Le choix des thématiques, pour les soirées comme pour les « *Matinées FLE* », a exigé une programmation susceptible de mieux les cristalliser.

C'est ainsi que plusieurs séances d'exploration/réflexion autour de cette programmation ont eu lieu, surtout que les films d'auteurs se font de plus en plus rares face à une politique du marché qui fait du cinéma de spectacle une voie et une manière d'accentuer la consommation.

Il est à noter qu'un effort particulier a été déployé pour la sélection des films attribués aux « *Matinées FLE* », sur base des critères suivants : manière de traiter le sujet, accessibilité langagière la plus large, adéquation aux visées/aux spécificités du public FLE etc.

Notre sélection de films, tout en prenant en considération la thématique centrale et les sous thématiques, les visées et objectifs de « *Cinéma des Cultures* » a abouti à la programmation suivante :

- pour les « *Soirées débats* » : « *Les Chevaliers Blancs* » de Joachim Lafosse, « *Capharnaüm* » de Nadine Labaki, « *Les délices de Tokyo* » de Naomi Kawase, « *Démocratie(s)?* » par DataGueule.
- pour les « *Matinées FLE* » : « *Bienvenue à Marly-Gomont* » de Julien Rambaldi et « *Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu ?* » de Philippe de Chauveron.

Suite à cette sélection, au niveau des thématiques comme au niveau des projections, le groupe de travail s'est penché sur les possibilités de partenariat à explorer et à envisager.

Dans le cadre, deux partenariats ont été développés autour des « *Soirées débat* ». Il s'agit d'une part de la collaboration avec l'association AFICo (FGTB) autour de la thématique « Interculturalité, fer de lance de l'identité » et d'autre part, de la collaboration avec les associations Démo B, WeCitizen et La Voix est Libre autour de la thématique dédiée à l'échéance électorale.

Dans le même ordre d'idée, la partie « *Matinées FLE* » s'est ouvert sur plusieurs partenariats. Il s'est agi des opérateurs FLE sur le Namurois.

Nous tenons à rappeler que les animations en amont, près du public FLE, ont nécessité une organisation spécifique en lien avec les partenaires et leurs publics. Ces animations ont servi d'introduire les thématiques et les projections programmées. Il est notoire que la thématique développée lors des dites animations en amont ont fait l'objet, au préalable, d'une concertation avec chaque opérateur bénéficiaire. Ainsi, la formatrice de chaque opérateur a sélectionné la thématique et a défini les grandes lignes de l'animation de concert avec la formatrice de Carrefour des Cultures.

Enfin, un temps plus conséquent a été consacré à l'élaboration des carnets pédagogiques.

Les carnets pédagogiques de « *Cinéma des Cultures* » ont été réalisés dans le but de préparer les apprenants à la projection des films « *Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?* » et « *Bienvenue à Marly-Gomont* ». Notre objectif était de proposer aux formateurs partenaires un recueil d'activités directement utilisables en classe, mais aussi facilement adaptables à leur public.

Après un bref préambule et un rappel du synopsis du film, les carnets proposent une activité de sensibilisation au thème du cinéma. Ensuite, les carnets s'intéressent au film et proposent d'analyser l'affiche du film ou la bande-annonce, en fonction du niveau des apprenants. La séquence pédagogique proposée se termine enfin sur une production en lien avec le film. Pour finir, nous avons suggéré une animation autour des boîtes à clichés réalisées par Carrefour des Cultures. En effet, Pour les matinées FLE de Cinéma des cultures 2019, nous avons mis en avant la question des préjugés et des idées reçues, ce thème étant central dans les deux films proposés. Le carnet pédagogique se clôture sur une conclusion soulignant l'importance de l'interculturalité en classe de FLE.

Chaque carnet s'est décliné dans une version destinée aux apprenants et une autre destinée aux formateurs et les activités ont été réparties par niveau de langue.

Enfin, la 11^e édition de « *Cinéma des Cultures* » s'est articulée comme suit :

- Le 29 avril 2019 : soirée inaugurale consacrée aux relations Nord-Sud autour de la thématique « ONG, un générique des politiques Nord/Sud » ;
- Le 30 avril 2019 : Thématique incontournable au sein de Carrefour des Cultures et enjeu majeur de nos sociétés contemporaines, l'interculturalité a été abordée à partir du film « *Capharnaüm* » au travers de la question de l'identité de chacun autour de la thématique « Interculturalité, fer de lance de l'Identité » ;
- Le 2 mai 2019 : « soirée découverte » a été consacrée à la culture nipponne, à ses codes et son imaginaire. Autour de la thématique « Sur le chemin de l'altérité » ;
- Le 3 mai 2019 : En toute harmonie avec la thématique générique de cette édition, cette soirée a été consacrée à l'échéance électorale du 26 mai 2019 autour de la thématique « Démocratie, un éveil citoyen pour une participation collective »

En ce qui concerne les « *Matinées FLE* », elles se sont étalées, elles aussi, sur les mêmes jours et ont visé le développement des thématiques en lien avec les films proposés à savoir : « mariage mixte », « cinéma passerelle pour l'interculturalité » et « dans la peau de l'autre ». Toutes les réalisations et les travaux qui ont concerné cette 11^e édition nous ont laissé, à nous, à nos partenaires et à notre public, une bonne impression qui nous invite demain à apporter plus de solidité à ce projet.

1.3.3.4. En bref et en chiffres

Groupe de travail

- Rencontres préliminaires : ces espaces se sont développés en 2018, après la clôture de la 10^e édition ;
- Le 22 janvier, le 5 et 12 février, le 7 et 21 mars, le 10 avril, le 15 mai : 7 rencontres du groupe de travail : autour de rétroplanning du projet, programmation, thématiques développées, aspects liés à la communication, évaluation (Carrefour des Cultures/partenaires).

Animations pré-projections

- Le 26 et 30 avril, le 2 mai : 3 séances/ateliers en interne portant sur la 11^e édition « Lumières sur la citoyenneté » destinés à nos espaces de formations FLE ;
- Le 24, 25 et 26 avril : 3 animations, auprès de 3 partenaires (Nouveau Saint-Servais, Croix-Rouge d'Yvoir, asbl Le Tremplin).

Soirées projections/débats

- 4 soirées de projections : une soirée d'Ouverture, une soirée thématique, une soirée découverte, une soirée débat, et 4 animations ;
- 4 partenaires ;
- 160 participants.

Matinées FLE

- 2 films projetés sur 4 séances ;
- Plus de 320 participants, provenant de 11 opérateurs de Français Langue Étrangère sur le Namurois, ont répondu présents lors des quatre matinées dédiées au public FLE suivies des animations ;
- Publication dans la revue « *Nouveau SouffLE 5* », « Sur le chemin de nos activités ».

Productions

- Outils pédagogiques : 3 carnets pédagogiques : un en lien avec les soirées débat, 2 portant sur les « *Matinées FLE* » ;
- Outils communicationnels : flyers et affiches.

1.3.3.5. Public

Cette édition de 2019 a vu se renforcer la présence et à la participation des populations issues de l'immigration et engagées dans un processus d'intégration, notamment par le biais des matinées FLE. Ainsi Conformément au renforcement de la méthodologie de Carrefour des Cultures, un groupe de travail a été constitué afin d'accompagner le projet à travers ses différentes phases. Ce groupe s'est composé de membres de l'équipe permanente (pôle actions sociales et éducation permanente) des participants issus de nos différentes formations. Il faut rappeler que le cinéma a été repris comme thématique à part entière dans le programme des formations FLE en 2019. Cela a permis de sensibiliser ce public et à solliciter les membres les plus intéressés à intégrer le groupe de travail.

Dans le même sens, les groupes d'apprenant suivant les formations FLE, à Carrefour des Cultures ou près d'autres opérateurs, ont été particulièrement invités à s'associer aux projections matinales ainsi qu'aux animations antérieures et postérieures à celles-ci. Ainsi plus de 320 participants, provenant des institutions et associant organisant les formations FLE ont répondu à cette invitation (projections/animations).

À l'instar des « *Matinées FLE* », les soirées de projections ont pu voir le public participant se diversifier : de nouveaux profils ont pu être accueillis (âge, origine...). 160 personnes ont participé aux projections et aux débats qui s'y rapportent.

Par ailleurs, la nouveauté et l'innovation de cette édition réside dans la manière d'approcher le public de nos partenaires : soit pour les « *Matinées FLE* » soit pour les « *Soirées débats* ». Notamment le débat animé par WeCitizen, qui a connu la présence d'un public spécifique et averti.

1.3.3.6. Partenariat

Comme développé supra, « *Cinéma des Cultures* » s'est ouvert sur différents partenaires.

Les animations de deux « *Soirées débats* » ont été proposées par l'asbl AFICo (Soirée Interculturalité) et les représentants de Démo B, WeCitizen et La Voix est Libre (Soirée débat Citoyenneté).

Concernant les « *Matinées FLE* », les opérateurs suivants ont répondu présents lors des projections/animations : asbl Le Tremplin, Centre Croix-Rouge d'Yvoir, asbl Nouveau Saint-Servais, Vis-à-Vis, Alpha5000, ILFOP, Alpha Gembloux, Ilon- Ciep, asbl Carrefour, Lire et Écrire, Croix-Rouge de Belgrade. Une partie d'entre eux a bénéficié d'une animation en amont.

Par ailleurs, ces partenaires premiers de l'espace « *Matinées FLE* » ont participé à la rencontre d'évaluation et perspectives du projet.

Il est clair que le projet s'est ouvert sur les distributeurs qui ont proposé les films pressentis, et plus particulièrement de Libération films.

Concernant les aspects plus logistiques, les auditorios de la Mutualité Chrétienne (rue des Tanneries à Namur), ont accueilli encore cette 11^e édition.

1.3.3.7. Perspectives

Pour sa deuxième décennie, « *Cinéma des Cultures* » vise à assurer une pérennité aux objectifs qu'il poursuit, tout en consolidant son ancrage sur le Namurois et en étendant ses ouvertures vers l'extérieur.

Il est clair que, pour réussir notre entreprise, une vigilance particulière pour outrepasser tout effet d'usure est indispensable et ce en procurant à notre initiative des impulsions nouvelles, originales, en adéquation avec l'évolution de notre projet, de nos publics, et en relation avec les parenthèses conjoncturelles.

L'objectif pour la 12^e édition est de consolider les acquis obtenus autour des « *Matinées FLE* » et œuvrer, par la même, à renforcer les liens entre le parcours d'intégration et le débat de société par le biais du 7^e Art.

1.3.4. Publications

La production constitue une phase importante dans le processus de développement et déploiement de nos projets. Et se matérialise par des diverses publications. L'objectif est d'offrir à nos réflexions une ouverture sur le grand public. Plus que cela, et comme nous avons eu l'occasion de le signifier à plusieurs reprises, nos productions/publications offrent à nos valeurs et visées plus d'échos, de son, près de nos partenaires et surtout près du public qui a un intérêt direct ou indirect avec notre champ d'action.

Ces publications regroupent un ensemble de réflexions qui confrontent le regard du public aux analyses d'experts, prônant ainsi la diversité d'approche et la reconnaissance du savoir et de l'altérité.

Les outils pédagogiques, tels que ceux élaborés dans le cadre de « *Cinéma des Cultures* », nous permettent d'assurer les animations et accompagner les réalisations de nos activités

Les carnets de Carrefour des Cultures, sous forme de synthèses, facilitent la coordination des enquêtes/entretiens individuels et font du contenu de ces synthèses une réflexion collective à distance.

Pour cette année 2019, « *PluriCité* » continue à se consolider, « *Nouveau Souffle* » à s'innover, les outils pédagogiques à se multiplier à l'image de la multiplication de la demande des partenaires, et les carnets et synthèses participent à faire des entretiens individuels une réflexion collective.

1.3.4.1. PluriCité

La revue « *PluriCité* », toujours en version numérique, assure la liaison entre les différents publics impliqués dans nos réflexions, actions et projets de Carrefour des Cultures. Elle s'offre d'alimenter le débat de société à partir de la spécificité de Carrefour des Cultures.

À chaque parution, un dossier central thématique explore de manière plus approfondie l'un des aspects de nos champs d'action, en mettant en avant les contributions d'acteurs et actrices du secteur associatif et des corps intermédiaires, de chercheurs et chercheuses, représentants et représentantes du monde politique, mais aussi des citoyennes et citoyens de tous horizons.

2019 a connu la parution de deux numéros de « *PluriCité* ». Le 23^e numéro, 1^{ère} parution 2019, a dédié son dossier thématique aux corps intermédiaires et a choisi les médias pour questionner leur rôle et implication dans l'éveil citoyen.

En même temps, il a fait de l'échéance électorale une parenthèse pour interroger ce rôle des médias et créer un lien direct avec d'une part le projet « *Sur le Chemin des Urnes* », et d'autre part, le projet « *Médias - Informations/Désinformations - Zoom sur Bilad El Cham* ». Il est clair que les autres rubriques qui ont composé ce numéro se sont inspirées des contenus d'autres projets tels que « *Peuples et Cultures* » et « *Tribune Associative* ».

Le numéro 24, Spécial religions, a questionné la place de la religion dans les débats de société. Nos publics, associés à l'expression experte, ont fait de ce numéro un espace qui invite à réfléchir et à penser la spiritualité face à l'altérité. Il est clair que ce numéro a eu un lien direct avec le projet « *Religions, le Soi et l'Altérité* » et a donné une matière nos différents espaces de formation pour cultiver davantage les positionnements, croyances, certitudes et incertitudes (des uns et des autres).

1.3.4.2. Nouveau SoufFLE

« *Nouveau SoufFLE* » est un espace de réflexion continue entre les apprenants et les formateurs pour offrir à l'apprentissage de la langue un mouvement et une dynamique interne, invitant ainsi les curiosités à s'exprimer, la connaissance à se développer et l'altérité à prendre place dans les imaginaires et consciences des uns et des autres.

En même temps, c'est une tribune qui associe apprenants, experts et personnes ressources pour relire l'intégration et la diversité dans le débat de société.

C'est à partir de ces deux préoccupations que « *Nouveau SoufFLE* » a vu sa naissance et son évolution.

Pour cette année 2019, deux numéros ont connu une parution. Le numéro 5 a mis face à face l'apprentissage du français et l'obligation édictée dans le décret relatif au parcours d'intégration. Le sixième numéro, comme souligné supra, a constitué une réplique au numéro de « *PluriCité* » dédié à la religion et la spiritualité en lien avec les débats de société.

Il est à préciser que l'expression de notre public d'apprenants, nouvelle et peu maîtrisée, de la langue française contenue dans ce numéro n'a pas trahi la pensée et la réflexion autour du sujet traité, mais a plutôt insufflé des nuances et particularités peu courantes dans le discours ambiant

1.3.4.3. Les outils pédagogiques

Nous avons réalisé en 2019 trois carnets, dédiés à la 11^e édition de « *Cinéma des Cultures* ». Deux carnets pour assurer les animations pré-projections et post-projections dans le cadre des « *Matinées FLE* » et un carnet pour accompagner les projections et les soirées débats.

En 2019, « *Tribune associative* » s'est également doté d'un carnet qui a traduit l'ensemble des entretiens et réflexions développées autour des pratiques interculturelles au sein du tissu associatif.

1.3.4.4. En bref et en chiffres

- 2 « *PluriCité* »
- 2 « *Nouveau SoufFLE* »
- 3 outils pédagogiques
- 1 carnet spécial « *Tribune Associative* »
- Des synthèses et conclusions de projet

1.3.4.5. Perspectives

Les publications de cette année 2019 connaîtront, sans aucun doute, une nouvelle impulsion et accompagneront nos projets et réflexions futures.

L'objectif axial qui habite nos souhaits reste de passer, au moins pour les deux bulletins de liaison, à la version papier afin de répondre à la demande d'un public déjà abonné et fidèle de la version numérique et de s'ouvrir vers un public encore plus large.

2 ACTION SOCIALE

FORMATIONS ET ACCOMPAGNEMENT

Introduction

Il est clair que l'année 2019 a constitué un véritable observatoire/laboratoire pour mettre en œuvre les dernières modifications apportées au Décret relatif au parcours d'intégration, notamment en ce qui concerne la durée des formations en lien avec le FLE et le FIC.

Une adaptation s'est avérée importante au niveau des programmes, des horaires et même concernant les modules organisés. Dans le même sens, nous avons constaté que la multiplication des publics et la diversité de ses origines ont exigé une organisation qui prend en considération cette dimension et cette spécificité.

Il faut souligner aussi que le secteur commence à se structurer et à prendre forme, ce qui facilite la collaboration entre les opérateurs et leurs complémentarités pour répondre de la manière la plus efficace à cette nouvelle demande du public.

En ce qui concerne le FLE, cette adaptation a exigé des réajustements multiples tant au niveau quantitatif qu'au niveau qualitative : les grilles des programmes, les contenus, les niveaux, etc. Pour cette année 2019, le FLE a organisé six modules sur base semestrielle et a accueilli six niveaux. L'innovation chez Carrefour des Cultures au sein de la formation FLE a été d'activer un espace dédié à l'oralité qui s'est matérialisé dans la « Table de conversation ». Cette innovation a consacré la méthodologie prônée par Carrefour des Cultures et qui vise à créer des passerelles entre l'éducation permanente et l'action sociale. Le public a manifesté un intérêt réel pour cet espace. C'est dans cette optique, nous souhaitons l'année prochaine offrir aux apprenants de niveau B1 3 heures supplémentaires dédiées à la pratique du français sous forme de projet en utilisant les techniques de l'éducation permanente.

Les autres projets/activités qui rythment les différents modules ont rencontré une bonne réplique et continuent à avoir une impulsion et une consolidation qui se sont réalisées lors de notre 11^e édition de « *Cinéma des Cultures* ».

De même, « *Nouveau SouffLE* », revue de l'espace FLE, a connu elle aussi un sursaut qualitatif que nous pouvons constater de par la participation active de notre public.

Par ailleurs, notre module de Français à objectif spécifique s'est poursuivi et notre collaboration avec le Forem s'est consolidée.

À l'instar de nos formations FLE, nos formations FIC ont connu également une adaptation avec le prescrit des dernières modifications relatives au Décret portant sur le parcours d'intégration. Nous constatons qu'une phase de transition s'est avérée nécessaire pour un public inscrit sur nos listes d'attente bien avant cette modification. Dans ce sens, le 1^{er} module organisé en 2019 a préservé sa forme initiale sans aucun changement majeur. Dans le même ordre d'idées, notre

collaboration avec le Centre Régional d'Intégration s'est fortement structurée. Aujourd'hui nous nous permettons de confirmer que cette collaboration est facilitatrice en matière de recrutement du public mais aussi dans la réalisation de nos plannings et dans la précision de notre offre laquelle demeure en-dessous de la demande du public concerné. À l'heure de ce rapport, notre offre et notre programme 2020 ont déjà été communiqués à notre partenaire le CAI. En 2019, cette offre, de concert avec les spécificités du public et ses contraintes professionnelles, s'articule en modules longs qui s'étendent sur 4 mois et des modules concentrés dispensés en 2 semaines. En relation avec notre manière d'agir et notre philosophie, la formation à l'intégration citoyenne (FIC) ne cesse de s'ouvrir sur des partenaires, acteurs de terrain, qui de par leur expertise éclairent et soutiennent notre public mais aussi notre programme. Dans ce cadre, cinq organismes sont intervenus dans nos différents modules. Cette pédagogie permet aux participants d'avoir une vraie interaction avec la société et a mis en pratique les éléments de connaissance et de réponse acquis. Un autre élément fondateur de cette méthodologie a résidé dans les rencontres et entretiens préliminaires avec les intéressés. Une telle démarche nous aide à redessiner les contours de chaque module et ce selon les besoins du public et les conclusions que nous avons établies avec lui.

En définitive notre méthode vise à faire des participants les acteurs principaux de leur formation et de leur citoyenneté de par leur regard critique. Leur participation à la rencontre annuelle du PPLI (Plan Provincial et Local de l'Intégration) constitue une marque qualitative de cette méthode.

Les permanences juridiques pour l'année 2019 n'ont pas fait l'objet d'une subvention dans le cadre de ILI agréé mais bien dans le cadre de ILI appel à projets. C'est ainsi, et en relation avec les recommandations de l'administration, que, d'une part, nous avons soumis les permanences juridiques et les permanences sociales en vue de l'extension de notre agrément et d'autre part avons sollicité une subvention dans le cadre d'ILI appel à projets. Avec l'unique subvention « appel à projets », nous avons structuré les deux permanences. Comme signalé ci-dessus, le domaine de l'accompagnement juridico-social ne cesse de connaître une croissance de la demande.

À l'heure de ces lignes, nous avons appris officieusement que notre demande d'extension a rencontré un consentement partiel : l'accompagnement social devrait faire l'objet d'un agrément par contre les permanences juridiques n'ont pas été retenues. Une telle situation nous obligerait à repenser la manière de structurer nos permanences sans léser un public qui continue à être demandeur en matière juridique.

Force nous est de constater que Carrefour des Cultures ne peut tracer une ligne de démarcation claire entre l'accompagnement social et les permanences juridiques parce que tout ce qui est social est juridique et tout ce qui est juridique est social.

2.1. Formations

2.1.1. FLEci

2.1.1.1. Constats et enjeux

La formation FLECI a connu une adaptation avec le prescrit des dernières modifications relatives au Décret portant sur le parcours d'intégration. Pour répondre à cet impératif, une adaptation s'est avérée importante au niveau des programmes, des horaires et même concernant les modules organisés. Nous avons ainsi adapté notre offre de cours en proposant un parcours composé d'un premier module de 120h de formation à la langue française (de septembre à décembre), d'un second module de 160h (de janvier à juin) et d'un dernier de 120h (septembre-décembre de l'année suivante), le tout sur une durée d'environ 16 mois comme prescrit dans ledit décret. La formation FLECI de Carrefour des Cultures s'est également, de concert avec les demandes de notre public, élargie et diversifiée, ce qui a multiplié les groupes et les niveaux se sont multipliés. Un tel phénomène a également impacté notre méthodologie quant aux niveaux débutants voire intermédiaires.

Il faut souligner aussi que le secteur commence à se structurer et à prendre forme, ce qui facilite la collaboration entre les opérateurs et leurs complémentarités pour répondre de la manière la plus efficace à cette nouvelle demande du public. L'innovation, chez Carrefour des Cultures, a été aussi d'activer un espace dédié à l'oralité et qui s'est matérialisé par la mise en place dans le cadre du projet « *Tables de conversation* ». Celui-ci, de par sa structuration et de son contenu, a été glissé directement dans le pôle de l'Éducation permanente et plus particulièrement dans son axe interculturelité. Cette manière de faire et d'agir confirme notre volonté de créer une jonction et une complémentarité entre les deux pôles de Carrefour des Cultures, l'Action sociale et l'Éducation permanente. L'intérêt manifesté par notre public, pour ce nouvel espace, nous a emmené à étendre la durée de la formation B1 par une séance additionnelle de 3h avec pour objectif de conjuguer l'oralité avec les principes de l'éducation permanente.

Un autre constat : les autres projets/activités qui rythment les différents modules ont rencontré une bonne réplique et continuent à avoir une impulsion et une consolidation qui ont été constatées et confirmées lors de notre 11^e édition de « *Cinéma des Cultures* ». Les « *Matinées FLE* », au sein de ce projet, se sont ouvertes sur les différents opérateurs, namurois ou pas, qui ont assurés, en amont et en aval, une présence qualitative rehaussant ainsi les objectifs que nous avons assignés à cette édition. De même, la revue « *Nouveau SouffLE* » a connu elle aussi un sursaut qualitatif que nous pouvons souligner de par la participation active de notre public. Par ailleurs, notre module de Français à objectif spécifique s'est poursuivi et notre collaboration avec le Forem s'est consolidée.

En somme, il est clair que l'année 2019 a constitué un vrai observatoire/laboratoire pour mettre en œuvre les modifications apportées au Décret relatif au parcours d'intégration tout en veillant au développement qualitatif de la formation FLECI proposée par Carrefour des Cultures et ce, en adéquation avec ses visées et objectifs initiaux.

2.1.1.2. Objectifs

L'objectif principal de la formation FLE est de faciliter l'intégration des personnes étrangères à travers l'apprentissage du français. On peut s'interroger si l'apprentissage du français à lui seul, comme prescrit par le décret, est suffisant pour assurer une intégration citoyenne ? Probablement pas ! Le français n'est qu'une porte d'entrée sur la société d'accueil. La formation doit proposer des clés de compréhension de cette société en complément des formations à l'intégration citoyenne, mais aussi enseigner la tolérance et le partage face à des coutumes et des mœurs différents, que ce soient ceux de la société dans laquelle les apprenants seront amenés à s'insérer que celles de toutes les communautés qui y vivent. Ainsi, les thématiques choisies devraient répondre à cette préoccupation. Dans ce sens, honorer la diversité et susciter le dialogue interculturel constituent une autre mission de notre formation. À côté de cela, nous veillons aussi à ne pas oublier le rapport humain, à cultiver la convivialité, à inciter à la rencontre, à la découverte des autres et à la participation à des événements. La convivialité se veut une marque de fabrique de Carrefour des cultures. Nous accordons beaucoup d'importance à l'accueil de nos bénéficiaires.

En définitive, FLECI, tout en liant l'apprentissage du français à la citoyenneté et à l'interculturalité, vise à créer encore un second lien, entre les principes de l'Éducation permanente et l'accès à la langue du pays d'accueil. Dans le même sens, il est notoire qu'il ne serait pas très pertinent de ne pas bénéficier de la diversité de notre public pour cultiver une approche citoyenne alimentée par la pluralité des parcours, des itinéraires et des approches.

Ainsi, les objectifs de la formation FLECI sont les suivants :

- Co-construire des citoyens en démarche d'éducation permanente, de réalisation de soi et ce, par la rencontre de l'autre ;
- Donner accès à l'apprentissage de la langue du pays d'accueil aux personnes ne pouvant bénéficier de cet apprentissage dans les filières classiques ;
- Favoriser une meilleure intégration à travers la transmission, lors de l'apprentissage de la langue, de contenus relatifs à la culture d'accueil dans ses diverses dimensions ;
- Favoriser une intégration à la citoyenneté, en transmettant, lors de l'apprentissage de la langue, des connaissances sur la société d'accueil quant à ses dimensions sociopolitiques et citoyennes au sens large (institutions, démarches administratives, fonctionnement de la démocratie, etc.) ;
- Favoriser l'attitude interculturelle par la transmission, à travers l'apprentissage de la langue, de contenus relatifs aux pratiques interculturelles, aux spécificités et richesses des diverses communautés, ainsi qu'à travers des débats centrés sur ces notions et sur des situations concrètes ;

- Créer un espace de rencontre et d'échange entre des personnes souvent confinées dans leur communauté d'origine, voire souffrant d'un manque de lien social ;
- Faire de notre formation une agréable accroche pour favoriser l'implication des participants dans les projets de société.

2.1.1.3. Méthodologie, articulation et réalisations

L'approche méthodologique de Carrefour des Cultures vise la participation, l'appropriation et l'implication du public dans tout processus du public en lien avec ses actions et projets. De ce fait, avant de commencer le module à proprement parler, la formation débute par un temps d'échanges avec les différents participants autour de la Formation FLECI, ses visées, ses objectifs et son inscription dans le parcours d'intégration. Le Décret est ainsi évoqué, dans ses grandes lignes, de manière simplifiée et vulgarisée. Certains des apprenants qui suivent les cours de français sont soumis au parcours d'intégration et doivent dès lors suivre une formation de 400 heures de cours de français réparties sur une période de 18 mois ainsi qu'une formation à la citoyenneté de 60 heures à réaliser sur une période de 4 mois.

Malheureusement, très peu d'apprenants savent qu'ils se trouvent dans ce parcours d'intégration et n'en comprennent guère les enjeux et aboutissements. Le formateur doit donc les accompagner dans la lecture vulgarisée et simplifiée du décret et ce, dans le but de contextualisation de la formation.

Un autre élément fondateur de cette méthodologie réside dans les premières rencontres avec les intéressés. Les thématiques proposées d'après les explorations en interne par le groupe de formatrices sont présentées et font l'objet d'une lecture critique de la part des participants. Il s'agit là encore de consolider l'appropriation de l'espace par les bénéficiaires, de susciter l'intérêt et le désir d'apprendre, mais également mesurer leurs besoins et fournir par ailleurs des réponses les plus adéquates. Cette démarche introductive permet de redessiner les contours des thématiques et de ses éléments constitutifs.

Ensuite, les séances de formation sont articulées avec les différentes thématiques présentées. Ces dernières s'achèvent par une tâche finale (une production écrite ou orale de l'apprenant). De manière générale, concernant les contenus linguistiques, la méthode utilisée en formation est la méthode actionnelle (préconisée par le CECR - Cadre Européen Commun de Référence pour les langues). En harmonie avec cette dernière, il faut mettre l'accent plus fort sur des actes de langages quotidiens et introduire par ce biais divers points de grammaire. Le but de cette méthode est de rendre l'apprenant acteur de son apprentissage, ce Carrefour des Cultures partage.

Les thématiques abordées cette année scolaire (trois pour le premier quadrimestre et trois autres pour le second quadrimestre) ont été établies en amont lors de réunions avec l'équipe FLE. Tous les groupes de carrefour des cultures (sauf les A1.1) avaient les mêmes thématiques, mais chaque formatrice était libre d'y intégrer les contenus linguistiques et grammaticaux adaptés au niveau de chaque groupe et d'envisager la thématique de manière personnelle.

Les notions de citoyenneté et interculturalité ont été abordées au travers de ces diverses thématiques, sur base de la méthodologie de l'éducation permanente. C'est ce qui fait la spécificité de Carrefour des Cultures. Les séances de formation alliant développement des contenus linguistiques, ateliers citoyenneté et interculturalité ont fait également la part belle au développement des projets en lien direct avec le FLECI. « *Cinéma des Cultures* », « *Matinées FLE* », la revue « *Nouveau SouffLE* » et les événements de fin de module en sont les meilleures illustrations.

Ces différentes initiatives permettent de donner la parole aux usagers, et de les mettre en valeur. « *Cinéma des Cultures* », « *Matinées FLE* » a ainsi bénéficié d'un groupe de travail composé des responsables du projet et de participants de la formation FLE. La revue « *Nouveau SouffLE* » s'est construite avec les apprenants lors des interviews, de tables rondes etc., et l'événement de fin de module s'est préparé avec tous les bénéficiaires au sein des groupes mais également avec la constitution d'un groupe de travail/comité de réflexion et de réalisation composée d'apprenants, d'une formatrice et du gestionnaire de projet en lien avec ledit événement grand public. Cette année, il s'est agi de célébrer « Bilad El Cham » dans le cadre du projet « *Peuples et Cultures* ».

Enfin, la formation FLE ne cesse de s'ouvrir sur des partenaires, acteurs de terrain, qui, de par leurs expertises, éclairent et soutiennent notre public mais aussi notre programme. Pour l'année 2019, plusieurs partenariats se sont développés. Un tel procédé permet aux participants d'avoir une vraie interaction avec la société, met en pratique les éléments de connaissance et de réponse proposés et favorise la synergie entre les différents opérateurs.

Concernant les évaluations de fin de parcours, les apprenants sont évalués deux fois : une fois de manière formative (ceci permet à l'apprenant de voir où il se situe dans son apprentissage, de remettre à jours ses objectifs) et une fois de manière certificative (ceci permet aux formatrices de voir si l'apprenant a les acquis nécessaires pour passer au niveau suivant). Cependant, l'évaluation du projet et des réalisations propres à l'année 2019 se font en présence et avec le concours des participants, seuls acteurs légitimes capable de mesurer leurs besoins en interaction avec la formation proposée. Dans le même esprit, nos concertations avec les partenaires autour de l'information et/ou autour des projets et activités parallèles constituent l'autre regard susceptible de nous aider à apporter plus de solidité et d'innovation à notre entreprise.

Ainsi, pour cette année 2019, FLECI a activé deux modules de formation/information qui ont été dispensés sur base semestrielle. Le premier module s'est déroulé entre janvier et juin et le second module s'est déroulé quant à lui entre les mois de septembre et de décembre. Ces modules ont représenté au total 1.350 heures de cours donnés en raison de 3x3 heures par semaine (soit un total de 9 heures par semaine).

Ces formations ont été destinées à cinq groupes et ce, selon le test de positionnement réalisés en préliminaires pour chaque module. Ainsi pour le premier module (janvier à juin 2019), nous avons activé des espaces pour chaque niveau (A1.1- A1.2- A2.1- B1- B2). En ce qui concerne le deuxième module (septembre à décembre 2019), les groupes ont été organisés au tour des niveaux (2 groupes A1.1- A1.2- A2.1- B1).

Trois thématiques ont été proposées à chaque niveau en lien avec le module organisé. Ces thématiques ont mis en avant d'une part les sujets classiques de la vie quotidienne tels que la santé, la consommation, etc. et d'autre part, les thèmes développés dans le cadre des espaces de réflexion proposés par Carrefour des Cultures notamment le média, le cinéma, la citoyenneté, etc. Toutes ces thématiques ont été développées à partir de la spécificité du public, consacrant ainsi son regard critique mais aussi ses besoins pour entrer en interaction avec l'espace public.

Par ailleurs, 2019 a vu se matérialiser plusieurs réalisations et productions élaborées à partir de l'espace FLECI. Ainsi, deux numéros de « *Nouveau SouffLE* » ont été publiés, le numéro 5 : « Une attestation pour une intégration » et le numéro 6 : « Religions et débat de société ».

Le projet « *Cinéma des Cultures* » de par les matinées FLE a été propice à différentes réalisations, et ce à partir du groupe de travail qui a accompagné tout le processus avec les responsables du projet.

Deux carnets pédagogiques accompagnés de carnets du formateur ont été réalisés.

Dans le même sens, Le contenu des animations en amont comme de l'enquête évaluation près des partenaires a connu une publication dans la revue « *Nouveau SouffLE 5* ».

Enfin, FLECI de par ses groupes d'apprenants à assurer une présence assidue dans le projet « *Peuples et Cultures* » dans sa version interne qui a été consacré à la région de Bilad El Cham.

2.1.1.4. En bref et en chiffres

- 2 modules sur base semestrielle (1^{er} semestre 160 h et 2^e semestres 120h)
- 5 groupes par semestres pour un total de 10 groupes sur l'année
- 3 séances de 3h
- 1350 heures de formation par année académique (pour les 10 groupes)
- 5 niveaux (A1.1- A1.2- A2.1- B1- B2)
- 3 thématiques par groupe et par module
- 29 partenaires
- 2 carnets pédagogiques pour « *Matinée FLE* » (productions)
- 2 éditions de la revue « *Nouveau SouffLE* »
- 1 groupe de travail au sein du projet « *Sur le Chemin des Urnes* », le projet « *Peuples et Cultures* », le projet « *Religion, le Soi et l'Altérité* »

2.1.1.5. Public

Dans le cadre du parcours d'intégration, Carrefour des Cultures accueille un public inscrit, pour la majorité, alphabétisé, d'origine et d'âge variables. Il est notoire que ce public est souvent fragile, voire fragilisé, et subit de nombreuses contraintes liées à ses multiples itinéraires et à la vie quotidiens, ce qui le rend précaire, instable et volatile. Cette fragilité ne facilite pas une entrée pleine dans un apprentissage de la langue ni, au sens large, et encore moins dans une inscription dans un processus de socialisation et d'intégration.

Le public accueilli par Carrefour des Cultures en 2019 a été, encore plus que les années précédentes, diversifié et nombreux, à l'image de cette nouvelle immigration qui se développe sur le Namurois. Cette diversification s'est opérée à différents niveaux, de manière plus ou moins prononcée : âge, genre, origine, niveau d'alphabétisation, parcours, etc.

Si cette année le public fut constitué, à l'instar de l'année précédente, d'arabophones du Moyen-Orient et dans une moindre mesure d'Afrique du Nord, d'hispanophones d'Amérique latine, de quelques ressortissants d'Afrique centrale, de l'Est et de l'Ouest, et également d'européens (principalement albanais ou tchétchènes), de russophones etc., Carrefour des Cultures a accueilli pour la première fois un public asiatique qui n'avait pas encore été, jusqu'à présent, approché (Japon, Corée, Chine).

Il s'est avéré également, en fin 2019, que le public accueilli par Carrefour des Cultures marquait davantage un intérêt et une volonté pour l'apprentissage du français mais également, de manière plus large, pour les projets et thématiques développés.

Enfin, les différents modules proposés pour cette année, ont pu accueillir près de 160 participants.

2.1.1.6. Partenariat

Carrefour des Cultures considère, depuis son projet initial, l'ouverture vers l'extérieur et la synergie de partenariat et de collaboration comme primordiales.

En 2019, Carrefour des Cultures, au vu des thématiques proposées, a entretenu et cultivé un partenariat avec plusieurs acteurs, chacun selon ses spécificités et ses compétences.

Le Centre Régional d'Intégration (CAI) a constitué un partenaire d'importance, à travers la communication et le relais proposé, mais également via les plateformes et temps de réflexion y consacré. Aujourd'hui, nous nous permettons de confirmer que cette collaboration est facilitatrice en matière de recrutement du public. Également, concernant la communication et l'information près d'un public demandeur. Le centre Croix-Rouge Yvoir s'est révélé, dans une optique d'accompagnement et de relai, un partenaire solide.

Au-delà de ces pratiques partenariales, davantage de seconde ligne, les thématiques comme les projets développées parallèlement ont donné lieu à des collaborations les plus diversifiées. Ainsi, dans le cadre des matinées FLE de « *Cinéma des Cultures* », de multiples liens ont pu être établis et consolidés avec nombre d'opérateurs de la province de Namur ou au-delà (Nouveau Saint-Servais, Alpha 5000, ILFOP, Alpha Gembloux, Vis-à-vis, Le Tremplin, Croix-Rouge d'Yvoir et de Belgrade, Ilon- Ciep, asbl Carrefour, Lire et Écrire).

De même, la revue « *Nouveau SouffLE* » a été l'occasion de s'ouvrir vers l'extérieur, ses deux numéros ont regroupés un panel diversifié : institutions, corps intermédiaires, monde académique etc. : le CAI, le CPAS de Namur, l'asbl Nouveau Saint-Servais, l'asbl Le Tremplin, RERS Mangrove (NS 5), la Maison de la Laïcité, le Centre d'Action Laïque, asbl Les Amis de l'Islam, l'Abbaye de Maredsous, le Cereo asbl, le Musée Juif, Actions in Mediteranean, l'Union Bouddhique, le Consistoire Juif, le Comité central du culte anglican, le Synode Fédéral Protestant (NS 6).

Dans le même sens, le développement des thématiques sélectionnées lors de la formation FLECI a connu des ouvertures vers l'extérieur. Lors du premier semestre, les groupes/apprenants ont ainsi eu l'occasion de bénéficier d'une animation au Centre d'Action Laïque. Ce contact établi a connu un second lien dans le début du second semestre en mettant à disposition l'infrastructure du local informatique du CAL à disposition des groupes FLE de Carrefour des Cultures.

Dans le cadre d'une autre séance formative, un temps de rencontre Blé en herbe planning familial a été organisé.

En somme, le partenariat a connu une présence certaine en 2019, mais la volonté de le consolider et développer en 2020 restera de mise.

2.1.1.7. Perspectives

2020, en lien avec ce qui a été précité et développé reprenant nos forces et nos faiblesses voire nos lacunes restantes, sera le terreau de différentes consolidations, améliorations voire changements pensés lors des temps de réflexion et d'analyse proposés en 2019.

Il est notoire que ces temps mêmes connaîtront une continuité et un renforcement.

Concernant le partenariat, il s'agira d'activer de nouveaux espaces vers l'extérieur afin de confronter les bénéficiaires à différentes réalités et approches. Il s'agira, dans le même sens, de faire bénéficier l'espace de formation en interne, dans les locaux même de Carrefour des Cultures, des interventions diversifiées en lien avec les thématiques développées.

La formation FLECI elle-même a fait et fera encore l'objet de nos réflexions et propositions en vue de la faire évoluer en adéquation avec nos principes et nos visées. L'objectif pour demain, c'est d'insuffler une nouvelle dynamique et synergie entre les deux pôles de Carrefour des Cultures (Actions sociales et Éducation permanente).

Dans la même lignée et en vue d'améliorer la qualité de la formation, un projet/laboratoire de syllabus sera créé. Il s'agira d'un syllabus intégrant le travail sur les différentes compétences linguistiques, évidemment, mais également la dimension de l'interculturalité et de la citoyenneté au sens large. Ce syllabus ne se voulant pas comme un objet fermé, il sera évolutif et laissera la place aux changements conjoncturels, aux besoins du terrain et aux appréciations des apprenants.

Dans les mêmes visées, un zoom sera mis sur la communication, et notamment par le biais des nouvelles technologies. En 2020, nos outils (site Internet, Facebook etc.) seront réfléchis et repensés afin de permettre un accès le plus large possible et le plus facilitateur aux bénéficiaires de nos formations. Afin de favoriser le lien avec le monde du numérique, qui ouvre des perspectives certaines, une plateforme/interface réservée à la formation FLECI seront mises en chantier.

En lien direct avec les demandes du public et l'évolution de la capacité quantitative et qualitative de notre offre, les groupes de niveaux déployés lors de l'année 2019 se poursuivront en 2020 et seront complétés par la multiplication de groupes de niveaux débutants. Ces prévisions ont été établies au vu de la demande croissante du public.

En somme, FLECI a grandi. Il est arrivé à pousser ses murs, à la fin de cette année 2019, en se procurant des nouveaux locaux. L'heure aujourd'hui est de se pencher sur le qualitatif en revisitant le contenu, la méthodologie voire leur évaluation respective et procéder à un travail de deuxième ligne qui interroge le procédé FLE comme pilier de l'intégration citoyenne.

2.1.2. FLE ISP

2.1.2.1. Constats et enjeux

Le FLE constitue un des piliers principaux du parcours d'accueil et d'intégration en lien avec le décret de 2016 portant le même intitulé. Si l'intérêt et l'importance de cet apprentissage ne suscitent aucune interrogation, pour faciliter la socialisation et l'ouverture du nouvel arrivant vers l'espace public, ledit apprentissage demeure peu actif et peu porteur s'il ne vise pas l'intégration sociale. Créer le lien entre le français et l'insertion socioprofessionnelle peut être important à différents niveaux : valorisation du capital de l'expérience acquise ; pallier la pénurie de certains métiers ; favoriser le bien-être collectif ; activer la dimension interculturelle ; moduler l'obligation affichée dans le décret ; responsabiliser le sujet quant à l'importance d'une participation active à son intégration comme à celui du devenir de la société.

Notre volonté, au travers de ce projet, est de valider et/ou de contribuer à valoriser ces compétences et le savoir acquis dans le pays d'origine. Il s'agit pour nous de proposer d'accompagner les candidats participants dans leur préparation au test de validation des compétences. Dans le même sens, il s'agit d'épauler ces candidats dans la familiarisation avec la logique du marché de l'emploi, en leur offrant des outils adaptés à leur recherche de travail.

L'apprentissage du FLE demeure passif et limité. Il faut lui offrir une fonctionnalité qui dépasse les contours linguistiques et qui prône l'intégration sociale dans sa dimension économique, sociale et culturelle. De ce fait, une formation/information telle que celle que nous souhaitons développer n'a pas encore de matérialisation dans le Namurois ; nous avons aussi été alimentés par nos différents travaux d'exploration - notamment grâce aux enseignements d'un projet pilote mené à Bruxelles, qui a eu, à notre connaissance, une reconnaissance et un succès certains. Il est donc clair que la plus-value de notre projet réside dans la manière d'accompagner ce public, de lui offrir une possibilité de combler ses lacunes, ainsi que dans le renforcement de ses compétences pour réussir le test de validation - élément nécessaire à l'accès au monde professionnel, en adéquation avec les pratiques et savoir-faire du public.

Cette expérience a connu une matérialisation en 2018 et s'est poursuivie en 2019 par le renouvellement de notre partenariat avec le FOREm. Il s'agit d'un espace information/formation qui crée un lien entre la langue du pays d'accueil et les acquis professionnels dans le pays d'origine.

2.1.2.2. Objectifs

Le projet FLE-ISP vise à préparer des primo-arrivant.e.s disposant déjà de qualifications professionnelles dans leur pays d'origine à valoriser leur expérience et compétence, tout en validant ces qualifications près des organismes reconnus en la matière.

Un tel espace information/formation visera à mettre en mouvement et en pratique les objectifs suivants :

- faire du Français Langue Étrangère (FLE) un outil orienté vers l'insertion socio-professionnelle ;
- créer une passerelle entre le FLE et les divers métiers et compétences acquis dans les pays d'origine ;
- faciliter l'accès du public visé aux concepts, règles et pratiques du monde du travail ;
- faciliter l'ouverture à et la familiarisation avec l'espace public et ses complexités ;
- activer et renforcer la dimension interculturelle dans l'approche socio-professionnelle ;
- repenser la citoyenneté avec un public-cible qui a été nourri par la diversité d'approches, et la matérialiser par l'engagement et l'investissement continu de l'espace public.

En somme, cet espace information/formation visera à aider le public cible à devenir un acteur à part entière de ses choix professionnels et citoyens- voire culturels-, et ce, par une lecture qui valorise la critique et la participation.

2.1.2.3. Méthodologie et articulation

La formation FLE a été programmée au premier semestre de 2019, mais faute de disposer du nombre requis des participants, elle a été reportée au dernier quadrimestre 2019. La formation a donc eu lieu du début septembre à la fin décembre 2019, sur une base de 6 heures par jour et de 4 jours par semaine.

Cette formation s'est articulée en quatre phases :

- recrutement ;
- formation proprement dite ;
- stage ;
- préparation et participation au test.

La phase de recrutement a été réalisée conjointement avec notre partenaire, le FOREm. Par ailleurs, notre première expérience nous a sensibilisés à la nécessité d'établir d'autres collaborations afin de concrétiser cette phase.

Cette phase s'est réalisée en deux temps : viser la première sélection des candidats potentiels, puis test de positionnement réalisé selon les critères de CECR, afin de mesurer les connaissances linguistiques et de faciliter l'orientation professionnelle au vu de la réalité du marché d'emploi en rapport avec les métiers en pénurie.

La phase de recrutement constitue une opportunité, non seulement d'explicitation des règles et des procédés du marché de l'emploi, mais d'information du champ et des objectifs assignés à la formation FLE-ISP.

Cette phase se doit d'être entamée au premier semestre, de telle manière à avoir sa finalisation assurée avant la rentrée de septembre.

La phase de formation proprement dite a été subdivisée également en deux parties : immersion en français en général dans ses dispositions linguistique et grammaticale ; mise en interaction des métiers choisis et de leur langage spécifique. Il est à noter que cette formation s'est axée sur trois métiers spécifiques : coiffure, comptabilité et peinture.

Une nette disparité apparaît entre le vocabulaire et la sémantique de ces métiers. Pour cette raison, la partie dédiée aux objectifs spécifiques s'est déroulée en petits groupe, puis en séances de partage collectives. Cette méthode a facilité la dynamique du groupe et a favorisé la mise en place de solidarités entre participants.

En conclusion de la phase de formation, un temps a été consacré au monde du travail et des multiples facettes de la loi sur le travail, de la sécurité sociale, des rémunérations, de la recherche d'emploi, et de la rédaction de CV et de lettres de motivation.

La phase des stages : cette phase a constitué une forme particulière de confrontation au marché de l'emploi. Elle s'est elle aussi traduite en deux temps : mise en situation des participants afin de leur permettre de prendre connaissance des exigences et conscience des enjeux en lien direct avec leur propre profil professionnel ; exploration des possibilités des stages et des offres qui s'y rapportent.

Le public cible, en général précarisé au départ, s'est en outre retrouvé confronté à un autre problème sérieux, celui de la discrimination. Notre objectif au début était certes d'autonomiser notre public pour qu'il puisse prendre de lui-même des initiatives et entreprendre les premiers contacts avec les potentiels maîtres de stage. Mais il s'est avéré que cette démarche s'est avérée la plus difficile pour la majorité, au point que l'intervention de nos formateurs a été nécessaire pour obtenir des stages pour pratiquement tout le monde.

La phase de préparation et de participation au test : c'est le moment où l'ensemble de connaissances obtenues dans le cadre des formations académiques est conjugué avec les éléments auxquels les participants ont acquis au cours des stages, y compris sur les lieux des unités de production ; ainsi se prêtent les tests et la mise en situation des candidats. Plusieurs formules sont proposées, notamment un examen blanc.

À l'heure actuelle, des tests ont déjà eu lieu et d'autres sont en attente. On a déjà enregistré trois réussites.

2.1.2.4. En bref et en chiffres

Formation

- 16 semaines de formations,
- 64 jours de formations,
- 384 heures de formations.

Participation

- Nombre des participants recrutés : 10,
- Nombre des personnes ayant finalisé le cursus : 8,
- Nombre d'abandons pour incompatibilité : 2,
- Nombre de stages réalisés : 6,
- Nombre de tests de validation réussis : 3.

Activités extérieures

Les apprenants ont participé à différentes activités extérieures : Talentum (Arsenal), Village de la diversité à Namur (Met), information sur la VDC (Cité des métiers de BXL), journée de formation pour les aides-comptables sur la déclaration fiscale des sociétés et les changements de statuts des sociétés (Auvelais), diverses journées de guidance VDC imposées par les centres.

Partenaires

- Nombre de partenaires : 12.

2.1.2.5. Partenariat

Le projet est le fruit d'une collaboration avec le FOREm et ce, suite à un appel à projets lancé par ce dernier. Il est clair que le FOREm a constitué le partenaire et l'acteur principal de nos démarches respectives. Le FOREm a assuré les tâches propres au recrutement qui ont connu la finalisation par Carrefour des Cultures. Il s'est agi des entretiens dédiés à chaque candidat potentiel. Le FOREm a bien entendu accompagné le projet dans ses différentes phases de réalisation et a assuré l'évaluation du projet conjointement avec Carrefour des Cultures.

Par ailleurs, plusieurs partenaires ont soutenu la phase de formation, notamment les centres de VDC, EFP-BXL, IFAPME (Libramont - Liège - Dinant), Cité des métiers BXL/Namur Centres Croix-Rouge. Le CERIA et d'autres partenaires (Cabinet Comptable Defoin & Associés, pâtisserie Doumont, salons de coiffure, etc.) ont accueilli en entreprise les participants pour la réalisation de stages.

2.1.2.6. Perspectives

Le projet « *FLE-ISP, entre valorisation des compétences et insertion socio-professionnelle* », tel que conçu et réalisé dans ses deux versions (2018 et 2019), a répondu à l'appel à projets lancé par le FOREm. Aujourd'hui, Carrefour des Cultures devrait le repenser en toute harmonie avec son champ d'actions et de réflexions, en lien avec l'action sociale comme avec l'éducation permanente, pour le faire tendre à une formule susceptible de lier formations en FLE et intégration sociale et économique des participants.

Il s'agirait de mettre en place, dès la fin de la formation FLE édictée par le parcours d'intégration, un espace nouveau qui consacrerait cette dynamique. Autrement dit, l'objectif serait, outre la dimension citoyenneté/interculturalité déjà englobée dans le programme, d'impulser la dimension socio-professionnelle, et de convertir ainsi la formation FLE en un pilier indispensable pour l'intégration citoyenne.

C'est dans cette optique que nous avons commencé timidement notre campagne de communication pour donner de la visibilité à l'action accomplie en la matière. Concrètement, deux rencontres ont eu lieu en novembre 2019 (à Dinant avec ALEAP-CISP) et en février 2020 (à Namur dans le cadre du Forum Diversité organisé par le CAI).

2.1.3. FIC

2.1.3.1. Constats et enjeux

Carrefour des Cultures a choisi un champ d'action qui met en interaction la citoyenneté, la diversité, la démocratie et l'interculturalité. Ainsi, il confronte la démocratie aux minorités pour mesurer sa force et ses limites quant au respect de la diversité et des minorités. À ce titre, l'immigration nous intéresse et la participation des citoyens étrangers motive notre action au quotidien

C'est dans ce sens que Carrefour des Cultures a activé depuis le début plusieurs espaces dédiés à la réflexion et à la construction en commun pour donner sens à la citoyenneté des étrangers. Par ailleurs, cette citoyenneté continue à faire l'objet de plusieurs débats qui ont suscité l'intervention du politique pour penser et légiférer en la matière. C'est ainsi que le décret portant sur le parcours d'accueil rebaptisé « parcours d'intégration » est venu donner réplique à ce débat et réflexion et fait de la formation à l'intégration citoyenne un pilier principal du processus de ce parcours. Dans ce sens nous avons mis en confrontation/interaction notre expertise aux dispositions édictées par ledit Décret.

C'est dans ce contexte que nos formations à l'intégration citoyenne ont pris naissance et ont connu les différents développements. Cet espace de formation crée donc un lien symétrique entre l'immigration/intégration d'une part et la citoyenneté/participation d'autre part.

Par ailleurs, le décret portant sur le parcours d'accueil a connu plusieurs modifications notamment celle concernant la mise en œuvre et la durée de la formation FIC. Des telles modifications nous ont poussé chaque fois à actualiser nos contenus afin d'être en adéquation avec le prescrit. L'année 2019 a constitué de nouveau un laboratoire pour mettre cette formation en harmonie avec le contexte renforcer le contenu de la formation FIC en prenant en considération nos visés et nos objectifs, mais mettre

C'est dans ce contexte que nos formations à l'intégration citoyenne ont pris naissance et ont connu les différents développements. Ainsi, cet espace répond d'un côté au décret relatif à la politique d'accueil ; mais surtout, il utilise l'opportunité de ce décret pour favoriser le développement d'une citoyenneté consciente et critique, ainsi qu'une vraie intégration citoyenne des personnes issues des migrations récentes. Il s'agit de développer avec les participants une approche à la fois concrète, réflexive et critique de la réalité sociopolitique locale. En somme, l'objectif est de pouvoir conjuguer les besoins de l'intégration sociale et professionnelle avec les exigences d'une citoyenneté responsable et engagée.

2.1.3.2. Objectifs

L'objectif principal de nos espaces FIC est de susciter la réflexion chez l'apprenant. Il s'agit de permettre à chacun de s'exprimer sur les différentes thématiques abordées. Les débats et les réflexions doivent se faire, dans la mesure du possible, de manière commune. Par l'intermédiaire de nos espaces FIC, nous tentons de mettre en mouvement la citoyenneté des participants, leur esprit critique, ainsi que leur implication active dans l'espace public.

Si pour certains participants, l'objectif premier est de suivre cette formation dans le but de remplir un critère en lien avec l'obtention de la nationalité, nous mettons tous nos efforts pour faire naître en eux la fibre citoyenne.

En somme, notre volonté est de penser avec le public une citoyenneté qui ne soit pas nécessairement remorquée par une nationalité ou une communauté de souche. Il ne s'agit pas, en fait, de procéder à un discours narratif des institutions démocratiques, mais plutôt de lectures critiques capables de susciter l'intérêt des uns et des autres pour œuvrer dans l'espace public.

Outre le fait de transmettre des connaissances basiques et introductives de la vie politique sociale, économique et culturelle du pays d'accueil, l'objectif est de faire relire ces différentes dimensions par des regards qui restent largement marginalisés.

Ainsi, « *Citoyenneté pour Tous* » se centre sur les objectifs suivants :

Communiquer des connaissances et une compréhension globale de notre société, notamment en la mettant en rapport avec celles d'autres pays, de sorte à favoriser le développement d'une vision globale ;

- Contribuer à une intégration rencontrant à la fois les besoins de la personne et ceux de la société - en matière d'engagement solidaire, de volonté de contribution citoyenne au développement social ;
- Favoriser le développement d'un esprit à la fois critique et ouvert, curieux et rigoureux ;
- Favoriser une approche concrète des domaines abordés, grâce notamment à la découverte des lieux dédiés à la culture, à la démocratie et à d'autres dimensions de l'espace public ;
- Consolider, enrichir la citoyenneté au travers de la diversité culturelle ;
- Dépassionner une certaine vision de la différence culturelle axée sur l'exclusion, la marginalisation et mettre en avant le bienfait du pluralisme réussi ;
- Faire de cette introduction à la citoyenneté un espace pour consolider les acquis obtenus dans la formation au FLE ;
- Opter pour une familiarisation avec les institutions politiques, sociales et culturelles du pays d'accueil, et contribuer à une fécondation de ces dernières à partir de la singularité culturelle de chaque participant ;
- Contribuer à alimenter une réflexion capable de déconstruire les préjugés et stéréotypes qui nous séparent les uns des autres ;

- Contribuer à conscientiser la société civile et notamment les jeunes quant à la richesse de la diversité, à ses apports possibles, à ses potentialités en matière de synergies ;
- Aider les citoyens habituellement absents des débats à pouvoir s'exprimer ;
- Contribuer au développement de réflexions, d'actions et de sensibilisation auprès de public fragilisé ;
- Former et informer le citoyen sur les réalités de la société qui l'entoure ;
- Faire du citoyen un acteur incontournable de sa société ;
- Dynamiser une citoyenneté inclusive et active en favorisant la participation des minorités dans la chose publique, dans la participation citoyenne ;
- Favoriser l'éveil citoyen ;
- Sensibiliser à l'importance de décoder les relations entre politiques et les autres sphères de la société dans un processus démocratique ;
- Favoriser la rencontre et la synergie entre les citoyens motivés mais souvent isolés, et les soutenir dans le développement de projets centrés sur les enjeux de société ;
- Contribuer au développement d'un contrôle citoyen.

2.1.3.3. Méthodologie, articulation et réalisations

La Formation à l'Intégration Citoyenne fait du principe de l'éducation permanente son cheval de bataille pour susciter une réflexion citoyenne nourrie par l'esprit critique.

Nous respectons l'équilibre entre les dispositions légales contenues dans le décret et les visées de Carrefour des Cultures.

À partir de cet équilibre, nous réalisons un canevas détaillé et élisons les thématiques qui s'y rapportent. Cependant, il faut préciser que ce canevas comme ces thématiques ne sont pas figés mais font l'objet, dès le départ, d'une lecture critique de la part des participants afin de les nourrir par leur vécu, leur expérience et leur approche. La démarche est donc participative et interactive.

Les formateurs, se doivent d'encadrer le débat et de dégager les lignes directrices afin de structurer ce débat. À cette fin, ces derniers préparent un cadre général, une thématique à aborder et une série de questions pour chaque séance. De plus, ils fournissent un lexique autour du thème du jour, et une synthèse des débats est envoyée après chaque séance. En fonction des problématiques posées, des intervenants externes sont invités pour les enrichir et des sorties sont organisées. Concernant l'articulation générale de notre projet, nous débutons nos modules de formation par un temps d'échange autour de la présentation de chaque participant, du formateur et de la structure de Carrefour des Cultures.

Dans un second temps, une charte en lien avec la formation est réalisée en commun. Cette dernière sert au groupe et aux formateurs, comme cadre de référence. C'est dans cet esprit et autour de cette méthodologie que s'organise et se réalisent les différents modules et les thématiques choisies.

Pour cette année 2019, tous les modules organisés se sont articulés autour des thématiques suivantes :

- Thématique 1 : Fondamentaux et institutions
- Thématique 2 : La démocratie en Belgique- du national au local
- Thématique 3 : Démocratie et citoyennetés
- Thématique 4 : Société et vie quotidienne
- Thématique 5 : Moi la démocratie et ma culture d'origine
- Thématique 6 : « Aux Urnes Citoyens, la société civile en Campagne »
- Thématique 7 : Argent et responsabilité civile

Ensuite, la formation met en avant et en réflexion les différentes thématiques proposées et ce, selon les objectifs à atteindre au terme de la thématique. Cela en tentant de rendre l'apprenant acteur de son apprentissage, conformément aux principes de Carrefour des Cultures.

Ces deux niveaux, comme annoncé, prennent en considération le respect du cadre de l'administration en lien avec les recommandations du DISCRI (Dispositif de Concertation et d'appui aux Centres Régionaux en Wallonie) d'une part, et d'autre part la philosophie et la méthodologie de Carrefour des Cultures.

Dans le même ordre d'idée, même si ce point sera davantage développé dans le point partenariat, il est important de mentionner, ici, que l'espace réservé aux différentes interventions du tissu associatif et institutionnel namurois fait partie intégrante de l'articulation et de la mise en mouvement de nos formations.

Il est important de souligner que chaque module est alimenté par des interventions externes. Ces interventions font partie intégrante de la formation. Faut-il rappeler qu'il ne s'agit pas ici de proposer des exposés théoriques au public, mais plutôt d'offrir la possibilité d'approcher les thématiques par un regard externe capable de susciter les réflexes et la curiosité des participants. Cette manière de faire et d'agir, au niveau des méthodes comme au niveau du contenu, répond principalement à un des objectifs premiers de Carrefour des Cultures qui est de favoriser les synergies.

Ainsi, les rencontres et échanges réflexifs développés avec les professionnels et experts ainsi que les visites et les sorties se sont articulés comme suit :

Module Pâques du 8/04 au 19/04 2019 ;

- Le 11 avril 2019 : visite de l'espace citoyen/administration communale
Échange avec Annick Truant (responsable du service population Migrant) au tour de: « quel espace pour ce citoyen ? » ;
- Le 15 avril 2019 : rencontre avec Guy Fays, secrétaire régional FGTB au tour du thème « histoire du syndicalisme en Wallonie et réalités actuelles » ;
- Le 16 avril 2019 : rencontre avec Aurélia Freire, responsable en chef d'Action Logement (CPAS de Namur) au tour du thème « le logement pour tous » ;
- Le 17 avril 2019 : rencontre avec Marcial Mallo Porta, coordinateur général de la cellule Migrants au Forem au tour du thème « insertion socioprofessionnelle, un espace pour le migrant » ;
- Le 18 avril 2019 : rencontre avec Catherine Casseau, assistante sociale et thérapeute à la clinique de l'exil au tour du thème « la santé et la santé mentale en situation d'exil ».

Module Grandes vacances du 1/07 au 12/07 2019 ;

- Le 4 juillet 2019 : visite de l'espace citoyen/administration communale
Échange avec Annick Truant (responsable du service population Migrant), au tour du thème « quel espace pour ce citoyen ? » ;
- Le 8 juillet 2019 : visite du « Blé en Herbe », centre de planning et de consultation familiale et conjugale, au tour du thème « les relations familiale, conjugale, le genre et la sexualité (ici et là-bas) » ;
- Le 9 juillet 2019 : rencontre avec Jean-Philippe Colle, tuteur Energie au CPAS Namur, au tour du thème « l'énergie au quotidien » ;
- Le 10 juillet 2019 : Rencontre avec Marcial Mallo Porta, responsable du service Dispositif Migrants au Forem, au tour du thème « Forem un autre espace pour l'insertion socioprofessionnelle des migrants » ;
- Le 11 juillet : rencontre avec Sandrine Pierlot, permanente Interprofessionnelle à la CSC cellule Migrant au tour du thème « le contrat de travail en débat et en question/La sécurité sociale pour qui, par qui ? ».

Module Toussaint du 28/10 au 8/11 2019 ;

- Le 30 octobre 2019 : rencontre avec Sandrine Pierlot, permanente interprofessionnelle à la CSC-cellule Migrant au tour du thème « le contrat de travail en débat et en question/La sécurité sociale pour qui, par qui ? » ;
- Le 31 octobre 2019 : rencontre avec Jean-Philippe Colle, tuteur Energie au CPAS Namur au tour du thème « l'énergie au quotidien » ;

- Le 4 novembre 2019 : rencontre avec Marcial Mallo Porta, responsable du Service Dispositif Migrants au Forem au tour du thème « Forem un autre espace pour l'insertion socio-professionnelle des migrants » ;
- Le 6 novembre 2019 : Visite de l'espace citoyen/administration communale
Échange avec Annick Truant- Responsable du service population au tour du thème « Migrant, quel espace pour ce citoyen ? » ;
- Le 29 novembre 2019 : PPLI- le parcours d'accueil en question et en débat.
Participation à la plénière du Plan Provincial Local d'Intégration (PLI)

Module Noël du 2/12 au 13/12 2019 ;

- Le 3 décembre 2019 : visite à la Croix-Rouge de Namur au tour du thème « La Croix-Rouge, mission et public » ;
- Le 9 décembre 2019 : visite au Relais santé Urbain de Namur au tour du thème « réalités sur les démunis de Namur, entraide et accompagnement » ;
- Le 9 décembre 2019 : visite de l'espace citoyen/administration communale de Namur, échange avec Annick Truant (responsable du service population au tour du thème « migrant, quel espace pour ce citoyen ? » ;
- Le 11 décembre 2019 : rencontre avec Marcial Mallo Porta, responsable du Service Dispositif Migrants au Forem au tour du thème « Forem un autre espace pour l'insertion socio-professionnelle des migrants » ;
- Le 12 décembre 2019 : conférence-débat à la Mutualité Chrétienne de Namur au tour du thème « Médias - Informations/désinformations - Zoom sur les conflits au Moyen Orient ».

Par ailleurs et à l'instar des différents espaces de formation et de réflexion développés au sein de Carrefour des Cultures, la formation à l'intégration citoyenne s'est ouverte, en 2019, sur les différents projets et activités de Carrefours des Cultures. C'est ainsi, outre la participation du public dans les différents ateliers se rapportant à cette formation, les participants ont nourri les rubriques de nos deux revues à savoir « *PluriCité* » et « *Nouveau SouffLE* ».

Dans le même sens et pour honorer la place de l'Éducation permanente au sein de cette formation et valoriser les participants comme acteurs à part entière de la formation, pour cette année 2019, les bénéficiaires du module de Toussaint ont assuré une vraie participation lors de la messe annuelle organisée dans le cadre du PPLI (Plan Provincial et Local de l'Immigration). Il s'est agi de réaliser une enquête près des différents participants, personnes ressources et public, pour interroger le décret portant sur le parcours d'accueil dans ses forces et limites et sur son impact réel sur le processus d'intégration.

2.1.3.4. En bref et en chiffres

- 5 modules de FIC réalisés (1 module de 30h et 4 modules de 60h)
- 67 participants issus des différentes cultures
- 11 intervenants externes (expert.e.s issus de la société civile ou du sphère publique)
- 6 visites sur des lieux spécifiques pour observation
- Réalisation d'une enquête à destination du PPLI

2.1.3.5. Public

En relation avec les prescrits du décret, les modules programmés dans le cadre de la formation FIC doivent accueillir un nombre de participants qui oscillent entre 5 (minimum) et 15 (maximum). Face à cette disposition, nous avons veillé à ce que le nombre des inscrits soit au plus proche du maximum requis. L'objectif de ce choix ne pas seulement quantitatif, mais plutôt qualitatif pour donner aux débats et échanges plus de diversité et par la même plus de richesse. La citoyenneté se construit en commun plutôt qu'individuellement.

Pour approcher le public, deux canaux sont mis en place. Le premier canal est propre à Carrefour des Cultures et se matérialise par les différents outils communicationnels (site internet, Facebook, information dans nos différents groupes de travail, etc.) et visent notre public notamment celui fréquentant nos formations FLE. Le second canal est celui du Centre d'Actions Interculturel (CAI), premier partenaire de nos activités portant sur le parcours d'accueil.

Comme nous avons eu l'occasion de le signifier à plusieurs reprises, notre collaboration avec le CAI connaît une structuration qui consacre l'efficacité. C'est dans ce cadre que nous considérons que le CAI, de par ses missions, constitue pour cette formation le premier recruteur de notre public.

Ainsi pour cette année 2019, nous avons pu accueillir 67 participants dans nos différents modules.

2.1.3.6. Partenariat

Notre partenariat se structure en général en deux volets. Le premier volet est dédié aux aspects organisationnels et le second est en lien direct avec le contenu de la formation. En ce qui concerne le premier volet, le CAI reste notre premier partenaire direct en qualité de facilitateur de recrutement. Dans le même, de par sa mission de coordinateur de la plateforme citoyenneté, il nous ouvre la possibilité d'une concertation plus large avec les différents opérateurs de la formation FIC. En ce qui concerne le second volet, et comme précisé supra, Carrefour des Cultures, depuis l'année 2018, a ouvert sa formation à la société civile organisée et aux institutions publiques notamment celles de proximité telles que l'administration communale, le CPAS, etc.

Pour l'année 2019, sont nombreux les associations et les organismes qui ont participé aux modules de notre formation et ont nourri ses approches et son contenu.

Ainsi, les partenaires pour cette édition 2019 se sont profilés comme suit :

- Guy Fays, CEPAG/AFICo (FGTB)
- Aurélia freire, Action Logement/CPAS de Namur
- Martial Mallo Porta, Forem
- Annick Truant, Service séjour de la Ville de Namur
- Sandrine Pierlot, CSC/Diversité
- Le Blé en Herbe, Centre de consultation et de planning familial
- Jean-Philippe Colle, Tuteur énergie CPAS de Namur
- Damiano Cristiforo, CAI/PPLI
- Jean-Luc Malache, Croix-Rouge de Namur
- Emeline Legrain, Relais Santé de Namur
- Anne-Astrid Burlet, Synergie pour l'égalité entre les hommes et les femmes

2.1.3.7. Perspectives

L'espace de formation à l'intégration citoyenne a plus que répondu aux attentes de départ. Ainsi, la grande majorité des participants ont pu transformer la contrainte énoncée par des moments d'épanouissement et de plaisir. Différents indicateurs nous le prouvent ; les évaluations intermédiaires et finales, les discussions lors des espaces, les tours de tables lors des repas interculturels et surtout l'inscription de nombreux d'entre eux à nos différents espaces de réflexions tels que les groupes de travail portant sur les projets « *Au Féminin* », « *Peuples et Cultures* », « *Médias* », « *Tribune pour la liberté d'expression* », « *Tables de conversation* », etc. Dans le même esprit, nous avons constaté qu'une bonne majorité parmi eux a pu participer à nos événements grand public.

Cela dit, nous avons, lors des diverses évaluations avec les participants et/ou les formateurs ainsi que l'équipe permanente de Carrefour des Cultures, réfléchi à différentes pistes de réflexion pour davantage faire évoluer notre espace de formation à l'intégration citoyenne (FIC) : la réalisation d'une production s'est avérée une priorité pour 2020. Il s'agit là de la volonté de Carrefour des Cultures de valoriser le travail des participants et de rendre visible la pertinence et l'intérêt de leur réflexion. Nous travaillons actuellement sur les différentes possibilités pour faire émerger ces productions vers l'extérieur.

Nous sommes également en train de travailler sur une plateforme interactive qui sera disponible sur notre site internet et qui pourra proposer à toute personne de consulter en ligne les différentes réflexions, animations, activités, conférences, débats, en lien avec nos espaces citoyens. Dans le même sens, il serait également utile de penser à la création d'une rubrique de notre revue « *PluriCité* » réservée aux FIC. Il est aussi important d'assurer une continuité à notre collaboration avec le CAI au tour du Plan Provincial Local de l'Immigration (PPLI). Autrement dit comment offrir à l'enquête réalisée en 2019 une place dans la prochaine du Plan Provincial.

Enfin, et en lien avec notre partenariat, il serait plus qu'important de collationner les différentes interventions des experts et invités et les articuler dans un carnet spécial propre chaque édition.

2.2. Accompagnement socio-juridique

2.2.1. Constats et enjeux

L'immigration/intégration continue à susciter le débat de société. Elle accentue certes la diversité, mais également la complexité de la société et des rapports entre communautés.

De même, les institutions politiques, par analyses et approches, en sont arrivées à développer une politique d'intégration, laquelle ne cesse d'évoluer depuis 2014. Au centre de ce débat, de ces évolutions légales et des spécificités de l'immigration, Carrefour des Cultures a développé un projet adapté, en trouvant sa base légale dans le décret de 2014 et sa source philosophique dans le triptyque diversité/démocratie/citoyenneté.

En relation avec l'agrément obtenu dans le cadre du décret 2014, l'action de Carrefour des Cultures a initialement visé les formations en lien avec le FLE et la citoyenneté. Puis, il a utilisé le levier du « ILI appel à projet », d'une part, et l'expertise en matière d'immigration, d'autre part, afin d'assurer l'accompagnement de l'immigration.

Dans ce sens, il convient de préciser que la gestion de l'intégration des classes défavorisées - en particulier celles issues de l'immigration - nécessite plus que jamais une réflexion, une action et une structuration qui lient la dimension culturelle de cette immigration à sa situation sociale et économique.

C'est dans cet esprit que Carrefour des Cultures, depuis plusieurs années, a conçu des projets et services centrés sur l'accompagnement socio-juridique, mais mettant également en avant une approche interculturelle.

Il ne s'agit donc pas simplement de répondre à des besoins et des demandes en lien avec des problématiques administratives, sociales ou juridiques. Il est impératif, pour tenter d'accompagner au mieux l'usager, d'établir un constat clair de la migration en Europe, en Belgique et en Wallonie, d'en établir les enjeux politiques, sociétaux, économiques et culturels pour enfin tenter d'apporter le meilleur suivi aux personnes.

L'arrivée de migrants et de demandeurs d'asile ces dernières années a suscité bon nombre d'interrogations partout en Europe. Pour Carrefour des Cultures, il s'agit désormais de se positionner, à côté du travail d'accompagnement des migrants, de réfléchir et de nourrir le débat citoyen sur la migration grâce à des groupes de travail et de réflexion en lien avec les projets d'éducation permanente, mais aussi via l'intervention de chercheurs et d'experts spécialisés sur la question. Quels défis et opportunités représentent les migrations ? Comment la Belgique peut-elle y répondre ? Et demain, quelle intégration pour les migrants ? Comment les services d'accompagnement spécialisés en droit des étrangers, les initiatives locales d'accueil, les centres d'intégration et le tissu associatif pourront-ils réaliser leurs objectifs, dans la mesure où les migrations sont sans doute un impensé politique majeur en ce début de XXI^e siècle ?

2.2.2. Objectifs

Outre par le phénomène de précarisation, les migrants doivent souvent affronter d'autres systèmes, valeurs, usages et relations sociales. Ce n'est donc pas seulement de la population immigrée qu'un effort d'adaptation s'avère nécessaire, mais aussi de la part de la population qui l'accueille.

Bien que l'adaptation mutuelle se réalise progressivement, il existe encore des mécanismes, parfois puissants, de discrimination. L'accès au marché de l'emploi, aux espaces administratifs, à l'éducation et à l'apprentissage, ainsi qu'au logement, sont semés d'embûches pour certaines catégories d'étrangers, victimes de stigmatisations fréquentes.

C'est pour contribuer à répondre à ces enjeux que nous développons nos projets et services centrés sur l'accompagnement socio-juridique.

Les objectifs suivants reflètent la philosophie et notre mode d'action pour renforcer les chances d'intégration citoyenne réussie.

- Autonomiser les bénéficiaires en favorisant ses implication et investissement dans l'espace public ;
- Informer les administrations et institutions qui œuvrent en matière d'immigration/intégration à propos des multiples facettes et réalités de l'immigration ;
- Prévoir une dimension interculturelle dans chaque procédure d'accompagnement ;
- Inciter les bénéficiaires à s'inscrire dans les actions citoyennes et dans les projets de société ;
- Identifier les sources d'incompréhension et freins au dialogue, afin de développer la cohésion sociale ;
- Lutter contre toute forme de discrimination, stéréotypes et stigmatisations ;
- Établir des liens de confiance entre l'administration et les administrés ;
- Contribuer à la multiplication et à la diversification de services de proximité ;
- Assurer une médiation basée sur la connaissance et la reconnaissance de l'altérité ;
- Assurer un accompagnement qualitatif : information, proximité et confiance ;
- Structurer un service à même de répondre aux différents besoins des bénéficiaires et mettre en place des partenariats susceptibles d'apporter les réponses les plus adéquates et de favoriser la réconciliation de l'immigré bénéficiaire avec la société ;
- Aider des personnes qui n'ont eu que peu d'accès à la sphère publique à sortir de leur isolement et du sentiment d'abandon ;
- etc.

2.2.3. Méthodologie, articulation et réalisations

L'espace « *accompagnement socio-juridique* » s'articule autour des permanences juridiques et de l'accompagnement social.

De toute évidence, Carrefour des Cultures ne peut pas tracer de ligne de démarcation claire entre l'accompagnement social et les permanences juridiques. En effet, ce qui est social est juridique et inversement. Combien de fois en effet n'avons-nous pas constaté que les usagers/bénéficiaires qui se présentaient à nos permanences avec un problème initialement d'ordre social se retrouvaient rapidement confrontés à des problèmes d'ordre juridique.

Pour répondre aux exigences de nos partenaires financiers et aux dispositions légales (Décret « parcours d'accueil »), Carrefour des Cultures essaie cependant de faire de cette séparation, que ce soit comme moyen de structuration de notre travail ou pour recueillir des données statistiques pertinentes lors de nos différentes évaluations.

Par ailleurs, les permanences sociales accueillent beaucoup plus de bénéficiaires que les permanences juridiques. La demande d'équivalence de diplômes, les problèmes relatifs au logement, le soutien administratif auprès de l'administration communale et des établissements scolaires, etc., constituent la majeure partie de l'accompagnement. Les formations du FLE comme de la FIC drainent inévitablement un public avant tout demandeur d'accompagnement. La diversification de nos formations nous amènera sans doute prochainement à accueillir un public encore plus large et plus diversifié. L'agrément annoncé en la matière constituerait un soutien qualitatif pour répondre à ces multiples demandes.

En ce qui concerne la permanence de type juridique, elle est axée sur le séjour, le code de la nationalité et surtout sur la gestion administrative des conflits entre personnes, comme le divorce, le mariage, l'adoption, la filiation. La collaboration avec le Barreau de Namur s'est avérée un sérieux « plus » pour assurer le suivi des requêtes et des demandes ; idem pour ce qui est du partenariat avec la ville de Namur pour les dossiers de naturalisation. Au moment de la finalisation du présent rapport, nous avons appris officieusement que notre demande d'extension aurait rencontré un consentement partiel. L'accompagnement social doit en effet faire l'objet d'un agrément ; par contre, les permanences juridiques ne semblent pas avoir été retenues. Une telle situation nous amènerait sans doute à repenser la manière de structurer nos permanences juridiques sans léser nos publics.

L'accompagnement socio-juridique s'articule autour de permanences ouvertes trois fois par semaine. Il s'agit de l'accueil, de l'analyse de la requête et de l'ouverture du dossier. Ensuite, un deuxième moment est consacré au suivi auprès des différentes instances concernées, ainsi qu'au retour auprès du demandeur. Pour ce faire, une base de données regroupant services et compétences est alimentée et est mise à jour constamment. Les textes légaux ou réglementaires sont collationnés et actualisés. Un registre des usagers est établi. Les entretiens, le suivi et les données propres à chaque usager respectent les réglementations en matière de vie privée et de protection des données (RGPD). Notre service s'adresse à toute personne qui souhaite obtenir un accompagnement social, administratif, juridique. Nous nous efforçons d'apporter aux personnes rencontrées une information, une aide, un encadrement et un soutien de qualité.

Globalement, Carrefour des Cultures a mis sur pied depuis 2002 un espace propice pour accompagner les couches sociales les plus défavorisées, et notamment celles issues de l'immigration. Ainsi, pour essayer de couvrir la totalité du spectre de l'immigration, nous avons déterminé comme axes :

- droit des étrangers ;
- acquisition de la nationalité ;
- regroupement familial ;
- accès aux services essentiels (emploi, logement, éducation) ;
- prévention de la xénophobie et des discriminations raciales ;
- participation civique ;
- communication et information spécialisée en matière de migration et d'intégration ;
- accueil des nouveaux arrivants ;
- délinquance et criminalité ;
- traduction et médiation socio-culturelle ;
- aide à la rédaction de courriers administratifs ;
- séjour irrégulier (aides à la régularisation) ;
- asile politique et politique MENA (mineurs exilés non accompagnés).

En outre, Carrefour des Cultures s'efforce d'accompagner les migrants dans leur périple administratif : statut des étrangers (notamment établissement et regroupement familial), et donc de veiller à nourrir des contacts avec l'Office des étrangers.

Nous continuons à interpellier nos députés et nos responsables politiques à propos de cette douloureuse réalité qui suscite plusieurs interrogations quant aux attitudes de l'administration face à la Convention des Droits de l'Homme qui garantit la vie privée et familiale.

Nos interventions concernent aussi les matières relatives à la scolarité des enfants. Dans ce sens, Carrefour des Cultures, continue, par le biais de sa cellule interface liée au projet d'école des devoirs, à assurer le lien et à conforter les relations entre parents, enfants et intervenants scolaires. Plusieurs journées d'information et de sensibilisation sur l'interculturalité, en tant que moyen pour lutter contre l'échec scolaire et la violence à l'école, ont déjà été organisées.

Carrefour des Cultures assure aussi des traductions de documents : contrats de mariage, extraits d'acte de naissance, diplômes, arrêts et jugements des cours et tribunaux, etc.

Nous soulignons fréquemment que la médiation ne devrait pas concerner que la partie la plus « faible » que sont les migrants, mais qu'elle devrait intéresser toutes les composantes de la société.

Pour ce faire, Carrefour des cultures ouvre ses portes aux stagiaires et aux étudiants pour l'élaboration de leur travail de fin d'études, afin qu'ils approchent la diversité dans ses concepts comme dans sa pratique quotidienne. Carrefour des Cultures est devenu une référence en cette matière et est de plus en plus souvent sollicitée par des personnes recommandées par diverses institutions et associations.

Au fil du temps, le service socio-juridique de Carrefour des Cultures s'est développé jusqu'à proposer cette année trois permanences par semaine (de 14h à 17h). S'y ajoute des rendez-vous fixés préalablement par téléphone en dehors de ces permanences.

Dans le même ordre d'idées, nous avons procédé à des réunions de travail en présence de nos partenaires, notamment en cas de situations plus complexes et/ou de participation de plusieurs partenaires. En 2019, deux réunions ou groupe de travail ont eu lieu. La première a réuni Carrefour des Cultures et certains acteurs de terrain en lien avec le logement : Action Logement du CPAS de Namur, « Écoute-Pousse », service de l'administration communale et divers référents sociaux du CPAS de Namur. La seconde réunion de travail abordait l'aspect socioprofessionnel de certains dossiers : IFAPME et cellule Migrants du Forem nous ont rejoint pour examiner dans quelle mesure une collaboration pouvait se consolider et permettre d'apporter plus de sens et de force à nos actions respectives.

2.2.4. En bref et en chiffres

- En 2019, notre espace « *socio-juridique* » a consacré dans le cadre des permanences juridiques quelque 150 heures de permanence et 56 entretiens ;
- 300 heures de permanence sur l'année ainsi que 106 entretiens ont porté sur l'accompagnement à dimension sociale ;
- 19 personnes ont été accompagnées (15 dossiers) par la permanence juridique ; et pour l'accompagnement social : 58 personnes pour 52 dossiers ouverts.

2.2.5. Public

Namur aujourd'hui est devenue un port d'attache pour plusieurs communautés issues de l'immigration et vivant dans un statut précaire au niveau administratif comme au niveau socio-économique.

Signalons cependant que notre espace « *socio-juridique* » développé dans le cadre de notre projet ne vise pas seulement les personnes issues de l'immigration, mais aussi les autochtones confrontés à la réalité multiculturelle et multiethnique de la société belge.

Carrefour des Cultures ne se considère pas comme médiateur, mais plutôt comme un acteur social à même de faire fructifier les interactions, les intersections et le dialogue entre personnes, entre statuts, entre administrations et administrés, et même entre générations...

L'espace « *socio-juridique* » touche les publics suivants : ancienne et nouvelle immigration établie, demandeurs d'asile et réfugiés politiques, nationaux qui de par leur lien conjugal avec l'étranger manifestent un besoin d'être informés et aiguillés. C'est ainsi que Carrefour des Cultures a adapté sa manière de communiquer et de sensibiliser son public cible à la réalité des flux migratoires qu'a connus l'Europe vis-à-vis d'exilés provenant du Moyen-Orient, de l'Extrême-Orient et d'Amérique Latine.

2.2.6. Partenariat

Deux axes de partenariat se dégagent.

D'abord, un partenariat avec le Centre d'Action Interculturelle (CAI) qui porte, d'une part, sur l'échange et la diffusion (sur différents supports ou directement) de nos informations sur nos services d'accompagnement (permanences, missions, actions). Ensuite, il y a une collaboration entre les plateformes d'accompagnement socio-juridique et d'intervision.

Plateforme d'accompagnement socio-juridique du CAI

À raison de quatre à cinq fois sur l'année, un grand nombre de partenaires namurois travaillant dans l'accompagnement social et juridique des personnes étrangères se réunissent pour aborder divers points :

- présentation du service- évolutions ;
- réflexion sur les aspects généraux (politiques, économiques et sociaux) liés à l'accompagnement des personnes ;
- débats- réflexion et recherche de positionnements communs à propos des différents décrets mis en place par les décideurs politiques ;
- possibilité de relais- plaider vers ces décideurs ;
- description et approche commune en lien avec la philosophie, les méthodes, la manière d'aborder le travail d'accompagnement de chaque service ;
- échange réflexif autour des situations proposées par certains opérateurs - échange de procédés ;

Ces espaces permettent aux différents opérateurs présents de se rencontrer, de tisser du lien, d'échanger des méthodes et des procédés, etc.

Intervision

Également impulsée par le Centre d'Action Interculturelle, l'intervision est à l'instar des plateformes d'accompagnement un espace de rencontre entre services et professionnels de terrain.

L'intervision permet à différents services d'accompagnement de se rencontrer pour travailler ensemble sur des problématiques en lien avec des dossiers en cours pour lesquels le ou les services concernés ont besoin de se décentrer et d'avoir des conseils de partenaires ou l'expertise de personnalités invitées à cette occasion (juristes, avocats, responsables d'administration, etc.)

Ensuite, il existe un partenariat qui est très important pour notre service d'accompagnement, à savoir celui des collaborations avec les différents acteurs de terrain du tissu associatif, des institutions et organismes de service public namurois. En effet, ce partenariat réalise ces buts de toutes les manières, en étroite collaboration avec l'ensemble des services ou des personnes susceptibles d'apporter une réponse à une problématique donnée. L'objectif premier du partenariat est d'accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à la résolution des problématiques ou pouvant amener une ébauche de solution. Le service d'accompagnement de Carrefour des Cultures y coopère avec d'autres associations qui œuvrent dans des buts similaires ou connexes.

Il est important de mentionner également, ici, que beaucoup de personnes de notre public-cible n'ont plus aucun contact avec d'autres services sociaux et ont aussi très souvent perdu confiance dans le système d'aide de manière générale. Souvent une demande d'aide émerge lorsqu'une bonne relation de confiance s'est établie avec les intéressés pendant une formation FLE, FIC, un contact à l'accueil, ... C'est à cette occasion qu'il arrive que les personnes demandent à se faire accompagner au CPAS, chez un avocat, à l'administration communale, à la visite d'un logement, etc. Il s'agit là, d'un aspect primordial à ne pas négliger car, d'une part, la confiance que le bénéficiaire accorde permettra à ce dernier de reprendre contact avec l'institution avec laquelle il avait rompu, et d'autre part, cela renforcera fortement le partenariat avec ce service pour qui vous devenez facilitateur, médiateur.

Les principaux partenaires en 2019

Les principaux partenaires en 2019 ont été : l'administration communale (service séjour et nationalité), le Forem, le CPAS, Action Logement, Écoute-Pousse, le barreau de Namur, Une Main Tendue, le DUS, Service énergie- CPAS, CSC- Cellule Migrants/Femmes, IFAPME, ITN- Sainte-Ursule (DASPA), CREDAL, le service d'équivalence des diplômes (Communauté française de Belgique), la Croix-Rouge, le Relais Santé Urbain Namur, l'AVIQ, la Cité des Métiers, la Clinique de l'Exil, Le CINL, etc.

2.2.7. Perspectives

Les chiffres et le nombre de demandes qui ne cessent d'augmenter, conjugués avec l'obtention d'un agrément en matière d'accompagnement social, nous invitent aujourd'hui à repenser cet espace en termes de renforcement et de structuration. Cette ambition trouvera sa matérialisation autour de plusieurs pistes et bonnes pratiques.

En premier lieu, il est évident qu'un tel espace ne pourra atteindre sa pleine efficacité qu'avec un partenariat à même d'apporter une valeur ajoutée à Carrefour des Cultures. Il faudra aussi que l'espace réponde par la même aux multiples spécificités du public et de la variété des problèmes traités. Il est dès lors nécessaire de continuer à consolider nos différents partenariats et collaborations déjà acquis avec les différents services d'accompagnement social (CAI, administration communale, CPAS, cellule Migrants du Forem, Action Logement) et de nous ouvrir par ailleurs sur des nouveaux partenariats avec des compétences autres que celles déjà identifiées. Dans le même sens, un tel partenariat qui se fait aujourd'hui à titre bilatéral devrait consacrer le multilatéralisme autour des thématiques les plus criantes qui nécessitent complémentarité, concertation et interpellation des décideurs. Autrement dit, il faudra passer de l'accompagnement individuel à un accompagnement collectif. C'est dans cette optique que l'ambition de créer un projet à part entière autour d'une réflexion collective portant sur l'accompagnement social doit voir le jour.

En deuxième lieu, notre objectif doit rester de monter une plateforme interactive sur internet et sur les réseaux sociaux de notre service d'accompagnement.

En définitive, notre appétit pour l'accompagnement et pour la concertation collective se doit de grandir dans le but de renforcer les aspects de l'interculturel dans les pratiques professionnelles, de gérer les conflits culturels dans la sphère publique, de poser les bases d'un travail en réseau et enfin de porter un intérêt particulier sur la nouvelle immigration et notamment sur le lien causal de cette dernière, etc.

EN GUISE DE CONCLUSION

Basée sur le triptyque Citoyenneté, Démocratie, Diversité et traversée par l'approche interculturelle, l'action de Carrefour des Cultures se questionne et se réinvente en permanence pour répondre à la fois aux requis de l'intégration et aux prescrits des pouvoirs subsidiants tant en ce qui relève de l'Action Sociale qu'en matière d'Éducation Permanente.

Le présent rapport des actions 2019 de Carrefour des Cultures, veut être le reflet de cette dynamique ainsi que des difficultés et des succès rencontrés. Il est également le point de départ d'une réflexion sur l'avenir de nos actions qui, à l'heure d'écrire ses lignes, ont été-comme dans l'ensemble du monde associatif- impactée par la période de pandémie.

Conscients de la situation actuelle et convaincus de l'indispensable conjonction entre l'action sociale et l'éducation permanente Carrefour des Cultures devra se doter d'un esprit qui prône la réinvention, l'originalité, l'intelligence pour, à la mesure de ses moyens, contribuer au relèvement d'une citoyenneté pas trop passive et désaffectée.

Pour Carrefour des Cultures, la citoyenneté doit dépasser le cadre des nations et s'ouvrir à une conception universaliste dans un monde qui ne cesse de se globaliser tout en s'uniformisant.

Si, à l'heure d'écrire ces lignes, la Belgique, en ses citoyens de toutes origines, se prépare au déconfinement de manière distanciée, la psychose et la confusion qui dominent nos imaginaires nous rappellent, si besoin était, que la situation d'avant n'est plus celle de maintenant et que les conséquences de la situation actuelle augurent d'un futur improbable, difficile et imposant de se réinventer en permanence.

Nous pensons, dès lors, que de nouvelles thématiques devraient traverser nos champs de réflexion et d'action.

La préoccupation écologique, la géopolitique, la démocratie dans sa dimension globale, l'évolution des médias, le populisme... toutes ces thématiques méritent notre réflexion, requièrent la mise en œuvre de nouveaux projets et nécessitent une implication de toutes les forces vives de la société sans aucune forme de rejet pour les expressions marginalisées.

Notre objectif pour demain est de pouvoir honorer cet engagement avec toute la force de notre structure, de notre équipe permanente mais surtout avec la complicité plus que nécessaire de nos partenaires pour élever une parole commune et action collective à la hauteur de ce défi.



Carrefour des Cultures asbl
Avenue Cardinal Mercier, 40
5000 Namur (Salzinnes)

Tél : 081 41 27 51

Mail : info@carrefourdescultures.org

Site internet : www.carrefourdescultures.org



Wallonie